J00
2996

La grève des détenus à Archambault

Sachitelle nie avoir été approché pour servir de médiateur

page 4

LE JOUR

le vendredi 13 février 1976 — où nous serons maîtres chez

Dégagement • Maximum 0 • 2e année no 286 • 36 pages • 25 cents

28-04-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Le boycottage des banques contre Tricofil

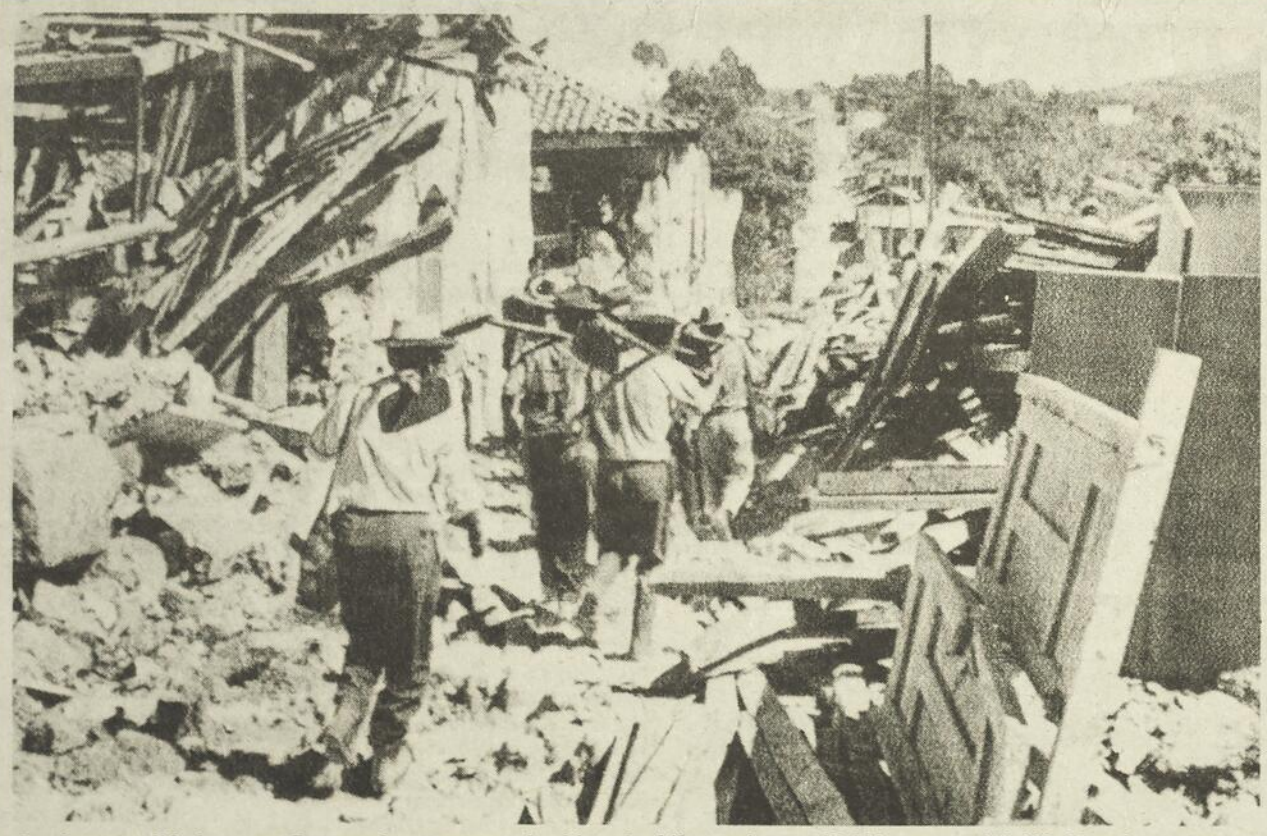
A Québec d'agir

–Nos informations en page 3



John Turner quitte son siège de député

page 2



Le bureau d'Oxfam au Guatemala transmettait, hier, le bilan suivant: 22,000 morts, 150,000 blessés graves et 1,200,000 personnes sans abri. On estime que le nombre des morts s'accroît à un rythme de 2,000 par jour. Le Guatemala a connu depuis mercredi, le 4 février, plus de 700 secousses sismiques, dont trois violentes, qui ont contribué à des destructions importantes sur l'ensemble du territoire. **Nos informations en page 10.**

le point du jour

A la suite du SOS lancé par Tricofil, le ministre Guy Saint-Pierre – et le gouvernement Bourassa – se retrouvent avec une belle patate chaude dans le bec.

Les travailleurs de Saint-Jérôme demandent, tout bonnement, que Québec fasse respecter les règles du grand jeu capitaliste. Et qu'il presse les banques à consentir à Tricofil, entreprise fondée sur l'autogestion ouvrière, une marge de crédit normale, comme elles le font pour toutes les entreprises traditionnelles.

Le dossier industriel et commercial de Tricofil est bon. Il se défend bien. C'est un projet viable, qui se conforme aux règles du marché. Le produit est de qualité et le carnet de commandes, bien garni, le prouve. Somme toute, une bonne affaire.

Si les banques font du "blocage", c'est pour des motifs plus politiques que techniques. Elles ont peur. Peur de la nouveauté du projet et de ses répercussions. Pensez donc: s'il fallait que tous les ouvriers se mettent dans la tête qu'ils pourront, un jour, gérer leurs usines!

Bien sûr, Tricofil n'est qu'un symbole. Et un petit îlot autogéré dans un océan capitaliste, ce n'est pas la mer à boire! Ce n'est pas dans leurs usines que les travailleurs peuvent espérer prendre le pouvoir mais par la politique, par un gouvernement qui sera le leur.

Mais Tricofil, ça donne des idées. Ca prouve qu'on peut avoir, des fois, le goût de changer de système.

Si le gouvernement n'aide pas Tricofil, il prouvera, une fois de plus, à quel bout du manche il se trouve.

En revanche, s'il aide Tricofil, il contribuera à prouver, à des dizaines de milliers de Québécois, que les travailleurs peuvent bâtir le projet de vivre autrement que sous le système capitaliste, le système de Bourassa.

Bref, dans les deux cas, le gouvernement aura compté dans ses propres buts et le monde ordinaire aura marqué un point.

Louis Fournier

PIERRE DAVID PRÉSENTE
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

Claude **LELOUCH**
Michèle **MORGAN**
Serge **REGGIANI**



LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES

Le chat ET LA SOURIS

PRIX JEAN LEDUC DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 1976

À L'AFFICHE: **Cinéma LE DAUPHIN**

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
RAFRAN CINEMATOGRAPHICA et
SERGIO LEONE présentent



TERENCE HILL — ROBERT CHARLEBOIS
dans
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
mis en scène par **DAMIANO DAMIANI**
musique de **ENNIO MORRICONE**
à l'affiche dans 15 cinémas

POUR TOUS



John Turner quitte la politique pour le droit

OTTAWA (d'après CP) – L'ex-ministre libéral des Finances, John Turner, a démissionné hier de son siège de député de Ottawa-Carleton. Il a reconnu avoir été sollicité par certains conservateurs qui voulaient qu'il entre dans la course à la chefferie du parti progressiste conservateur, à l'occasion du congrès qui se tiendra la semaine prochaine, mais il a dit qu'il n'avait jamais envisagé de changer de parti: "Je suis libéral par conviction, par amitié et par loyauté," a-t-il précisé.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à la suite de l'annonce de sa démission comme député d'Ottawa – Carleton, M. John Turner a déclaré qu'il retournait à la pratique du droit.

"Je retourne à mes anciennes amours", a dit l'ancien ministre des Finances qui s'est toutefois dit quelque peu rouillé comme avocat, n'ayant pratiquement pas plaidé depuis le début de sa carrière politique, il y a 13 ans.

Il s'est toutefois refusé de divulguer le nom de l'étude juridique à laquelle il allait se joindre, se contentant de préciser que ses associés doivent eux-mêmes annoncer la nouvelle aujourd'hui. Il a toutefois confié qu'il sera à son nouveau poste dès lundi prochain.

Selon certaines rumeurs qui ont circulé dans la capitale, M. Turner se joindrait à l'étude juridique torontoise McMillan-Binch.

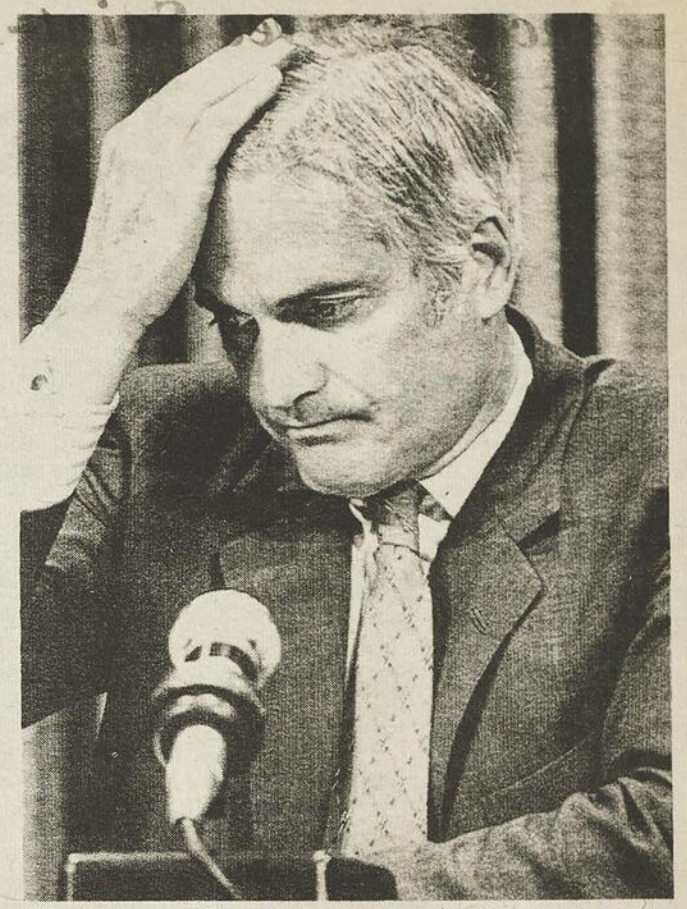
M. Turner a dit qu'il avait été invité à poser sa candidature à la direction du Parti libéral ontarien, confiée récemment à M. Stuart Smith, mais qu'il a refusé parce que toute son expérience politique a été acquise dans la sphère fédérale "où je me sens plus à mon aise".

John Turner se réserve toutefois le droit, à titre de simple citoyen, d'exprimer ses opinions sur certaines questions qui lui tiennent à coeur. Il a accepté de prononcer une conférence le 15 mars devant le Conseil économique de l'Ontario, à Toronto. Il se peut qu'il profite de l'occasion pour énoncer sa pensée économique.

Ce n'est pas de gaieté de coeur que M. Turner quitte les Communes où il a oeuvré pendant 10 ans à titre de ministre libéral.

"C'est l'une des journées les plus tristes de ma vie" a-t-il avoué.

A un journaliste qui lui demandait s'il comptait revenir à la politique un jour ou l'autre, John Turner a répondu: "Si telles étaient mes intentions, je n'aurais pas abandonné mon siège".



John Turner: "C'est l'une des journées les plus triste de ma vie".

Les membres des Affaires sociales de Montréal mécontents d'aller à Québec

(LE JOUR) – Poursuivant sa lutte contre l'intégration au ministère des Affaires sociales, le syndicat des fonctionnaires municipaux a manifesté aujourd'hui à l'hôtel-de-ville de Montréal le mécontentement de ses membres.

"On voit que les hauts fonctionnaires du ministère font bien peu de cas des Québécois résidant à Montréal, qui, par leurs impôts aux fonds de la province, contribuent non seulement à défrayer entièrement les coûts du service des Affaires sociales à Montréal mais également, pour une large part, contribuent à défrayer les coûts des services sociaux du ministère provincial en dehors de la métropole".

Environ 1,000 fonctionnaires municipaux composent le service des Affaires sociales de la ville. Ils passeront tous éventuellement au ministère provincial.

Le Conseil municipal s'est opposé à cette manoeuvre du gouvernement provincial, lequel assume une bonne partie des frais de ce service.

L'administration municipale conteste aussi qu'elle ait demandé elle-même cette intégration à la fonction publique provinciale.

Le syndicat a maintenu jusqu'ici que les fonctionnaires municipaux jouaient un rôle essentiel dans les affaires sociales et contribuaient à un service de meilleure qualité.

Choquette victime des sarcasmes des cégépiens

LAUZON (PC) – Le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, s'est buté à un auditoire tantôt indifférent, tantôt hostile, hier midi, au CEGEP de Lévis-Lauzon, à Lauzon, au sud de Québec, où il a tenté d'expliquer les raisons de sa défection du Parti libéral et les buts de la formation politique qu'il a fondée.

Un silence de mort a suivi son exposé d'une trentaine de minutes et personne parmi les quelque 300 étudiants ne paraissait disposé à entamer le dialogue jusqu'à ce que l'un d'eux se lève et lui demande pourquoi il n'a pas choisi de contester le leadership de M. Bourassa plutôt que de quitter le parti, comme un groupe de députés l'avaient fait en 1969 dans le cas de M. Jean Lesage.

M. Choquette a répondu que dans la contestation du leadership de l'ancien chef libéral, les circonstances étaient différentes, l'homme étant plus faible par suite d'un échec aux élections de juin 1966.

En ce qui regarde M. Bourassa, a-t-il poursuivi, les organisateurs du parti le soutiennent et vice-versa et on ne peut envisager sérieusement, à l'heure actuelle, de mettre en cause son poste de chef.

La sauce s'est gâtée un peu plus tard, et M. Choquette a été apostrophé, insulté et on lui a rappelé les incidents sanglants au cours de la grève à la United Aircraft de Longueuil, les mesures de guerre pendant la crise d'octobre 1970 et un étudiant l'a dénoncé comme "la plus belle conscience naïve" qu'ait connue le Québec, et tout cela au grand amusement de la plupart des auditeurs.

Ces derniers ne se sont décidés à applaudir qu'au moment où un des leurs a accusé l'ancien ministre de la Justice d'avoir voulu protéger les intérêts de la multinationale United Aircraft.

M. Choquette a éprouvé beaucoup de difficultés d'ailleurs à répondre aux objections et aux accusations de toutes sortes des étudiants et de certains enseignants pendant la dernière demi-heure alors que la salle se vidait graduellement.

Caouette débouté en appel...

QUEBEC (PC) – Le procès pour diffamation intenté par M. Antonio Flamand contre M. Réal Caouette et Jean-Pierre Bonneville reprendra lundi prochain au Palais de justice de Rouyn par suite du rejet par un juge de la Cour d'appel d'une requête de la défense.

L'avocat de M. Flamand, Me Guy Bertrand, a l'intention d'amener à la barre des témoins le chef du Crédit social dès la reprise des audiences qui ont été suspendues mardi dernier.

Mardi dernier, Me Normand Cliche, représentant le co-accusé, M. Bonneville, décidait de contester une décision du juge Jean Moisan de ne pas mettre en cause une autre personne, le Dr J. Fernand Lemay, à la demande de la défense.

Dans le jugement de la Cour d'appel, le juge fait sienne un des arguments du demandeur à l'effet que "il est évident que le demandeur requérant subira un grave préjudice si ce procès est remis sine die".

sommaire

L'économie	6
La chronique du Québec	8
Le labyrinthe	9
Le monde	10
Carrières	11
Cahier vie et culture	12
Horaires	26
Ce que Laurent Laplante en pense	27
Editorial	28
Vous avez la parole	29
Petites annonces	30
Bandes dessinées	32
Mots croisés	32
Sports	33

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Il m'a fallu beaucoup de persuasion et quelques tours de bras pour y arriver, mais j'ai réussi finalement à avoir mon tour sur l'ordinateur du JOUR. C'est pas facile, car il ne dérougit pas à calculer les profits qui entrent chaque jour, chaque heure, au journal. Ce qu'il nous aurait fallu c'est une machine comparable à celle qui compte les intérêts que la famille Simard retire de ses multiples conflits ou à celle qui évalue le débit de la baignoire du maire Drapeau. Mais j'ai fini par avoir mon tour, comme à la confesse dans l'ancien temps, et la machine a confirmé mon intuition: nous avons aujourd'hui exactement 10 heures 12 minutes d'ensoleillement, ce qui est strictement comparable à un 31 octobre. (Je viens de vérifier au crayon, le calcul est exact). Mais le printemps n'est pas encore arrivé et la preuve c'est la belle neige que nous avons aujourd'hui et le refroidissement qui suivra.

Température

D'abrod zéro le matin, c'est-à-dire pas de température du tout. Après, ce sera meilleur, soit un peu plus froid.

Aperçu pour demain

Du soleil, on va pouvoir se faire bronzer tout partout.

au jour le jour

A MONTREAL

• Colloque sur l'éthique professionnelle et la pratique syndicale regroupant plusieurs associations professionnelles et syndicales, à 8h30, à l'hôtel Bonaventure.

• Présentation de film, exposé et discussions en ateliers sous le thème Amérique Latine: conjoncture actuelle et perspectives, à 20h, au Carrefour International, 4258, rue De Lorimier.

• Assemblée publique sous le thème La campagne pour un parti ouvrier dans les syndicats, à 20h, au 226 est, rue Sainte-Catherine. Conférencier: M. Louis Gill, délégué au Conseil confédéral de la CSN.

Rencontre avec Saint-Pierre mardi

Québec doit briser le boycottage des banques contre Tricofil

par Louis Fournier

"Il est plus que temps que le gouvernement du Québec prenne ses responsabilités afin d'assurer la poursuite des activités de Tricofil, sans quoi le projet social de milliers de Québécois risque d'être brutalement compromis".

C'est ce qu'ont affirmé avec force, hier, les dirigeants de la grande entreprise autogérée de textile-vêtement de Saint-Jérôme, en annonçant qu'ils avaient enfin réussi à obtenir, pour mardi, une "rencontre cruciale" avec le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre.

LE JOUR révélait, dans son édition d'hier, que *toutes* les institutions bancaires avaient refusé catégoriquement d'accorder à Tricofil une marge de crédit parfaitement normale si l'on considère la santé commerciale et ndustrielle de l'entreprise.

Au cours d'une conférence de presse, à Montréal, les dirigeants de Tricofil ont précisé qu'ils demanderaient au ministre Saint - Pierre d'intervenir auprès des banques afin de "vaincre le blocage des milieux financiers". Sinon, a-t-on ajouté, Québec devra jouer un rôle supplétif, en endossant lui-même – ou par la Société de développement industriel (SDI) – l'émission de la marge de crédit nécessaire.

Des preuves

La SDI a déjà prêté $300,000 à Tricofil alors que $405,000 ont été recueillis en capital-actions auprès des travailleurs de l'usine, de diverses organisations syndicales et populaires et auprès de milliers de Québécois. Sans parler d'un certain nombre de communautés religieuses qui ont investi de forts montants dans le projet.

Après un an de fonctionnement (le 1er anniversaire tombe samedi), a-t-on indiqué hier, Tricofil s'est imposée sur le marché par la qualité de ses produits et le respect de ses délais de livraison. Son carnet de commandes est bien garni. L'entreprise propriété des travailleurs a fait ses preuves, a expliqué M. Paul-André Boucher, président du conseil d'administration et ci-devant président du syndicat des travailleurs du textile (FTQ) de l'ex-Régent Knitting Mills.



L'étiquette des vêtements et tissus vendus dans les magasins sous les marques Tricofil, Candide, Paysan et Patrick Peele.

Pourtant, a poursuivi M. Boucher, "les banques ont peur de notre expérience d'autogestion. Nos comptes à recevoir, malgré la crédibilité de tous nos clients, ne signifient aucune garantie pour les gérants de banques".

Règles du jeu

C'est l'économiste de la FTQ, M. Jean-Guy Frenette, qui a donné les détails techniques du "blocage" auquel se heurte Tricofil. Normalement, a-t-il rappelé, les comptes recevables constituent la grantie pour obtenir une marge de crédit bancaire. Or, Tricofil a déjà pour plus de $100,000 de comptes à recevoir, de la part de clients solvables, bien sûr. Et ce chiffre va monter encore si l'on en juge par le carnet de commandes qui a atteint les $700,000.

"Mais les banques, a lancé M. Frenette, ne fonctionnent pas avec nous selon les pratiques commerciales normales. Elles ne respectent pas les règles du jeu du système capitaliste! C'est une situation anormale que nous n'avions pas prévue, et le gouvernement non plus. Comme le système ne fonctionne plus comme prévu, le gouvernement doit intervenir".

Le raisonnement de M. Frenette est fort habile. Et plus encore, l'économiste de la FTQ ne souhaite l'intervention financière du gouvernement (endossement ou autre forme d'aide) qu'en dernier ressort." Si Québec nous endosse, dit-il, ça permettrait au système bancaire de se laver les mains. C'est aux banques de s'impliquer et le gouvernement doit les forcer à faire leur travail".

Motifs politiques

M. Frenette devait insister: "Nous avons fait, très sérieusement, toutes les démarches et les pressions possibles, auprès de toutes les banques".

– Même auprès du Mouvement Desjardins?

– Auprès de tous, a-t-il répondu laconiquement.

La Banque Provinciale, avec laquelle Tricofil fait affaires, est contrôlée par le Mouvement Desjardins.

Bref, "le caractère spécial de Tricofil fait encore peur, a conclu, hier, M. Paul-André Boucher. Et les motifs de cette peur des banques ne sont pas techniques mais politiques. L'alternative proposée par Tricofil est manifestement à l'image d'une société nouvelle et ses retombées sont, politiquement, délicates".

"Si Tricofil meurt, devait encore dire M. Boucher, c'est tout un symbole, toute l'ambition d'un Québec déterminé qui va s'effriter".

Fernand Daoust s'interroge: si Bourassa est social-démocrate...

(L.F.) – "Si le gouvernement Bourassa croit vraiment à la social-démocratie, on va voir jusqu'où! Sinon, il sera complice du refus des banques et de l'échec éventuel de Tricofil".

C'est ce qu'a lancé, hier, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, qui participait à la conférence de presse convoquée par les dirigeants de Tricofil.

"Les travailleurs de Tricofil ne supplient pas le gouvernement de leur faire la charité, a poursuivi M. Daoust. Ils lui demandent simplement de prendre ses responsabilités, comme eux-mêmes et des milliers d'autres Québécois ont pris les leurs, pour faire vivre un projet qui est fondamentalement viable".

Au départ, a rappelé le leader de la FTQ, Tricofil et le gouvernement se sont engagés dans l'expérience avec la certitude que les banques ne feraient pas obstacle à un projet rentable. Or, aujourd'hui, le "blocage injustifié" du réseau bancaire met en cause non seulement Tricofil mais toute initiative semblable qui pourrait voir le jour.

Richesse inouie

"Le gouvernement a les moyens, a dit M. Daoust, d'éliminer un obstacle de taille à un projet dans lequel il s'est déjà engagé". Sinon, a-t-il dit sans plus, "la réaction serait épouvantable".

Les travailleurs de Tricofil, devait dire encore le leader de la FTQ, ont fait la preuve, en un an, qu'un groupe d'ouvriers et d'ouvrières est capable de prendre en main son milieu de travail: "Cette expérience inédite constitue un acquis d'une richesse inouie pour tous les travailleurs québécois".

A ce jour, 103 ouvriers ont pu retrouver leur gagne-pain à Tricofil, sur les quelque 350 qui se sont retrouvés dans la rue au moment de la fermeture de la Régent Knitting, en juin 1974. La moyenne d'âge est de 46 ans.

Le syndicat

C'est grâce à la détermination de leur syndicat que les ouvriers ont pu conserver l'espoir et relancer l'usine, en février 1975. Le président du syndicat, M. Jean-Claude Ménard, a d'ailleurs annoncé, hier, la signature, au début de la semaine, d'une première convention collective sous le "nouveau régime."

Le contrat, d'une durée de 15 mois, inclut le salaire horaire moyen de $3.40 en vigueur depuis la reprise des activités. Ce salaire était, sous la Régent Knitting, de $2.60 l'heure.

La condition des ouvriers de Tricofil, a-t-on redit hier, n'a plus de commune mesure avec ce qu'elle était autrefois: "Et si, dans quelques jours, ils se retrouvaient sans travail, il en coûterait, en six mois, plus de $250,000 aux fonds publics".

A peu près la marge de crédit que Tricofil souhaite obtenir des banques...

Les échos du jour

Pour la première fois dans son histoire, l'Institut de métaphysique appliquée organise un "bercethon" international de 24 heures, pour amasser des fonds et ouvrir ainsi de nouveaux centres dans la région. Vous ne connaissez sans doute pas ce savant Institut. Nous non plus. Mais après de longues discussions épistémologiques avec notre expert religieux, le professeur Nimbus, nous avons établi que les phénomènes de parapsychologie (méditation transcendentale, et autres bébelles du genre) ne relèvent pas de la métaphysique, et que l'Institut commet une grossière erreur dans sa présentation. Conséquemment, on a décidé de ne pas faire plus de publicité à leur bercethon. Et vlan!

•••

Au lendemain de la Saint-Félix, le JOUR a appris entre les branches que notre ami Félix Leclerc se mériterait cette année le prix Calixa-Lavallée de la Société Saint-Jean-Baptiste. Pour l'ensemble de son oeuvre? Pour son dernier et sublime "Tour de l'Ile"? ou pour sa participation à notre campagne de financement? On ne sait pas... On ne peut pas tout apprendre, entre les branches.

•••

Mais on a tout de même appris aussi, comme ça, par hasard, que le prix Calixa-Lavallée serait donné pour la dernière fois à la "musique légère", puisque la Société Saint-Jean-Baptiste songerait à créer un "prix Félix Leclerc" pour cette catégorie. Bravo à notre ami!

•••

Les "échos" se sont mal fait comprendre, hier, semble-t-il. Le texte que préparait Paule Beaugrand Champagne sur le Guatemala n'a pas été abandonné. Simplement retardé, pour tenir compte de la présente situation.

•••

L'après-campagne: – Le courrier d'hier et d'avant-hier a rapporté la somme de $719.34 pour porter la somme totale à $253,202.69 depuis le début de la campagne de financement. Bienheureuses retombées. Comme les enfants prodigues les retardataires sont reçus avec empressement. L'un deux, à la sortie d'un mois d'hôpital, envoie son injection personnelle pour la bonne santé du JOUR.

•••

La parole aux lecteurs: – "Les petits ruisseaux font les grandes rivières", communique un lecteur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui nous adresse $209 recueillis parmi les citoyens de l'endroit... D'un fonctionnaire fédéral "exilé" à Ottawa qui souscrit une action de $100 en ajoutant que "l'indépendance se nourrit du silence de l'espoir..." Un placement beaucoup plus sûr que la loterie olympique... (H. et M.B., comté de Verchères)... "Pour nous aider à franchir au plus tôt l'étape de l'indépendance..." (G.V., Rimouski). "Il est temps qu'il existe une presse libre au Québec..." (D.B., Sherbrooke).

•••

La grève des détenus d'Archambault

Sachitelle nie avoir été approché pour servir de médiateur

par Robert Lévesque

Me Robert Sachitelle, avocat à l'Aide juridique, a déclaré, hier à Radio-Canada, qu'il n'avait jamais été approché pour servir de médiateur dans le conflit qui oppose les détenus en grève de l'Institut Archambault et la direction de ce pénitencier à sécurité maximum.

Me Sachitelle contredit donc les déclarations du directeur Jean-Paul Lebrun qui soutenait depuis quelques jours que cet avocat avait été choisi comme médiateur. Me Sachitelle a même qualifié "d'inexacts" les propos de M. Lebrun sur le rôle qu'il a joué dans le règlement de la grève à Saint-Vincent-de-Paul.

Le directeur Lebrun affirmait que Me Sachitelle n'avait été qu'observateur à la prison de Laval et c'est ainsi qu'il voulait le voir dans un éventuel règlement à Sainte-Anne-des-Plaines.

"Je suis prêt à agir comme médiateur dans la grève à Archambault, a déclaré Me Sachitelle, mais à condition que je puisse intervenir et jouer un rôle comme je l'ai fait à la prison de Laval".

Par ailleurs, la lettre-circulaire que les détenus en grève de l'Institut Archambault attendaient pour lundi est enfin arrivée hier; le directeur Jean-Paul Lebrun, fidèle à la ligne dure qu'il a adaptée depuis le début de la grève le 14 janvier, leur annonce qu'ils perdront leurs trois jours de remise statutaire tant que la grève durera.

C'est maintenant officiel: le directeur Lebrun ne veut pas négocier, et suivre l'exemple du directeur Marcoux de Saint-Vincent-de-Paul. La proposition qu'il a soumise, à l'effet que Me Robert Sachitelle soit le médiateur du conflit, apparaît comme un faux-semblant.

Il a décidé, hier, d'enlever aux détenus le privilège qu'ils ont de jouir d'une remise statutaire de trois jours par mois, pour écourter leur peine. Il leur remettra à condition que les détenus mettent fin à leurs revendications.

De plus, une rumeur circulait, hier, voulant que le directeur Lebrun s'apprête à déménager vers Saint-Vincent-de-Paul une bonne vingtaine de "fortes têtes" qui, selon lui, entraînent les autres détenus à la grève.

Les détenus de l'Institut Archambault n'ont plus maintenant que deux repas par jour, l'un vers onze heures et le suivant vers 14 heures. Encore là, cela ressemble à une mesure de répression. A 14 heures, les détenus ont moins faim, ayant mangé trois heures avant. Mais le soir, ils n'ont rien à se mettre sous la dent.

A onze heures, on leur a donné trois sandwiches, et à 14 heures un repas tiède. Et cela n'existe que depuis le début de la grève.

12 000 membres du Front commun débraient

Les syndicats dénoncent le "double jeu" de la partie syndicale

par Gisèle Tremblay

Pendant que 12 000 membres du Front commun débrayaient hier pour appuyer la lutte du personnel de soutien scolaire, le cartel CSN-FTQ de ce secteur révélait, preuves à l'appui, un "double double-jeu" de la partie patronale.

D'une part, en effet, le porte-parole gouvernemental à la table du soutien scolaire a suspendu mercredi les négociations sous prétexte qu'il y avait des arrêts de travail, conformément, écrit-il, à une politique patronale qui n'a pourtant jamais été appliquée aux enseignants quand ceux-ci débrayaient.

D'autre part, le gouvernement suspend les pourparlers le lendemain du jour où la Fédération des commissions scolaires (son partenaire) se plaint de la lenteur des négociations; et la Fédération réclame pour accélérer les choses, un médiateur quand le gouvernement n'a même pas encore nommé le conciliateur prévu par le code du travail, deux mois après la requête des syndicats à cet égard.

Les enseignants ont débrayé notamment les 16, 20, 21, 23, 28 et 29 janvier, et ont pu néanmoins continuer à négocier. Par ailleurs, la Fédération des commissions scolaires (FCSCQ) est restée silencieuse devant l'inertie du ministère du Travail, que la loi oblige à nommer un conciliateur à la demande d'une des parties.

C'est le président de la Fédération, M. Hubert Lavigne, qui a demandé mardi un médiateur. Les syndicats ont cependant écrit au ministre de la Fonction publique pour qu'il envoie un "mandataire" constater la bonne foi syndicale aux pourparlers.

Le cartel syndical a produit des lettres et télégrammes à l'appui de sa dénonciation. Une lettre du 11 février signée Me Michel Bolduc, porte-parole du gouvernement, annule la rencontre de négociation de ce jour à cause d'un arrêt de travail à Jérôme Leroyer et explique que c'est "pour faire suite à notre politique déjà appliquée et maintenue".

En outre, des télégrammes du ministre du Travail, M. Gérald Harvey, datés du 22 décembre et du 19 janvier, accusent réception de télégrammes syndicaux le pressant de nommer un conciliateur et indiquent que la requête reste à l'étude.

Price et Abitibi forment une nouvelle compagnie

QUEBEC (PC) – Les compagnies Price et Abitibi ont confirmé, hier, leur intention de former une nouvelle compagnie à propriété conjointe, chargée des ventes de bois, qui sera connue sous le nom de Bois Abitibi-Price Ltée.

Cette nouvelle entreprise commencera ses opérations le 1er avril, avec l'ouverture d'un bureau à Toronto, et deviendra ainsi le plus important producteur de bois d'oeuvre dans l'Est du Canada, précise un communiqué publié à Québec.

Elle commercialisera près de 500 millions de P.M.P. provenant de sept scieries de l'Est du pays, soit celles de l'Ascension, Falardeau et Price, au Québec, et Hudson, Thunder Bay, White River et Smooth Rock Falls, en Ontario.



Il y a des soirs où la vie vous apparaît sous des airs penchés, un peu mélancoliques, pleins de vague à l'âme: c'est bien ce mal de vivre que cet homme semble vouloir consoler contre ce lampadaire (téléphoto PC).

Otto Lang: le holà à Cacouna

"J'ai demandé à mes hauts-fonctionnaires d'arrêter les études concernant l'aménagement du port de mer de Cacouna". C'est en ces termes que s'exprimait le ministre fédéral des Transports Otto Lang, devant une délégation de promoteurs du port de mer de Cacouna, hier matin, à Ottawa.

Le ministre poursuivait en disant que le prolongement des études retarderait trop la décision concernant l'aménagement de ce port. Le ministre annoncera donc sa décision ce printemps après s'être assuré que la société Havre-Champlain est toujours dans les mêmes dispositions qu'il y a six mois, c'est-à-dire d'y investir 137 millions de dollars.

La démission des huit du local 298

Le président du syndicat présente sa version

(G-T)–Selon M. Aimé Goyer, président du local 298 à l'Union des employés de service (FTQ), la démission collective de huit dirigeants élus du syndicat est surtout un geste "politique", posé en vue des prochaines élections syndicales le 28 mars.

Les démissionnaires avaient décrit leur geste comme une protestation contre le refus de la majorité dirigeante actuelle de débattre une réforme démocratique des statuts au même congrès que ces élections. Ils reprochent en outre à l'équipe dirigeante divers accrocs à la démocratie syndicale.

M. Goyer a tenu hier à présenter sa version des faits:

• La procédure normale pour amender les statuts du syndicat n'est pas un congrès mais la présentation en tout temps au conseil général du syndicat (15 membres élus) des projets d'amendements, qui sont ensuite adressés aux 20 000 membres; ceux-ci sont réunis en assemblées, trente jours plus tard, pour se prononcer. Or, indique M. Goyer, les démissionnaires n'ont encore présenté aucun projet d'amendement. Il est vrai que le conseil syndical a le pouvoir de rejeter sans consultation les projets d'amendement.

• Les démissionnaires étaient constamment mis en minorité à l'exécutif et au conseil général. Leur départ serait donc l'expression d'une frustration.

• La manifestation que le comité de négociation du syndicat dans le secteur public devait tenir devant le parlement, le 3 décembre, a été annulée parce que la négociation avait été suspendue à la demande du syndicat pour permettre à 11 des 22 négociateurs syndicaux d'assister au congrès de la FTQ. En outre, la liste des autres manifestants, que devait fournir l'un des démissionnaires, n'a jamais été présentée.

• Quant aux 2 000 membres du syndicat qui sont à l'emploi de l'hôpital Maisonneuve, le local 298 les a toujours appuyés même quand ils ont débrayé sans consulter le local et après un vote de 350 membres. Ce débrayage, survenu le 28 janvier pour appuyer 8 confrères suspendus, a entraîné le lendemain 17 nouvelles suspensions. A leur propre demande, le conseil général décidait vendredi dernier de verser aux syndiqués suspendus les jours de salaires alors perdus et de demander l'autorisation aux membres avant de poursuivre cette aide jusqu'aux réengagements.

Des développements sont d'ailleurs survenus hier dans cette affaire. La direction de l'hôpital, qui n'avait pas respecté les modalités légales, a effacé les suspensions et paiera les jours de salaires perdus jusqu'à mercredi, mais décrétait à compter d'hier de nouvelles suspensions contre les "17".

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Négociations dans le secteur public

Parent veut nommer un "observateur impartial"

par François Demers

Le ministre Oswald Parent caresse l'idée de nommer un "observateur, qui pourrait être considéré comme impartial par toutes les parties", à la table des négociations entre l'Etat-patron et ses enseignants.

C'est en fait lundi soir prochain qu'une décision sur ce principe doit être rendue lors d'une rencontre entre toutes les parties patronales concernées par l'Education. On décidera alors si le gouvernement doit nommer un "conciliateur" tel que demandé en décembre par la CEQ, un "médiateur" tel que suggéré cette semaine par la Fédération des commissions scolaires catholiques, ou un "observateur" qui pourrait être "un expert en relations industrielles".

Pour sa part, M. Parent n'a pas caché au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier, à Québec, qu'il affectionne particulièrement la formule de l'observateur.

En tous cas, il explique l'absence de conciliateurs aux tables sectorielles de l'Education (même si cette procédure était "prescrite" par le Code du Travail dès que la CEQ en a fait la demande) par son "impression" que cette demande des syndicats visait seulement à obtenir le droit de grève qui intervient 60 jours après la demande de conciliation.

D'autre part, souligne-t-il, si le ministère du Travail avait effectivement nommé des conciliateurs, comme prévu par la loi on aurait pu accuser ces personnages d'être des "vendus" à la cause patronale puisque ces conciliateurs sont habituellement des fonctionnaires.

Enfin, M. Parent, une fois que tous les partenaires patronaux auront accepté la formule de l'observateur, consentira à ce que la CEQ "soit consultée" dans le choix de ce personnage impartial.

Par ailleurs, le ministre de la Fonction Publique n'a pas le sentiment que cette formule s'impose actuellement pour d'autres tables sectorielles de négociation. Pas à la table des employés de la Régie des Alcools par exemple, l'un des rares endroits où un conciliateur a été nommé, et où, à ses yeux, la négociation progresse de façon satisfaisante.

Pas non plus dans le secteur des affaires sociales "où le rythme est bon".

Uniquement pour l'Education, qualifié par le ministre de "conflit majeur".

M. Parent entend d'ailleurs rencontrer à nouveau la presse la semaine prochaine, en compagnie de ses partenaires de l'Educaion, qui devraient à ce moment-là rendre public des liasses de documents, expliquant notamment comment ils ont établi que les contre-propositions de la CEQ exigent 34 000 nouveaux professeurs.

Selon Parent, il y a consensus du côté patronal

(F.D.) – "Le consensus est maintenant fait" entre le gouvernement et ses partenaires patronaux de l'Education; les quelques points de divergence qui demeurent seront réglés lors d'une rencontre lundi soir prochain. C'est du moins l'affirmation faite hier par le ministre Oswald Parent qui se référait explicitement aux récentes accusations portées contre lui par le président de la Fédération des commissions scolaires, M. Hubert Lavigne.

En tous cas, M. Parent avait reçu de M. Lavigne l'autorisation de M. Lavigne pour faire cette déclaration.

En conséquence, M. Parent maintient la ligne douce dont l'énoncé la semaine dernière avait déclenché la colère de M. Lavigne.

Le ministre de la Fonction publique continue de déplorer l'escalade des mesures de pressions et des ripostes entre ses partenaires patronaux du monde de l'Education et les syndicats. Mais il ne désavoue pas les mesures de répression utilisées par les commissions scolaires.

En fait, les choses vont si bien entre M. Lavigne et M. Parent que la Fédération des commissions scolaires devait approuver hier matin le contenu de la proposition préparée par l'Etat pour le secteur d'enseignement de l'enfance inadaptée.

Pas de table centrale pour le moment

(F.D.) – L'Etat-patron entend consacrer la fin de février à faire le point sur les progrès enregistrés dans la négociation des clauses normatives aux différentes tables sectorielles, avant de décider s'il est opportun de convoquer la table centrale où doivent se discuter les clauses monétaires.

Telle est la réponse du ministre Oswald Parent à la décision du Front commun des 185,000 syndiqués des secteurs public et parapublic qui exigent la convocation de la table centrale pour le 2 mars, ainsi qu'au souhait de la Fédération des Cegeps (une partie patronale) qui demandait cette semaine que la table centrale soit réunie incessamment.

M. Parent soutient en effet que la décision de ne réunir la table centrale qu'au moment où la négociation aux tables sectorielles serait suffisamment avancée est d'abord et avant tout une exigence des syndicats, formulée lors d'une rencontre le 29 septembre dernier et à laquelle l'Etat-patron a donné son accord.

Donc, aux yeux du ministre de la Fonction publique, même si les Cegeps sont, eux, assez avancés pour songer à discuter du monétaire, il est certain qu'ils devront attendre que tous les secteurs du Front commun soient prêts, tant du côté syndical que patronal...

L'hôpital de Verdun: un danger pour les employés et les patients

par Alain Duhamel

Depuis 1971, les employés et les patients du centre hospitalier de Verdun courent des risques pour leur santé et leur sécurité sans que les autorités supérieures, de l'institution et du ministère des Affaires sociales, n'aient encore corrigé les situations les plus manifestement dangereuses.

Le syndicat des employés, affilié à la CSN, a réclamé, plusieurs fois, des enquêtes des services d'inspection du ministère du Travail, du ministère de l'Environnement et même du Service de la prévention des incendies de la ville de Verdun. Tous les rapports ont incriminé l'institution. La salle d'entreposage des réservoirs n'est pas conforme aux normes; on note de graves insuffisances dans la circulation de l'air dans les salles d'autopsie, dans les chutes à linge; de plus, il y a un danger d'incendie au sous-sol; telles sont quelques-unes des constatations des inspecteurs de divers services.

Malgré toutes ces interventions, la situation n'aurait guère changé, selon la CSN. "Que peut-on faire de plus?" a demandé M. Michel Chartrand, "sinon informer le public de la situation".

Et l'avenir ne s'annonce pas meilleur. Le dossier rendu public par le syndicat contient un document des services de protection de l'environnement du gouvernement québécois.

"Il a été décidé à notre réunion que nous devions dépenser le moins d'énergie (sic) possible dans les hôpitaux et les écoles" peut-on y lire... La réunion dont il est question a eu lieu au début du mois de décembre 1975. La note de service s'adressait aux employés du service de l'hygiène industrielle.

Fillette trouvée morte de froid

par Robert Lévesque

L'autopsie pratiquée hier en fin d'après-midi par le docteur Claude Pothel sur le corps de la jeune fillette de six ans, Nathalie Girard, trouvée sans vie dans un parc de l'est de Montréal hier midi, ne démontre aucun traumatisme évident qui aurait pu causer la mort.

Aucunes marques de coups, rien. La petite Nathalie, qui était disparue depuis trois jours, serait vraisemblablement morte d'épuisement et de froid dans ce parc situé pas très loin de la demeure de ses parents, au coin des rues Rousseau et Pierre-Bernard dans le quartier Tétreaultville.

Demain, les médecins-légistes de la police de Montréal procéderont à des analyses au microscope pour déterminer plus précisément si Nathalie Girard est morte de mort naturelle.

Les recherches pour retrouver l'enfant de Raymond et Monique Girard avaient donné lieu à la plus gigantesque battue de l'histoire de Montréal. Pas moins de deux cents policiers, équipés de chiens et d'hélicoptères, de même qu'environ 500 citoyens du quartier et des environs avaient passé au peigne fin les alentours de la demeure des Girard et du parc où l'enfant avait été vu la dernière fois, mardi.

C'est pourtant quatre petits bonshommes de l'âge de Nathalie qui devaient découvrir le corps, vers la fin de la matinée d'hier.

CARREFOUR INTERNATIONAL

CARREFOUR INTERNATIONAL

Une Soirée d'information sur

L'AMÉRIQUE LATINE

le 13 février à 20 heures

Présentation d'un film suivit d'un exposé et de discution
En atelier sur le thème suivant:

CONJONCTURE ACTUELLE DES PRESPECTIVES

4258 de Lorimier **tel.: 527-6611**

FORMATION PROFESSIONNELLE PAR CONTROL DATA

FABRICANT DES PLUS PUISSANTS ORDINATEURS AU MONDE



Notre monde technique moderne perd un nombre incalculable de talents à cause des "lâcheurs d'école" Drop-out. Des étudiants extrêmement doués, abandonnent leurs études parce que, comme ils disent: *"Je ne peux attendre quelques années de plus, je désire l'action maintenant".*

Une alternative est maintenant disponible. L'institut Control Data offre des cours en informatique (niveau collégial) en une année scolaire et moins.

Nous nous proposons comme solution.

Les lâcheurs d'école... on vous attend!

- **PROGRAMMATION informatique programme 420.00**
- **TECHNICIEN D'ORDINATEUR**
- **OPÉRATEUR D'ORDINATEUR recyclage secondaire (jour où soir)**
- **OPÉRATRICE DE KEY PUNCH.**

SÉANCE D'INFORMATION (SANS FRAIS, NI OBLIGATION)
LUNDI LE 16 FÉVRIER À 20 HEURES
● FILM ● DÉMONSTRATION ● TEST D'APTITUDE

PRÊTS-ÉTUDIANTS DISPONIBLES - QUÉBEC - CONTROL DATA

INSTITUT CONTROL DATA
service de formation de Control Data Canada Ltée,

2020 Université, suite 1600, Montréal, P.Q.

284-8484

STATION DE METRO McGILL DANS NOTRE EDIFICE

CONTROL DATA

AVANT DE CHOISIR un CENTRE DE FORMATION

- Regardez autour
- Comparez les différentes écoles
- Obtenez tous les renseignements
- Ne vous inscrivez pas à votre première visite

Gouv. du Québec Permis 749747

Dans un contexte philosophique...

Trudeau évoque sa démission possible pour clause de concience

(PC - LE JOUR) – Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a parlé de remettre sa démission si le Parlement désapprouve le projet de loi en vue de l'abolition de la peine de mort.

Devant des étudiants étrangers, à Victoria, mercredi, le premier ministre aurait déclaré: "Si je ne peux pas réconcilier ma conscience et la pendaison, alors je devrais probablement démissionner car je ferais alors quelque chose qui me serait abject."

Aux Communes, hier, l'ex-chef du Parti progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker, faisant allusion aux propos de M. Trudeau, s'est demandé "si les députés se verront obligés de voter contre l'abolition de la peine de mort uniquement pour pouvoir se débarrasser enfin du premier ministre Trudeau".

Pour sa part, le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, s'est dit convaincu que M. Trudeau n'avait pas pu prononcer de telles paroles. "Je veux en discuter avec le premier ministre avant de faire tout commentaire", a-t-il ajouté.

M. Allmand a répété que les députés seraient libres de voter "selon leur conscience" sur cette délicate question, sauf les membres du Conseil des ministres qui seront liés par le principe de la solidarité ministérielle.

Selon lui, les menaces de démission proférées par le premier ministre et lui-même ne sont aucunement destinées à inciter les députés de la majorité libérale à voter en bloc en faveur du projet de loi.

"Il y aura un bill gouvernemental qui liera les membres du Cabinet, mais les députés qui ne sont pas d'accord avec le Cabinet seront libres de voter comme ils le veulent", a assuré le ministre sur un ton sibyllin.

D'autre part il n'a pas été possible d'obtenir davantage de commentaires du premier ministre au sujet de ses déclarations, mais ses adjoints ont déclaré un peu plus tard qu'il n'avait pas voulu dire par là qu'il démissionnerait si la Chambre des Communes décidait de rétablir la peine de mort. Cette affirmation, ont-ils fait valoir, se situait au plan philosophique et ne doit pas être extraite de ce contexte.

La philosophie politique, la morale gouvernementale et la conscience individuelle, telles sont quelques-uns des thèmes profonds abordés au cours de la période de questions à laquelle le premier ministre s'est livré devant la plupart des 192 étudiants du Collège Lester-B. Pearson, ainsi désigné en l'honneur du prédécesseur de M. Trudeau.

Le chef du gouvernement fédéral avait ouvert la séance en déclarant qu'il est difficile de préserver la démocratie dans une société affluente sans exercer une large mesure d'auto-discipline.

Les étudiants, qui sont inscrits au collège pour une période de deux ans, ont mis au point leur propre système démocratique en habitant et en travaillant ensemble, créant ainsi un modèle qui pourrait être pris en exemple par le reste du monde, a déclaré M. Trudeau.

Cri d'alarme de Lise Bacon

L'endettement du crédit à la consommation s'est de 17,1% en un an accru

(F.D.) – "Notre société a débouché sur un marché où les sollicitations à consommer et à s'endetter sont pressantes, à tel point que l'endettement du crédit à la consommation au Canada, s'est accru de 17.1% depuis l'an dernier pour atteindre 18.57 milliards, soit le double en sept ans."

Tel est le cri d'alarme qu'a lancé hier le ministre des Consommateurs, Coopératives, Institutions financières et Immigration, Mme Lise Bacon devant les membres de l'Association des directeurs de crédits réunis à Québec.



Lise Bacon, un cri d'alarme pour les consommateurs.

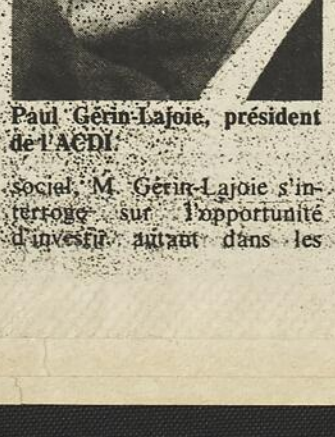
Le discours de Mme Bacon visait en fait à rappeler à ceux qui prêtent leurs devoirs moraux vis-à-vis ceux auxquels ils prêtent, notamment envers les "30% des familles du Québec qui vivent en-dessous du seuil de la pauvreté et qui s'endettent bien souvent pour satisfaire des besoins forts importants." La conférencière a d'ailleurs rappelé que c'est ce groupe de "consommateurs défavorisés" qui est le plus susceptible de tomber entre les mains des usuriers.

Message annuel du président de l'ACDI

Pourquoi investir 26 fois plus en armement qu'en aide ?

Dans son message annuel, le président de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), M. Paul Gérin-Lajoie, après avoir rappelé longuement les objectifs et les modes de fonctionnement de son organisme, lance un appel à la compréhension des citoyens et des institutions face aux graves problèmes de développement.

Soulignant que le budget de l'ACDI, un budget de $900 millions, en fait une institution dont le budget vient en troisième lieu, après ceux de la Défense nationale et du Bien-Etre social, M. Gérin-Lajoie s'interroge sur l'opportunité d'investir autant dans les armements. Ainsi, en 1973, on dépensait, dans le monde, la somme de $245 milliards en armements, "soit 26 fois plus que le montant total de l'aide au développement fournie par les 17 pays industrialisés membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE".



Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI.

Enfin, rappelant les objectifs connus de l'ACDI, M. Gérin-Lajoie ajoute qu'au niveau de l'assistance technique, il faut apporter des correctifs. "On a eu trop tendance, dit-il, dans les pays en développement, avec l'acquiescement des pays industrialisés, à recevoir des coopérants étrangers sans se soucier de former le personnel autochtone qui permettrait bientôt de se passer de coopérants. On continue sans mauvaise conscience à recevoir, au Canada et dans les autres pays industrialisés, des boursiers étrangers qui sont placés dans des conditions telles qu'un bon nombre d'entre eux deviennent des "déracinés", incapables de jouer efficacement le rôle auquel ils étaient destinés dans le développement de leur pays".

La Commission des accidents du travail est lente à la tâche

par François Demers

Sept mois après l'adoption de la loi 52 sur l'indemnisation des victimes des maladies industrielles, 4 mois après la fin de la longue grève de l'amiante, la Commission des Accidents du travail (CAT) n'avait toujours examiné que 1 804 mineurs.

Plus exactement, le premier février dernier, son comité avait examiné les rapports médicaux de 1,804 mineurs de la région de Tetford, rapports médicaux rédigés par les médecins des compagnies, 204 de ces mineurs n'ont pas reçu le certificat médical les autorisant à continuer de travailler dans les mines, 198 cas sont encore à l'étude par un comité d'experts siégeant à Montréal.

C'est donc une mise en branle extrêmement lente de la CAT dans l'application d'une loi présentée comme la solution au problème de santé des mineurs de l'amiante, que les dirigeants de la CAT ont décrit hier devant la commission parlementaire des Richesses naturelles.

En fait, des 204 mineurs auxquels on a retiré leur certificat médical, 40 seulement ont reçu, l'indemnité forfaitaire prévue dans la loi et proportionnée au degré d'amiantose qu'ils ont atteint. Aucun n'a reçu l'indemnité complémentaire versée pour compenser entre le salaire qu'un mineur touchait pour travailler dans une mine et le salaire qu'il touche en quittant pour raison de maladie cette branche de l'emploi.

Le juge Maurice Tessier, président de la CAT a d'ailleurs expliqué que non seulement les examens médicaux continuent d'être effectués par les médecins de la compagnie mais encore qu'un mineur qui a perdu son certificat médical de la CAT, parce qu'atteint d'une maladie industrielle, peut toujours conserver son emploi si la compagnie minière en décide ainsi.

Si on l'attrape

Dans un tel cas, seul le ministère des Richesses naturelles du ministre Jean Cournoyer pourrait faire évacuer ce travailleur de la mine, si un de ses inspecteurs parvenait à s'apercevoir de sa présence sur les lieux. Or, ces inspecteurs ne font que passer...

Par ailleurs, si tous les mineurs s'étant vu refuser leur certificat médical, doivent toucher l'indemnité forfaitaire proportionnelle, ce paiement n'a pu être effectué rapidement parce que la CAT n'a reçu les formulaires prévus par la loi qu'avec 5 mois de retard...

En ce qui concerne l'indemnité complémentaire, elle ne sera versée que si un mineur ayant perdu son certificat médical est renvoyé par la compagnie et après qu'un comité de la CAT lui aura trouvé un nouvel emploi et aura calculé la perte de salaire hebdomadaire subi.

On ne sait pas trop ce qui se passe si un mineur frappé d'amiantose décide de son propre chef de quitter la mine. Un dirigeant de la CAT répond que ce cas est identique à celui qui est renvoyé par la compagnie; un autre, que ce mineur perd tout.

Ce qui est certain par contre c'est que le mineur "accusé" d'amiantose qui refuse un autre emploi offert par la compagnie minière pour laquelle il travaillait, perd tout.

Un autre fait certain, la loi précise que ce sont les compagnies minières qui doivent défrayer à 100% le coût des indemnités.

Conclusion du député péquiste Lucien Lessard: "C'est encore une loi pleine de trou qu'on a votée ici, à l'Assemblée Nationale, à la vapeur, sous le chantage du ministre Jean Cournoyer. Alors qu'on a tenté d'expliquer au ministre que les patrons avaient toujours la possibilité de passer à côté. On constate qu'on a créé encore une fois une illusion".

Conclusion du nouveau ministre du Travail Gérald Harvey, responsable de la CAT: le gouvernement libéral et la CAT préparent actuellement une nouvelle loi de la CAT qui pourrait entrer en vigueur au début de 1977.

Rail: le juge Hall nommé conciliateur

OTTAWA (PC)– Le ministre du Travail, M. John Munro, a annoncé hier la nomination du juge Emmett Hall comme commissaire conciliateur dans le conflit national du rail.

La tâche du juge Hall consistera à intervenir et à recommander une formule de règlement dans la confrontation opposant les 11 compagnies ferroviaires et le Syndicat des cheminots, fort de 95,000 membres.

L'inflation a repris en janvier

...mais pas aussi forte qu'en 1975

OTTAWA (PC)– Malgré une accalmie de la hausse des prix alimentaires en janvier, Statistique Canada a annoncé, hier, que des coûts plus élevés pour le logement et l'énergie ont encore causé une augmentation générale de l'indice du coût de la vie.

Le gel des prix décrété en décembre par les grandes chaînes d'alimentation aura tout de même eu un certain effet dans l'ensemble de l'inflation, puisque l'indice des prix à la consommation, jauge la plus fréquence de ce mal, a grimpé de six dizièmes de un pour cent (soit un rythme annuel de plus de 7%), après une hausse modérée de un dizième de un pour cent en décembre.

La dernière augmentation porte donc l'indice à 9.6 pour cent plus haut que son niveau de janvier 1975, et c'était le deuxième mois consécutif où la hausse du coût de la vie a affiché un rythme de moins de 10 pour cent pour une période de 12 mois.

L'Ontario surtout

Les consommateurs ont été assaillis par toutes sortes de hausses le mois dernier. En Ontario, la taxe de vente qui avait été abaissée à cinq pour cent en avril dernier a été reportée à sept pour cent. Supprimée temporairement l'automne dernier pour relancer l'industrie automobile, la taxe de sept pour cent sur les voitures neuves a été remise en vigueur en janvier.

Au même moment, ajoute Statistique Canada, les coûts de propriété ou de location d'un logis ont augmenté de même que la plupart des articles nécessaires à l'entretien d'une maison.

Janvier a vu la hausse des taux du gaz naturel et de l'électricité dans plusieurs villes ontariennes de même que ceux du téléphone au centre du Canada. Le gaz a également augmenté à Vancouver et à Montréal.

Les aliments

Quant aux prix des aliments, ils ont baissé en janvier, suivant ainsi la tendance du boeuf et de la volaille. Ont aussi baissé quelques produits laitiers, huiles et matières grasses.

Si les prix du boeuf ont été réduits, ceux du porc ont été révisés à la hausse en janvier et les repas au restaurant ont coûté plus cher.

La partie alimentaire de l'indice, après avoir grimpé modérément ces deux derniers mois, s'établit maintenant à 8.3 pour cent plus haut qu'en janvier 1975. Il y a également eu des baisses saisonnières des prix des vêtements, surtout des manteaux pour hommes et femmes.

Le fascicule de propagande du Conseil du patronat

par Pierre Sormany

Dans le but de participer à "l'éducation économique" des Québécois, et dans une optique qui soit conforme aux vues des dirigeants d'entreprises, le Conseil du patronat publiait cette semaine un fascicule intitulé: "Des profits, oui, mais pour qui?" (en vente à $2.00, aux éditions du Jour).

Vision capitaliste d'un monde capitaliste, l'analyse est un peu courte dès qu'elle quitte ce schème de référence (sur "l'échec" soviétique ou yougoslave, par exemple). Elle est nettement déficiente lorsqu'elle insiste sur le réinvestissement des profits comme facteur de croissance et de progrès, sans remettre en question le pouvoir de décision qui est concédé aux détenteurs de ce profit.

Car si les auteurs affirment qu'il n'y a pas de "profits excessifs" en autant que tous les profits, gros ou petits, sont réinvestis intelligemment, ils oublient de noter que, justement, le système économique de la libre entreprise capitaliste laisse les détenteurs de ce capital comme seuls juges de ce qui est intelligent et ce qui ne l'est pas. Lockheed a jugé intelligent d'affecter une partie de ses profits à corrompre un prince belge. Imperial Oil juge aussi "intelligent" de soutenir le Parti libéral aux élections canadiennes.

L'arbitraire de ce réinvestissement des profits apparaît encore plus évident dans le cas d'entreprises monopolistiques, qui peuvent hausser leurs prix et imposer leurs produits, en créant même des besoins "artificiels".

Le Conseil du patronat reste fidèle à lui même, dans cet exposé malheureusement plus près de la propagande que de l'analyse, par son absence de tout sens critique. Le plus triste, c'est qu'on présente ce texte sous le couvert de "l'éducation économique".

Les économistes francophones québécois se regroupent en association

(P.S.) – Le vieil adage selon lequel deux économistes ne peuvent jamais être d'accord (et qu'on trouvera donc autant d'explications de phénomène que d'économistes qui l'étudieront... et parfois même plus!) n'est pas près d'être démenti. On aurait sans doute tort d'en conclure qu'il est inutile de regrouper les économistes, ne serait-ce que pour favoriser ces forums qui naissent toujours du rapprochement de thèses voisines ou divergentes.

Au Québec, mis à part les associations savantes, bien fécondes sans doute, mais assez loin des préoccupations quotidiennes des économistes, il n'existait jusqu'ici aucune association apte à regrouper ainsi les francophones de cette spécialité.

L'Association des économistes du Québec (AEQ), enregistrée à Québec le 16 juin dernier, aura donc son congrès de fondation (avec définition des statuts et élection de l'exécutif) les 9 et 10 avril prochain, à l'Auberge des gouverneurs du Centre-ville de Québec (avec conférenciers invités et débats sur des questions économiques).

Pour cette nouvelle association (déjà 150 membres environ, pour près de 1,000 économistes "visés"), trois buts et deux adresses. Les buts: solidarité-rapprochement sur les questions professionnelles; constitution d'un forum sur les thèmes économiques "concrets"; occasion pour les membres de prendre occasionnellement position officiellement dans les débats d'actualité économique. Les adresses: 1139 Avenue du Parc, Québec 6, ou M. Denis Durant, a/s de la Caisse de dépôt et de Placement, 1300 Tour de la Bourse, à Montréal.

La coopérative agricole de Granby

Le cap du quart de milliard est franchi

par Pierre Sormany

Alors que la Coopérative fédérée devenait en 1975 la première entreprise "privée" québécoise française à franchir le cap du demi-milliard, sa principale coop affiliée, la Coopérative agricole de Granby, parvenait à elle seule à atteindre le quart de milliard.

En deux ans seulement, cette entreprise qui a peu à peu regroupé la majorité des industries laitières mineures au Québec, pour devenir la plus grande entreprise d'ici, dans le secteur de la transformation, aura donc accru son chiffre d'affaires de 58 pour cent, passant d'environ $155 millions à $ 250 millions.

Production record

Cet accroissement spectaculaire du chiffre d'affaires est certes gonflé artificiellement par l'inflation, mais c'est avant tout la croissance remarquable de la production qu'il convient de noter. Avec des réceptions de lait de 2.1 milliards de livres à la Coopérative et sa filiale Québec-Lait, la C.A.G. représente à elle seule 40% du lait industriel transformé au Québec, et 20% du volume canadien total.

Et cette percée s'est produite alors que la hausse des prix amenait une diminution de la consommation de toutes les catégories de produits: 10% pour le beurre, 16% pour le lait en poudre, 4% pour le fromage cheddar. Ce dernier secteur est d'ailleurs le seul où la production de la C.A.G. ait diminué nettement, pour se retrouver au niveau de 1972-1973, soit 46 millions de livres.

On se rappellera que le JOUR avait attribué, l'été dernier, cette diminution de la production à la trop grande dépendance de la Coopérative face à son principal client, la compagnie Kraft Food, qui avait réduit ses achats de cheddars canadiens. La direction de la compagnie affirme toutefois que ce contrat qui la lie à la multinationale Kraft lui donne accès à des marchés qui lui seraient, sans cela, inaccessibles. Elle vient d'ailleurs de renouveler, le 23 janvier dernier, cette entente, en signant un contrat qui s'étend sur quinze ans (jusqu'en 1990), et implique des ventes de plus d'un milliard.

Reste à savoir si la "plus grande fromagerie au monde", celle de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, réussira à s'assurer une certaine stabilité en diversifiant un peu plus sa clientèle.

Cettte diversification de la clientèle, la filiale Québec-Lait, qui distribue les produits laitiers aux chaînes d'alimentation, l'a pour sa part réussie cette année, en ravissant les marchés IGA, National, l'Equipe, Boniprix, Bonimart et l'Hypermarchés à divers concurrents, en septembre dernier. Au cours de la réception de presse qui suivait hier l'assemblée annuelle, la compagnie a d'ailleurs annoncé que d'autres ententes du genre sont sur le point d'être conclues.

Les "avance-recule" de la politique fédérale du lait

(P.S.) – L'année 1975 a été parmi les meilleures, au chapitre de la production laitière, à cause des conditions climatiques remarquables.

Malheureusement, parce que la hausse du coût des intrants s'est poursuivi, les producteurs ont dû exiger, malgré tout, des prix de plus en plus élevés pour leur lait. Avec le résultat que la consommation a diminué, et que l'on s'est retrouvé avec une sur-production record.

Le ministère fédéral de l'Agriculture, responsable de la distribution de ces surplus, a donc pris des mesures draconiennes pour ramener la production au niveau de la consommation: soit l'imposition d'une lourde surtaxe à la production laitière.

M. Philippe Parizeau, jusqu'ici directeur général de la Coopérative agricole de Granby, a profité hier de l'Assemblée générale annuelle de cette société pour dénoncer l'absurdité d'une telle politique, faite de "mesures soudaines", correctives et souvent même répressives.

Par ailleurs, M. Parizeau a annoncé qu'il prenait sa retraite, conformément à ce qu'il avait déjà décidé en 1973. Il sera remplacé par M. Raynald Giroux, 52 ans, qui est avec la Coopérative depuis 1954 (il a commencé comme chef de l'usine de Bon-Conseil) et était jusqu'à ce jour directeur de la division du lait industriel.

la chronique du québec

par Jacques Guay



entre nous

AUTANT NE PAS AVOIR VU LE JOUR — Celui d'hier dont la manchette m'a abattu. "Les banques refusent de prêter, Tricofil est menacée de mort".

Conservez cette première page. Un jour, peut-être, les exploiteurs et les lâches paieront le prix des espoirs qu'ils auront assassinés.

Les banques passent encore. C'est dans la philosophie du système. The Royal Bank n'a rien à gagner à favoriser une usine auto-gérée.

Mais les Caisses populaires?

René Lévesque parlait, mardi soir, du rôle dominant des coopératives dans le secteur financier d'un Québec indépendant. Mon Dieu! Si le Mouvement Desjardins se comporte demain comme aujourd'hui, ce rôle ne sera pas reluisant.

L'indépendance du Québec ne suffira pas. Il faudra également libérer les mouvements coopératifs et s'en servir comme d'un instrument collectif.

Tricofil doit vivre. C'est plus essentiel au Québec que toutes les places Desjardins au monde.

Les nouvelles clés du royaume

CHICOUTIMI

C'est au Saguenay que le président du Parti québécois a retrouvé, mardi soir, les clés du royaume comme à la belle époque de la Révolution tranquille.

Mais cette fois, il ne s'agit plus seulement d'électricité mais de finance, de fiscalité et de culture. Prenant la parole devant des hommes d'affaires réunis au Club Richelieu, M. Lévesque les a cependant rassurés: "Il ne s'agit pas de nationaliser comme des enfants d'école qui disent: on va arracher ça aux Anglais; on va arracher ça aux Américains..."

Les coopératives

M. Lévesque a expliqué que rien n'oblige l'Etat à s'approprier le secteur financier qui, devant cependant être entre les mains de la collectivité, pourra fort bien être entre celles des coopératives qui auront, sous un gouvernement péquiste, un rôle dominant.

Il a cependant identifié quelques secteurs où l'Etat devra intervenir, notamment l'amiante et le papier.

Des peanuts

"Notre amiante, une ressource unique au monde, est entre les mains de cinq ou six peanuts américaines, la Johns Manville comprise. Si on ne contrôle pas ça, on est moins intelligent que les Arabes qui paient le pétrole $0.15 le gallon. Ils ont appris que quand tu as une ressource que tu contrôles, tu t'en sers à ton profit et tu charges aux autres le prix du marché."

Le chef du PQ s'est tout particulièrement scandalisé de la situation du papier. "Chaque fois que le prix monte, le feu me pogne. On le paie ici le même prix qu'à San Francisco.

On nous charge chez nous le prix du transport comme à des colonisés. Le double prix pourtant ça existe dans le monde entier mais ça exige des contrôles."

Et devant un auditoire où les courtiers d'assurances étaient sans doute assez nombreux il a également fustigé la fuite des capitaux - $2 milliards par année - qui s'effectue par les grandes compagnies d'assurances comme "La Métropolitaine de ma grand-mère et La Prudentielle de mon grand-père, la Bank of Montreal, la Toronto Dominion et la Royal Bank, l'équipe à l'esprit ouvert".

"Tout ça prend notre argent et a le droit de faire ce qu'il veut avec. Ca c'est la finance."

"Là-dessus, a-t-il ajouté, les créditistes ont frappé un noeud mais n'ont jamais eu le courage de le suivre jusqu'au bout."

La petite entreprise

M. Lévesque a affirmé que le PQ n'a pas l'intention de toucher aux moyennes et petites entreprises — qui emploient plus de 50% de notre main-d'oeuvre — sinon pour les aider par des subventions à la gestion et à la recherche.

Il a dénoncé, par ailleurs, les grandes chaînes comme Dominion et les centres commerciaux comme ceux de Seal's qui étouffent par leur système d'achat la capacité de production et d'initiative de l'entreprise québécoise. "Quand j'entends les gars de la Chambre de commerce qui partent pour la gloire et qui disent: il faut devenir compétent et agressif pour conquérir les marchés internationaux... on n'est même pas capable de prendre le marché québécois".

La décadence

Présentement, selon M. Lévesque, nous sommes des mendiants du développement, des quêteux professionnels qui ont toujours voulu des gouvernements comme celui que nous avons. Gouvernement "qui est la décadence ambulante et qui s'est mis dans une position où il est constamment exposé au chantage".

JONQUIÈRE

Le fédéral s'installe

Grande conférence de presse, en fin d'après-midi aujourd'hui à l'hôtel de ville de Jonquière. Le président du Conseil du Trésor, l'honorable Jean Chrétien, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, et le député du comté, Me Gilles Marceau, doivent annoncer ce que ce dernier a qualifié de plus grand projet jamais lancé par Ottawa dans la ville.

Renseignements pris, il s'agit de bureaux régionaux de certains ministères fédéraux, dont celui du Revenu. On parlera de la création d'environ 1,000 emplois. Bref, la même opération qui a été amorcée par le ministre des Approvisionnements, M. Jean-Pierre Goyer, à Matane et qui doit se poursuivre à Shawinigan. La décentralisation fédérale suit les plus forts votes que le PQ a obtenu en 1973.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Le PQ si, Garneau no

Les 110 professeurs du Cegep de Rivière-du-Loup ont décidé de verser chacun $2 par semaine au Parti québécois pour protester contre la lenteur des négociations et les offres patronales dans le secteur public.

Ils sont les premiers à suivre l'un des divers moyens qui avaient été proposés pour manifester le mécontentement des membres du Front commun.

A suivre?

Les stratèges du Front commun doivent décider dans les jours qui viennent s'ils intensifieront cette forme de pression.

A 185,000 membres du Front commun, il y a des trésoriers au PQ qui doivent toucher du bois et se croiser les doigts.

Contre le gel de la qualité de l'éducation



Dans les discussions contractuelles avec l'Association Provinciale des Enseignants Protestants, le gouvernement et ses partenaires "The Quebec Association of Protestant School Boards" ont:

- refusé d'engager des bibliothécaires et des conseillers en orientation
- refusé d'engager un nombre adéquat de spécialistes à l'école élémentaire
- refusé de réduire le nombre d'élèves par classe
- refusé de réduire les tâches de secrétariat des enseignants
- refusé d'augmenter le temps alloué aux périodes de préparation et de consultation.

Les revendications des enseignants ont pour but d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage dans nos écoles.

Les tâche de l'enseignant, c'est-à-dire celles qui peuvent être exigées par la direction locale, sont trop nombreuses et diversifiées pour être toutes exécutées efficacement par la même personne.

Rapport C.E.T.E.E.S.
Ministère de l'Éducation
Gouvernement du Québec.

Le gouvernement a entrepris une étude en profondeur sur la tâche de l'enseignant qui fut réalisée par la "Commission d'Étude de la Tâche des Enseignants de l'Élémentaire et du Secondaire."
En dépit des conclusions de la Commission, publiées en 1975, le gouvernement et les commissions scolaires protestantes ont ajouté, au cours de leurs discussions sur les négociations, les tâches suivantes à celles qui étaient fixées par la précédente convention:

1) Assumer la responsabilité de conseiller en orientation
2) Assumer la responsabilité de bibliothécaires
3) Assumer la responsabilité des classes foyers
4) Assumer toutes les responsabilités connexes exigées par la Commission Scolaire.

Le gouvernement et les commissions exigent que les enseignants deviennent des touche-à-tout malgré les études qui recommandent le contraire.

Nombre d'élèves par classe

Au cours des négociations actuelles, les enseignants ont réclamé des classes avec moins d'élèves pour leur permettre de donner une instruction individuelle, une meilleure compréhension répondant aux besoins de chaque élève, et plus de temps à chaque étudiant.

L'Association Provinciale des Enseignants Protestants réclame:	Le rapport du gouvernement sur les conditions de travail (C.E.T.E.E.S. 1975) préconise:	La situation actuelle aux Commissions Scolaire Protestantes du Grand Montréal est:	Le Gouvernement et les Commissions Scolaires Protestantes:
Nombre maximum d'élèves par classe:	Nombre maximum d'élèves par classe:	Nombre maximum d'élèves par classe:	Nombre maximum d'élèves par classe:
Maternelle: 15	.....	27	
Elémentaire (1er cycle): 20	25	36 (pour le niveau 1 seulement)	Refusent de négocier sur la base d'un maximum d'élèves par classe et offrent une formule de rapport maître/élève qui ne représente aucune amélioration au regard de la situation actuelle.
Élémentaire (2ème cycle): 22	25	38	
Secondaire: 24	25	38	
Secondaire Professionnel: 8-18*	considération spéciale	20	

*(dépend du sujet)

Les enseignants se battent pour une réduction du nombre d'élèves par classe qui serait bénéfique à tous les élèves de nos écoles.

Association des Enseignants de Montréal
5485 Sherbrooke ouest suite 201
Montréal, Québec

Un an de prison pour un fonctionnaire

par Robert Lévesque

M. Claude Delcourt, qui était fonctionnaire au ministère fédéral de l'Immigration jusqu'au printemps dernier, a été condamné à un an de prison et à une amende de $5,000, hier, par le juge Claude Joncas des Sessions de la Paix.

M. Delcourt était accusé d'avoir participé à un réseau qui facilitait à de faux immigrants l'obtention de documents falsifiés, comme des passeports ou des permis de travail. C'est par ce "réseau Delcourt" que Piétro Chiara (Zio Pétrino), que la CECO a identifié comme l'un des ambassadeurs des mafias siciliennes et calabraises à Montréal, avait obtenu un faux passeport.

L'un des complices du réseau Delcourt, M. Célestino Castelo Branco, un ressortissant portugais, a été condamné pour sa part à trois mois de prison pour usage de faux.

Claude Delcourt, agé de 47 ans, avait plaidé coupable à quatre chefs d'accusation de conspiration pour usage de faux, d'usage de faux, de fabrication de faux et d'utilisation illégale d'un sceau public du Canada.

En effet, c'est en emportant avec lui, lorsqu'il quitta son emploi au ministère de l'Immigration, un sceau officiel de l'Immigration canadienne que Delcourt avait eu la possibilité de fabriquer des faux ayant l'air de vrais.

Chacune des accusations qui pesaient sur Delcourt aurait pu lui valoir 14 ans d'emprisonnement. Le juge Joncas, en rendant sa sentence globale d'un an, a expliqué qu'il considérait comme minime le danger de récidive. Quant à l'amende de $5,000, elle résulte d'une accusation de pots-de-vin que Delcourt avait acceptés lorsqu'il travaillait à Dorval pour le ministère de l'Immigration. Il a trente jours pour payer, sinon on ajoutera une deuxième année d'emprisonnement à sa peine.

Quant au ressortissant portugais, âgé de 36 ans, le juge a tenu compte qu'il n'avait aucun antécédent judiciaire pour lui accorder une peine de trois mois de prison. Branco n'étant pas citoyen canadien, le juge a souligné que cette condamnation pouvait avoir de plus lourdes conséquences pour lui.

Chartrand entrevoit la nécessité d'un parti socialiste

par Jean-Noël Bilodeau

Le syndicaliste Michel Chartrand fait confiance aux travailleurs lorsqu'il entrevoit la nécessité d'un parti politique ouvrier au Québec.

Interrogé par des étudiants au cours d'un débat-midi, hier, au Collège de Rosemont, M. Chartrand a tenu toutefois à préciser qu'avant de créer un tel parti, il faudra définir une philosophie de la lutte ouvrière.

"Il faudra préciser c'est quoi le combat de la classe ouvrière", a-t-il ajouté en soulignant que ce sont les travailleurs qui ont fait évoluer leurs centrales syndicales.

"Il y a encore quelque temps, on retrouvait des clauses dans certains contrats de travail qui précisaient qu'on ne pouvait parler ou faire de la politique au cours des réunions syndicales. Ça a évolué depuis", a précisé le syndicaliste.

Dans la même foulée, M. Chartrand, confondant le système capitaliste et le Parti québécois, s'en est également pris à ce dernier "qui ne veut pas énerver personne, même pas les vieilles filles de Westmount".

"À ce que je sache, a-t-il dit, le PQ ne s'est jamais prononcé contre le capitalisme. Il n'y a pas un parti de l'Assemblée nationale qui soit socialiste. Et un parti pour tout le monde, même pour les exploiteurs, c'est un parti contre moi, contre mon père, contre mes frères."

"On ne peut pas diviser les problèmes constitutionnels des problèmes économiques, a commenté M. Chartrand; si le PQ veut des transformations profondes, qu'il mette le monde dans le coup. Ça m'énerve quand ils disent de les élire et d'attendre qu'ils nous arrivent avec leurs transformations."

"C'est de la folie, de la niaiserie, a-t-il conclu, de vouloir remplir des sièges, faire élire des députés. Il n'y a pas de libération du peuple dans un régime capitaliste. On ne libère pas autrement que par les armes. Avec l'affaire du Chili, j'ai fini mon éducation politique."

le labyrinthe

par Alain Duhamel

MAL PRIS? Le Jour peut vous aider à vous y retrouver dans le labyrinthe bureaucratique de nos services publics.
ÉCRIVEZ-NOUS: Le labyrinthe, 387 boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Un guide touristique pour les handicapés

"Depuis un accident survenu il y a deux ans, nous écrit Madame Henriette Germain, de Sherbrooke, je suis paraplégique et connais les problèmes auxquels doivent faire face les personnes ne pouvant se déplacer autrement qu'en chaise roulante".

Madame Germain, géographe, a dessein de constituer un guide touristique à l'intention des handicapés dans lequel ils trouveraient une liste des établissements capables de les accueillir, tant par le dévouement de leur personnel que par les équipements accessibles et conçus en fonction de leurs particularités.

Malheureusement, le projet de Madame Germain, qui serait sans doute fort utile et contribuerait à intégrer les handicapés à la vie québécoise, n'a reçu aucun appui des gouvernements fédéral et provincial.

"Comme de récentes démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial se sont avérées infructueuses, ce sont les intéressés eux-mêmes qui pourront contribuer à la préparation du guide..."

On peut rejoindre Madame Henriette Germain en lui écrivant au numéro 1725, rue Dunant, à Sherbrooke.

En outre Madame Germain, nous avons pris l'initiative de toucher un mot de votre affaire au **Comité de liaison des handicapés du Québec** qui vient d'inaugurer un centre de renseignements et de référence à l'intention des handicapés. Une personne de ce comité tentera de vous rejoindre d'ici peu. A Montréal, le comité de liaison est situé au 2222, rue Laurier est; tél: (514) 524-3366.

Chez Lasalle, pas de barbu au volant!

Quelques jours avant Noël, la compagnie des taxis LaSalle, à Montréal, a congédié l'un de ses chauffeurs, M. Réjean Roy, parce qu'il portait une barbe!



M. Réjean Roy, chauffeur de taxi, autrefois à l'emploi de LaSalle, a été congédié à cause de sa barbe...

Ce sont les règlements de la compagnie, nous laisse entendre un porte-parole de LaSalle. "C'est une question d'identification. Nous avons plusieurs communautés religieuses parmi nos clients et quand elles ne peuvent pas identifier notre chauffeur, elles en demandent un autre...". Tous les chauffeurs de LaSalle doivent posséder une carte d'identité... et cela devrait suffire à la clientèle, même religieuse.

Nous avons mis la main sur le texte des règlements des taxis LaSalle. Il s'agit d'un feuillet comprenant 11 paragraphes et portant le titre: "Règlements provisoires, le 30 octobre 1975".

Le règlement numéro 7 se lit comme suit: "Le chauffeur devra être propre en tout temps et avoir une tenue verstimentaire des plus soignée (sic)". Les dirigeants de cette compagnie devraient se rendre compte que le port de la barbe ne constitue pas une malpropreté, pas plus que la calvitie ne constitue une "exposition indécente".

Et du reste, on a pas encore vu un chauffeur de LaSalle refuser une course parce que le client portait barbe et moustaches...

En passant, il conviendrait peut-être de relire sur les ondes du radio-taxi le règlement numéro 6 de la même compagnie: "Le chauffeur devra employer un langage digne de notre culture".

Au pas de la tortue

Du Niger jusqu'à Montréal, une lettre a mis cinq jours à se rendre.

Mais de la succursale postale jusqu'à la boîte postale du destinataire, il en a fallu huit. Et encore, il s'agissait d'une lettre recommandée!

M. Paul Villeneuve, qui attendait cette lettre impatiemment, a trouvé dans sa boîte postale de la succursale Beaubien, un carton "Dernier avis" lui signifiant qu'une lettre recommandée l'attendait depuis quelques jours.

Or M. Villeneuve passe tous les jours à sa boîte postale et affirme n'avoir jamais reçu un premier ou même un second avis avant de recevoir le dernier.

Y aurait-il une salle des pas perdus à la succursale postale Beaubien?

Les clients insatisfaits du service postal peuvent toujours se plaindre au maître de poste, remonter la hiérarchie bureaucratique jusqu'au ministre des Postes, à Ottawa, il est peu probable que nous retrouvions un jour un service postal d'une qualité égale à ce que nous connaissions il y a dix ans.

Des conflits nombreux depuis quelques années et une politique de gestion du personnel parfois confuse ont détruit le moral des employés des Postes. Et jusqu'à ce que les parties en cause trouvent les moyens de motiver les employés, il en sera ainsi.



Lisez les publications des
Amitiés Québec-Chine

$0.50 chacune

Les Communes
L'éducation
La libération des femmes
La santé
Les usines
La vie quotidienne

Abonnez-vous au Bulletin
"La Chine maintenant"
$1.00 / an

Pour informations ou présentation de diapositives écrire aux

Amitiés Québec-Chine
C.P. 24 Succursale D
Montréal

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE

CANADA - ÉTATS-UNIS - NATIONS UNIES

Collectionnez comme les experts le font -
Pas de doubles ou d'accumulations inutiles -
Envoyez 0.25 pour recevoir nos listes et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent -

OMNIPHILA ENRG. REGD.

(dépt J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

monde

La prise de Bie et de Maquela do Zombo accentue la déroute de l'UNITA

LUANDA (AFP) – Les villes de Bie (ex-Silva Porto) au centre de l'Angola, et Maquela Do Zombo, au nord, à une quarantaine de kilomètres de la frontière zaïroise, ont été "libérées par les forces du MPLA" a annoncé à 13 heures locales la radio nationale à Luanda.

La prise de Bie (ex-Silva Porto) accentue encore sur le front du centre la déroute des troupes de l'UNITA qui s'y étaient réfugiées après avoir abandonné Huambo (ex Nova Lisboa) dès le début de l'offensive des forces armées du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola. Il ne reste donc plus désormais, dans cette région du centre de l'Angola qu'une seule ville importante non encore contrôlée par le MPLA: Luso. On ignorait jeudi si des troupes de l'UNITA s'y trouvaient encore ou si elles avaient déjà abandonné cette ville.

Au nord, après la prise de Maquela Do Zombo près de la frontière zaïroise, il ne reste plus qu'une seule ville importante non contrôlée par le MPLA: San Salvador.

Dans le sud de l'Angola, selon des informations citées jeudi à 13 heures par la radio nationale de Luanda, la retraite des troupes de l'Unita et sud-africaines semble se précipiter devant l'avance rapide des colonnes blindées des forces du M.P.L.A.. Selon ces informations, les combattants de l'Unita et les troupes sud-africaines auraient déjà abandonné les villes de Menongue (ex Serpa Pinto), au centre sud de l'Angola, à 1500 kilomètres de Luanda, et Ngiva (ex Peirera De Eca) à moins de 100 kilomètres de la frontière namibienne.

On ignore cependant, si, face à cette nouvelle progression du MPLA les forces sud-africaines recevront l'ordre de se replier de l'autre côté de la frontière namibo-angolaise ou si elles feront front, risquant ainsi de provoquer un affrontement d'envergure. On estime actuellement les forces sud-africaines défendant les réalisations hydro-électriques sur la rivière Cuenene, au sud de l'Angola, à quelque 5,000 soldats.

La journée de jeudi a apporté, face à ces incertitudes, deux éléments nouveaux. D'une part le ministre sud-africain de la défense M. Piet Botha a déclaré que Pretoria ne rejetait pas une éventuelle négociation avec le MPLA à condition notamment que ce mouvement ne menace pas la Namibie. D'autre part, le MPLA a fait savoir qu'il porterait plainte auprès de l'ONU si l'Afrique du Sud maintenait encore une présence militaire en Angola dans six mois.



Huit jours après le tremblement de terre qui l'a en grande partie dévasté et malgré de nouvelles secousses telluriques, le Guatemala tente de reprendre vie. Bien que d'importantes quantités de nourriture atteignent les régions sinistrés, les besoins réels ne sont pas encore satisfaits, surtout dans les régions isolées. Dans les régions où les habitations ont été complètement détruites, les besoins en abris et moyens d'entreposage de la nourriture sont impérieux. Pour tout dire, les besoins financiers sont énormes. En conséquence Oxfam-Québec demande l'appui de toute la population du Québec pour venir en aide aux sinistrés de ce terrible cataclysme. Un autre appel est aussi lancé par l'Archevêque Monseigneur Paul Grégoire à tous les fidèles des paroisses de Montréal pour qu'ils apportent leur contribution en faveur du Guatemala. Les secours ainsi recueillis seront acheminés en collaboration avec Paix et développement, un organisme de l'épiscopat. (Téléphoto: AP)

Interview d'un dirigeant du MPLA:

Le rôle de la Chine en Angola est négatif et incompréhensible

par
Miguel Rivero
de la Prensa latina

PARIS – Le rôle des dirigeants chinois dans le conflit angolais est négatif et incompréhensible pour les peuples africains, a déclaré Pedro Maria Tonha, membre du bureau politique du Mouvement populaire pour la libération d'Angola (MPLA).

Au cours d'une entrevue spéciale accordée à "Prensa latina", le dirigeant angolais a déclaré que durant les 15 années de lutte contre le colonialisme portugais, aucun combattant chinois n'avait été aux côté des Angolais.

En réalité, a ajouté Tonha, les Chinois jouent le même rôle que les impérialistes nord-américains et les racistes sud-africains.

Le dirigeant angolais a déclaré que les forces du MPLA ont récupéré des grandes quantités d'armes et de munitions, envoyées par le gouvernement de la République populaire de Chine aux groupes scissionnistes et que la présence de conseillers militaires chinois auprès des troupes de Holden Roberto, agent connu de la CIA, était évidente.

Où sont les principes du socialisme que les dirigeants de Pékin prétendent défendre? Franchement, nous n'en voyons aucun a précisé Tonha.

Le membre du bureau politique du MPLA a repoussé tout type d'arrangement avec le groupe de l'Unita que dirige Jonas Savimbi. Il n'y a aucune possibilité de négociation avec Savimbi, qui est un instrument des racistes sud-africains, régime condamné sur le plan mondial.

Durant la guerre contre les colonialistes portugais, Savimbi s'est caractérisé par ses liens avec la police politique de Salazar, le célèbre Pide, à déclaré Tonha.

Savimbi et Holden Roberto se sont démasqués devant l'opinion publique et il n'existe aucune possibilité de compromis avec ces voleurs et assassins, a ajouté le dirigeant du MPLA.

Interrogé sur l'importance des dernières victoires obtenues par le MPLA, Tonha a fait remarquer qu'il s'agit d'un triomphe de tous les mouvements de libération d'Afrique et des pays socialistes et progressistes qui appuient la jeune république populaire d'Angola.

Nous n'avons pas encore vaincu toutes les difficultés. Nous savons que nous devrons livrer de dures batailles pour consolider nos victoires sur le plan militaire mais nous sommes sûrs de la victoire définitive, a affirmé Tonha.

L'Angola représente une leçon pour les autres pays, qui restent encore sous la domination du colonialisme. C'est cela le plus important, a-t-il ajouté.

Aujourd'huui, nous recevons l'aide et la solidarité des pays socialistes et d'autres peuples africains. Demain, le peuple angolais aidera d'autres peuples d'Afrique à se libérer du joug colonial, a dit le dirigeant angolais.

Tonha a déclaré que dans le pratique, la République populaire d'Angola s'est convertie en un membre reconnu par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Il y a déjà 25 pays africains qui ont reconnu notre jeune république, et pour être membre de l'OUA il suffit d'avoir simplement la majorité, a-t-il ajouté.

Le dirigeant angolais a déclaré que les menaces d'Henry Kissinger, selon lesquelles les Etats-Unis ne permettraient pas un nouvel Angola, réflètent l'importance de la défaite que les impérialistes nord-américains ont subi en Afrique.

Tonha a également souligné qu'il est nécessaire d'augmenter la coordination entre les anciennes colonies portugaises, aujourd'hui converties en Etats indépendants. Si nous avons maintenu une bonne coordination durant la lutte contre les colonialistes, aujourd'hui elle est plus importante que jamais, pour faire face, ensemble aux manoeuvres impérialistes nord-américaines, a ajouté le dirigeant du MPLA.

Tonha a déclaré que le MPLA a jeté les bases pour se convertir en parti politique, et qu'il réalise un vaste travail pour renforcer dans tous les quartiers et les villages les comités d'action du pouvoir populaire.

Le dirigeant angolais a dirigé la délégation du MPLA qui a assisté aux travaux du XXIE congrès du Parti communiste français.

Après Lockheed

Boeing, objet d'un scandale de pots-de-vin ?

WASHINGTON AFP) – La société Boeing, l'un des plus gros constructeurs aéronautiques des Etats-Unis, fait l'objet d'une enquête de l'administration qui estime qu'elle aussi pourrait avoir payé des pots-de-vin et versé des contributions politiques à l'étranger, annonce la Commission fédérale des bourses et des valeurs (S.-E.C.).

Un porte-parole de la société a affirmé que celle-ci n'a commis aucune action illégale ni aux Etats-Unis ni à l'étranger. Mais qu'elle n'obéira pas aux assignations que lui a remises la S.E.C. pour obtenir certains documents avant d'avoir obtenu une décision judiciaire ordonnant à la commission de maintenir le secret sur ces documents.

La S.E.C. a pour sa part affirmé qu'elle avait reçu des informations selon lesquelles Boeing "pourrait avoir effectué des paiements illégaux à certains fonctionnaires de gouvernements étrangers en rapport avec les activités de Boeing à l'étranger". Elle a ajouté que la société et son président, M. M.T. Stampler, ont refusé de lui remettre la correspondance et d'autres documents qu'elle avait demandés et qu'elle a présenté jeudi une requête devant un tribunal fédéral de Washington en vue d'obliger la société à obéir.

L'annonce de l'enquête sur Boeing suit de moins d'une semaine les révélations faites vendredi dernier sur les pots-de-vin versés par la société Lockheed, autre grand constructeur aéronautique américain, notamment aux Pays-Bas, au Japon et en Italie. Plusieurs autres grosses sociétés américaines avaient déjà été contraintes l'an dernier de dévoiler toute une série de paiements douteux à l'étranger.

Une autre fuite: de nouveaux déboires pour Henry Kissinger

"Village Voice", hebdomadaire new-yorkais, a présenté ce document secret sous le titre: "Le rapport de la CIA que le président ne veut pas que vous lisiez". Le directeur de l'hebdomadaire, M. Clay Felker, a par ailleurs déclaré officiellement, mais non sans sourire, qu'il avait trouvé ce document dans un panier sur le pas de sa porte.

WASHINGTON (AFP) – La commission d'enquête de la Chambre des représentants sur les services de renseignement a mis fin, à zéro heures locales jeudi, à son existence tumultueuse sur un coup de théâtre: la publication par l'hebdomadaire new-yorkais "Village Voice" de larges portions de son rapport "secret". Cette nouvelle "fuite" prend place alors que la Chambre elle-même, adoptant le point de vue de la Maison Blanche, et passant outre aux demandes du président de la commission, M. Otis Pike, en avait ajourné la publication jusqu'à ce que le président Ford ait pu faire censurer les passages qu'il jugerait dangereux pour la sécurité nationale.

Le résumé en 24 pages du rapport imprimé de 338 pages, dont des centaines d'exemplaires sont entreposés dans une armoire verrouillée du Congrès, n'apporte que peu de véritables révélations par rapport aux précédentes "fuites", qui avaient provoqué de multiples accrochages avec l'administration. Il présente cependant sous un jour particulièrement critique M. Henry Kissinger, taxé de violations des accords "Salt" qu'aurait pu commettre l'URSS.

Le rapport énumère d'autre part une liste impressionnante d'événements internationaux majeurs qui prirent par surprise la C.I.A. et par voie de conséquence le gouvernement américain. Cette liste, déjà connue dans ses grandes lignes, comprend notamment:

– L'offensive du "Tet" au Sud-Vietnam en février 1968.

– L'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie en août 1968.

– La guerre Israélo-arabe d'octobre 1973.

– Le coup d'Etat au Portugal d'avril 1975, qui provoqua la chute du régime Caetano.

– L'essai atomique de l'Inde en mai 1974.

– Le coup d'Etat contre Mgr Makarios à Chypre durant l'été 1974.

Quant à M. Kissinger qui tenait une conférence de presse hier et dont la bonne foi, la véracité vis à vis du Congrès sont mises en cause dans ce document, il s'est naturellement vu interroger avec insistance à ce propos. Il n'a pas manque de dénoncer avec amertume les dommages causés à la politique étrangère des Etats-Unis par ce genre de fuites survenant après beaucoup d'autres.

Il a reproché, à la sous-commission du renseignement de la Chambre des représentants de s'être engagée dans "une nouvelle version du maccarthysme" et de "déformer complètement" les documents secrets qui lui sont communiqués.

"J'estime que le mauvais usage d'information ultra-secrètes, d'une manière tendacieuse et trompeuse porte effectivement préjudice à la politique étrangère des Etats-Unis", a affirmé le secrétaire d'Etat américain, au cours d'une conférence de presse.

Le chef de la diplomatie américaine a affirmé qu'il abandonnerait son poste s'il pensait que sa démission pourrait servir les intérêts des Etats-Unis.

Mais il a ajouté qu'une telle décision contribuerait à donner raison "au comportement totalement irresponsable de la commission Pike".

Pour sa part, le président Ford a offert jeudi "l'aide du pouvoir exécutif" au président de la Chambre des représentants, M. Carl Albert, afin de découvrir l'origine de la "fuite" par laquelle l'hebdomadaire new-yorkais "Village Voice" a obtenu un exemplaire du rapport de la commission d'enquête de la Chambre sur la CIA.

M. Albert n'a pas encore répondu à M. Ford. Mais s'il acceptait son offre, il serait concevable que le Federal Bureau of Investigation (FBI) soit appelé à participer à cette enquête.

Le juge rejette une preuve à charge contre Patricia

SAN FRANCISCO (AP) – Le juge qui préside le procès Hearst a refusé d'accepter comme preuve à charge contre l'héritière un document découvert dans un appartement de l'Armée de libération symbionèse exposant "la liste des choses à faire en cas de hold-up".

Ce document portait des empreintes digitales de Patricia Hearst. Le conseiller juridique de l'accusée, Me Lee Bailey, a déclaré qu'il s'agissait "de documents concernant des délits pour lesquels l'accusée n'est pas poursuivie".

Le ministère public s'était efforcé, mercredi, de prouver que Patricia Hearst avait pu participer à l'organisation d'autres hold-up.

Pendant que se poursuivait le procès, une bombe a explosé dans une résidence pour invités du château construit par le célèbre grand-père de Patricia, en Californie, William Randolph Hearst.

La bombe a explosé à 10h20. La police a interrogé plusieurs visiteurs. Le château est construit sur une colline dominant le Pacifique.

Aussitôt après l'attentat, la famille Hearst a demandé la protection de la police. La bombe n'a pas fait de victimes.

Freiner le sous-développement

FACILE!

OBLIGATIONS – SOLIDARITÉ

OXFAM-QUÉBEC

LE JOUR

recherche

DACTYLO TEMPORAIRE

Pour une période d'environ deux semaines

(50-60 mots minute)

Appeler Jean-Pierre Nepveu à:

331-8961

carrières et professions... 35¢ la ligne agate

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX

PHARMACIEN(NE)

Caractéristiques et avantages:
—Établissement polyvalent de 555 lits
—Excellent milieu pour amateurs de sports de plein air

Prérequis:
●Certificat en pharmacie hospitalière
●Expérience dans le secteur hospitalier

Faire parvenir curriculum vitae avant le 23 février 1976 à:

M. Guy Desjardins
Directeur du personnel
Centre Hospitalier de Charlevoix
Casier postal 5000
Boul. Fafard
Baie Saint-Paul
Co. Charlevoix

COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

— OFFRE D'EMPLOI —

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS

RESPONSABILITÉ

Sous l'autorité du directeur du service de l'enseignement, le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la clientèle de la Commission scolaire, principalement en français; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

a) **Scolarité**

Une préférence sera accordée au candidat possédant un diplôme universitaire terminal de premier cycle en Français.
Un brevet d'enseignement avec expertise en français, au niveau élémentaire.

b) Expérience

Un minimum de trois ans d'enseignement à l'élémentaire est requis, de préférence au premier cycle
Une connaissance pratique des méthodes de l'enseignement du français est aussi exigée.

TRAITEMENT

Selon la polique Administrative et Salariale du M.E.Q., $9,192 à $20,198. au 30 juin 1975. (échelle en revision).

Faire parvenir curriculum vitae pour mardi, **le 17 février 1976.**

Commission Scolaire de Gatineau
Directeur des services du personnel
225, rue Notre-Dame,
Gatineau, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

recherche les services de trois (3)

ORTHOPÉDAGOGUES

Technique du dénombrement flottant
1er cycle de l'élémentaire

Travail clinique auprès des enfants ayant des troubles d'apprentissage scolaire.
Pour l'année scolaire 1976-77.

Faire parvenir curriculum vitae pour **mardi, le 17 février 1976** — ou **téléphoner — 819-9221.**

Michel Deschamps
Directeur des services du personnel
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.

Centre Local de Services Communautaires Lamater
(C.L.S.C. LAMATER)

Situation géographique: **Région Laurentides-Lanaudière au service des municipalités de Lachenaie, La Plaine, Mascouche, Terrebonne et Saint-Louis-de-Terrebonne**

RECHERCHE

(UN(E) CONSEILLER(ÈRE) SOCIAL(E)

Fonctions:
—Dispenser des services de consultations (situations de crises) auprès des usagers;
—Assurer la coordination du programme des services à domicile;
—Participer à la réalisation des programmes de prévention

Exigences:
—Être capable de travailler avec une équipe multidisciplinaire;
—Qualités particulières de dynamisme et d'imagination
—D.E.C. (Assistance sociale ou équivalence reconnue)

Salaire et conditions de travail:
Selon les normes du M.A.S. et les politiques du C.L.S.C.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir ou déposer leur curriculum vitae ***avant le 1er mars 1976 au:***

C.L.S.C. Lamater
a/s Directeur Général
978 Boul. Moody
Terrebonne
Pour informations: (514) 666-2881

Un militant de l'IRA, gréviste de la faim, meurt dans une prison de Londres

LONDRES (AFP) — Frank Stagg, un Irlandais de 34 ans qui faisait la grève de la faim depuis le 13 décembre dernier dans une prison du Yorkshire (centre de l'Angleterre), est mort jeudi matin annonce le ministère de l'Intérieur britannique.

Stagg, qui avait entamé une grève de la faim il y a 61 jours pour obtenir son transfert dans une prison d'Irlande du Nord, avait été condamné à dix ans de prison pour activité terroriste.

Frank Stagg, dont l'état de santé avait empiré considérablement ces derniers jours, est le second gréviste de la faim irlandais à mourir dans une prison anglaise.

Michael Gaughan, un jeune militant de l'IRA détenu dans une prison de l'île de Wright, était mort après deux mois de jeûne, en juin 1974. Sa mort avait provoqué une flambée de violence en Ulster.

Dès le début de la grève de la faim de Stagg, le ministre de l'Intérieur, M. Roy Jenkins, avait refusé de céder à "un tel chantage": les autorités britanniques n'ont plus recours depuis plusieurs années à l'alimentation forcée des grévistes de la faim et ceux-ci peuvent donc jeûner jusqu'à la mort.

Bien que la grève de la faim de Frank Stagg ait reçu moins de publicité que celles de Gaughan ou des soeurs Marion et Dolours Price, sa mort n'en risque pas moins d'avoir de graves conséquences en Angleterre et en Irlande du Nord.

L'IRA "provisoire" a en effet menacé à plusieurs reprises d'exercer de sanglantes représailles au cas ou Stagg viendrait à mourir.

Le décès de Frank Stagg, le militant de l'IRA mort après 61 jours de grève de la faim dans une prison du Yorkshire, a d'ailleurs déjà provoqué un important renforcement des mesures de sécurité tant en Angleterre qu'en Irlande du Nord.

Les autorités britanniques qui n'ont pas oublié la vague de violence qui s'était abattue sur l'Ulster à la suite de la mort, il y a deux ans, du premier gréviste de la faim, ont immédiatement mis toutes les polices du royaume en état d'alerte. Des mesures ont également été prises pour assurer la protection de plusieurs personnalités politiques qui pourraient faire l'objet d'éventuelles représailles de l'IRA.

Plusieurs incidents ont d'ailleurs éclaté jeudi après-midi en Irlande du Nord, quelques heures après le décès de Frank Stagg. À Belfast, une patrouille de l'armée britannique a essuyé plusieurs coups de feu et une bombe a été lancée dans un magasin. Ces deux incidents n'ont fait aucune victime.

Plusieurs véhicules ont été incendiés dans la banlieue de Belfast et une quarantaine de jeunes ont commencé à ériger une barricade à un carrefour.

A Andersonstown, une foule a manifesté silencieusement devant un commissariat de police pour protester contre la mort de Stagg. Mme Marie Drumm, vice-présidente du "Sinn Fein", l'aile politique de l'IRA "provisoire", n'a pas hésité à accuser le ministre de l'Intérieur Roy Jenkins d'avoir "assassiné" Frank Stagg, qu'elle a qualifié de "nouvelle victime de l'opression britannique". "Nous Irlandais, a-t-elle dit, nous pouvons être de très bons amis, mais nous pouvons aussi être de terribles ennemis".



Frank Stagg est mort hier à l'hôpital de la prison après 61 jours de grève de la faim.

Les funérailles de Frank Stagg auront vraisemblablement lieu dans son village natal de Hollymount, dans le comté de Mayo en Irlande du Sud, où l'IRA a promis d'organiser une cérémonie traditionnellement réservée à ceux qu'elle considère comme des martyrs. Quelques jours avant sa mort, Frank Stagg avait lui-même tenu à dresser un plan détaillé pour ses funérailles, indique-t-on de source proche des milieux républicains.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

L'INRS-URBANISATION DEMANDE DEUX (2) TECHNICIENS:

UN (1) TECHNICIEN EN INFORMATIQUE (Concours SP-76-012)

FONCTIONS:
—Élaborer des programmes et effectuer le contrôle des données devant être traîtées par ordinateur.
—Tenir à jour la documentation informatisée, les fichiers sur bandes et sur cartes.
—Voir à l'entretien général d'un terminal lourd et d'une perforatrice.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme terminal d'études collégiales en informatique, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

UN (1) TECHNICIEN EN ARTS GRAPHIQUE (Concours SP- 76-013)

FONCTIONS:
—Concevoir et réaliser divers travaux à caractère technique et artistique.
—Opérer les appreils servant à la photographie mécanique (Process camera).

EXIGENCES:
—Détenir un diplôme terminal d'études collégiales ou l'équivalent avec spécialisation en arts graphiques.
—Spécialisation en photographie mécanique (Process camera).

LIEU DE TRAVAIL:
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
MONTRÉAL

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $8,474.98 et $15,707.55 (en voie de révision).

Seules les demandes écrites reçues avant le 23 février 1976 (17:00 heures) seront retenues. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
2700, rue Einstein
Casier postal 7500
SAINTE-FOY, P. Québec
G1V 4C7

fédération des acef du québec

OFFRE D'EMPLOI

AGENT D'ADMINISTRATION

Sommaire des responsabilités
L'agent d'administration assume face au conseil d'administration la pleine responsabilité du contrôle des budgets et l'administration des fonds de la Fédération.

Responsabilités spécifiques
—Préparer avec l'aide de l'équipe les budgets
—Contrôler les dépenses à l'intérieur du cadre budgétaire fixé
—Participer à la recherche des sources de financement
—Préparer les demandes de subventions
—Assurer à l'intérieur des politiques fixées par le c.a. la redistribution des fonds entre les ACEF
—Examiner les états financiers mensuels des ACEF
—Coordonner le travail d'un comité sur le financement
—Travailler à la formation comptable de permanents ACEF
—Effectuer le travail normal de comptabilité et tenue de livres
—Préparer les états financiers mensuels de la Fédération.

Exigences
—Avoir une formation administrative ou comptable ou une expérience pertinente
—Avoir une connaissance des problèmes de consommation
—Capacité de travailler en équipe
—Ouverture sur les problèmes sociaux et économiques.

Conditions
—Rémunération maximum selon l'expérience $11,000.
—Plan d'assurance vie-santé-salaire assumé par l'employeur
—un (1) mois de vacances payé

Disponibilité:
—1 mars 1976

Date limite:
—*Expédier son curriculum vitae au plus tard le 20 février 1976 au soin de:*

Jean-André Doré
Coordonnateur
1212, rue Panet
3e étage
Montréal, Québec
Tél.: 526-0823.

fédération des acef du québec

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Sommaire des responsabilités:
Le responsable à la formation assume, face au Conseil d'Administration et à l'équipe des permanents, la responsabilité de la formation des permanents et militants des ACEF au sein d'un comité de travail.

Responsabilités spécifiques:
—Être membre à part entière du comité de formation et en assurer la coordination.
—Être responsable de la continuité des objectifs du programme de formation au sein des ACEF.
—Participer à une action menée au plan local.

Exigences:
—Expérience de participation et implication dans un groupe populaire.
—Posséder le sens d'une démarche pédagogique.
—Préoccupations des problèmes de consommation et/ou du monde de travail.
—Bonne compréhension des problèmes de consommation.
—Capacité de travail en équipe, de rédaction de textes et d'animation de groupes.

Conditions:
—Rémunération maximum selon l'expérience $11,000.
—Plan d'assurance vie-santé-salaire assumé par l'employeur.
—Un (1) mois de vacances payé.

Disponibilité:
—1 mars 1976.

Date limite:
—*Expédier son curriculum vitae au plus tard le 20 février 1976 au soin de:*

Jean-André Doré
Coordonnateur
1212, rue Panet
3e étage
Montréal, Québec
Tél.: 526-0823

Isabelle Adjani:

la rage de vivre

p. 19



Le Prix Duvernay 1976

p. 18



Montréal des années '30

p. 17



Les Sortilèges en tournée

p. 20

A la recherche des vestiges de notre eldorado intérieur

par Robert Tremblay

Les anciennes cartes du continent sud-américain indiquaient que sur des centaines de kilomètres entre le Rio Negro et le Haut Orénoque (Vénézuéla) se trouvait un immense lac salé, le lac Parime, sur les rivés duquel se dressait une ville faite d'or massif: l'Eldorado; selon la légende, des femmes guerrières, les Amazones, en protégeaient farouchement l'accès. Et c'est en vain que des conquérants célèbres comme Gonzalo Pizzarro et Walter Raleigh tentèrent de s'en approcher (signalons cependant que Voltaire y envoya génialement son fameux Candide, dans l'espoir qu'il tirerait des enseignements de civilisation parmi les habitants de cette contrée mystérieuse).

Ceux du village

Or, depuis le début du siècle dernier, le mythe de l'Eldorado s'est dissipé à la suite, notamment, des expéditions de Humboldt et Bompland qui entrèrent en contact avec des Indiens vivant à la périphérie du soi-disant lac salé (il s'agissait des Indiens Arouak, Tukâno et Caraïbes — ces derniers, d'ailleurs, préférèrent le suicide collectif plutôt que d'être vaincus par l'envahisseur blanc). Mais ne nous arrêtons pas outre mesure sur cette admirable leçon: ces peuples que, bêtement, nous disons "primitifs" nous en apporteront bien d'autres qui ont, par ailleurs, le rare mérite de s'inscrire dans le quotidien, cette réalité beaucoup plus exceptionnelle que banale.

Malgré tout, il faut attendre le XXième siècle pour enfin obtenir des renseignements d'intérêt scientifique sur les véritables habitants de cet Eldorado impénétrable dont il suffisait de prononcer le nom pour faire détaler les guides vivants, en quelque sorte, dans les lointains alentours. Voilà donc ce que cachait la légende brumeuse du lac Parime: une forêt épaisse, inviolée, encerclée d'imposantes chaînes de montagnes; ses habitants: des groupes d'Indiens belliqueux, aux noms divers, formant de petites communautés plus ou moins itinérantes, groupes qu'on désigne aujourd'hui par le terme général de Yanoama, ce qui signifie "ceux du village". Depuis quelques décades, de nombreux ethnologues ont entrepris, à leurs risques et périls et pas toujours avec succès, l'étude de ces sociétés farouches et d'une complexité qui témoigne, quoi qu'on en dise, d'un très haut degré d'organisation sociale et religieuse donc, de civilisation.

L'extase imperceptible

Jacques Lizot vit parmi les Yanoama (on dit aussi Yanomami) depuis six ans. Il vient de publier, au Seuil, dans la collection "Recherches anthropologiques", une sorte de chronique de la vie quotidienne de ces Indiens (évidemment en voie de disparition pour la simple raison que leur culture, parfaitement intégrée au vaste battement cosmique, est diamétralement opposée à la nôtre — la nôtre dont la grande caractéristique, pour d'aléatoires ethnographes futurs ayant survécu à l'entropie qu'elle génère, apparaîtra comme étant l'aliénation systématique du pur désir — révolutionnaire! — de vivre une vie aux dimensions de l'homme). Encore le mythe du bon sauvage? Allons donc: comme si, justement, ce n'était pas nous qui l'avions forgé, ce mythe. En lisant les faits et dits des Yanomami, tels que rapportés ici par Jacques Lizot, vous comprendrez que ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit: après tout, la manichéenne notion de bien et de mal, c'est de nous aussi; et celle, exécrable, de l'exotisme, encore plus. Mais arrêtons: nous n'en sortirions jamais. De fait, la belle qualité de ce livre envoûtant provient, pour une grande part, de ce que l'auteur s'est contenté d'être là, au beau milieu de l'auvent circulaire sous lequel les Yanomami vivent en commun, entretenant le feu originel et primordial. Et ce n'est pas plus la faute à Voltaire que celle à Rousseau si Lizot s'est retrouvé là, en témoin effacé, lui qui doit, tout comme Lévy Strauss, détester les voyages et les explorateurs.

J'aimerais beaucoup évoquer ici la place qu'occupe le jeu dans la vie quotidienne des Yanomami. Mais cela m'entraînerait vite sur ceux de l'amour — qui ne doivent strictement rien au hasard, croyez-moi. Cependant, à ce rythme, nous accèderions vite à la violence essentielle (essentielle parce qu'axée sur l'harmonie de toutes les pulsions convergentes inscrites au coeur palpable de chaque chose). En effet, pour les Yanomami, qui en ont vu d'autres, le seul crime consiste à rompre l'équilibre fragile, quasi miraculeux, qui permet à la collectivité de vivre totalement sans entrave. Plus simplement: leurs règles, peu nombreuses mais très strictes, sont à l'inverse de nos lois; et un Yanomami qui thésaurise, par exemple, ne fait pas de vieux os ... Oui, en un sens, c'est effectivement le monde à l'envers — sauf que nous, nous sommes très fiers, tout en étant ridicules, de marcher la tête en bas pour illustrer la sophistication à rebrousse-vie de notre évolution: comme si la longévité d'une vie avariée valait l'extase imperceptible qui consiste à se faire complice de l'air par le seul fait de respirer au rythme majestueux de l'érotisme intégral.



Jeune guerrier yanomami

Le dur désir d'être

Certains reprocheront à Jacques Lizot de n'apparaître nulle part dans son admirable récit. Ils craindront sans doute que le lecteur ne perçoive que l'anecdotique dans cet ouvrage s'il ne parvient pas, faute de balises, à faire entrer les faits et dits des Yanomami à l'intérieur d'une interprétation générale cohérente. Mais ce serait oublier qu'en chacun de nous le dur désir d'être, profondément refoulé dans le "no man's land" de l'habitude et de l'hébétude, redeviendrait incandescent pour peu qu'un frottement d'aile l'attise. Car, en définitive, il ne s'agit pas de savoir comment on peut être Persan, Yanomami ou Québécois: et le témoignage de Jacques Lizot peut nous entraîner aux confins de nous-mêmes, vers une aventure originelle et subversive parce que risquant de nous faire redécouvrir les ruines de notre Eldorado intérieur. "Le cercle des feux" est un livre qui peut — sait-on jamais? — "nous réapprendre ce que c'est qu'un être humain quand on renonce à savoir si on a des semblables".

LE CERCLE DES FEUX (Faits et dits des Indiens Yanomami) — Par Jacques Lizot; Editions du Seuil ("Recherches anthropologiques"), 250 pages (nombreuses illustrations).

La passionnante Histoire de la Famille Tremblay

VIENT DE PARAÎTRE AUX EDITIONS DE LA LIBRAIRIE GARNEAU

La Tremblaye millénaire

tome 1

PAUL MEDERIC

Cette première partie de l'ouvrage de Paul Médéric présente la relation complète des faits qui consernent la lignée familiale des Tremblay émigrés en Amérique en 1647.

En vente chez votre libraire habituel

$12.95

Librairie Garneau Ltée

C.P. 7600 CHARLESBOURG QUÉBEC 47 rue Buade
Tél 627-0252

MONTRÉAL 573 est Henri-Bourassa
tél: 381-9204

POUR RECEVOIR CE LIVRE CHEZ VOUS PAR LE RETOUR DU COURRIER POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

Librairie Garneau Ltée
333, 55e Rue, ouest, CHARLESBOURG.

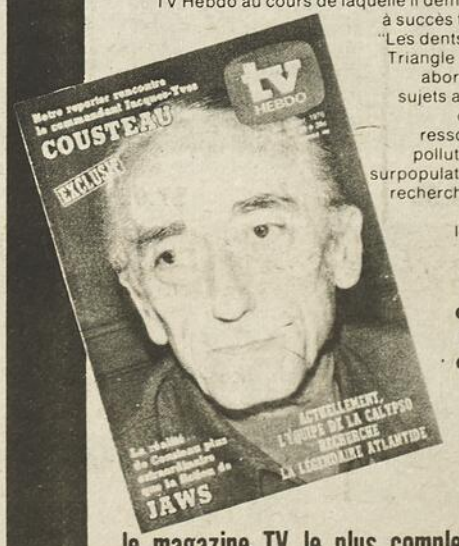
Envoyez-moi sans frais de poste ____ex **LA TREMBLAYE MILLÉNAIRE** à **$12.95** chacun

☐ Chèque ou mandat poste ci-joint ☐ F.ACTUREZ MOI
☐ Portez à mon compte Chargex ou Master Charge
No.....
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Signature.....

Le commandant J.-Y. Cousteau: une entrevue exclusive dans TV Hebdo.

100 millions de personnes à travers le monde ont vu les films réalisés par le commandant Cousteau.

Le célèbre explorateur accorde une entrevue exclusive à TV Hebdo au cours de laquelle il démystifie des fictions à succès tels que "Jaws" — "Les dents de la mer" et "Le Triangle des Bermudes". Il aborde également des sujets aussi controversés que la gestion des ressources marines, la pollution des océans, la surpopulation et ses propres recherches pour retrouver les sources de la légende fabuleuse de l'Atlantide.



Une entrevue exclusive à ne pas manquer, cette semaine dans...

tv HEBDO

le magazine TV le plus complet au Québec

étoiles du livre

RETZ



Savoir et magie
Ghislain
et Lucien Gérardin
Dans cet ouvrage parfaitement documenté, les deux auteurs ont essayé d'analyser la magie en rejetant les apriori des spectiques ou des dévôts pour adopter une attitude à la fois imaginative et rigoureuse.
C'est dans ce monde de l'invisible, bien différent du matérialisme qui triomphe aujourd'hui, qu'évolue le magicien.
260 pages, grand format
$13.95

HURTUBISE H..M.H.



Bien manger pour rester mince

Dr Jean-Marie Marineau

400 recettes de gourmet à basses calories mises au point par le Dr Jean-Marie Marineau. Préface de André Bardet.

218 pages **$5.50**

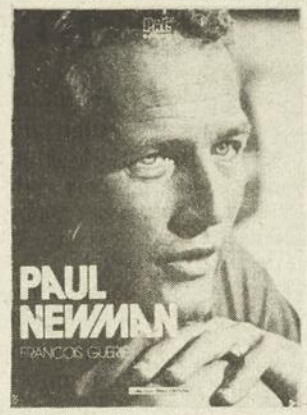
GALLIMARD



Henry Miller grandeur nature

Brassaï qui a commencé par être peintre et qui a partagé la vie de bohème d'Henry Miller, Henri Michaux, etc., est devenu un photographe célèbre. Mais il peint aussi, il sculpte et il écrit. Il a publié à la N.R.F. conversations avec Picasso en 1964.
270 pages **$13.95**

N.M.I.L.

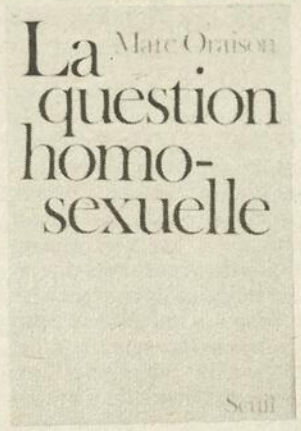


Collection Têtes d'Affiches

294 pages,
plus de 70 photographies

$13.25

SEUIL



"La question homosexuelle"
Marc Oraison
"... Je ne condamne personne, je ne défends personne. Je témoigne de ce que j'ai connu, vu, entendu. Je plaide pour le bonheur. Il est intolérable de croire que le bonheur est facile ou gratuit..."
Marc Oraison.
174 pages **$7.75**

LIBRAIRIE DUSSAULT LTÉE



Les personnages lucides savent pourquoi ils grimacent. Ils savent pourquoi ils ne peuvent pas vivre dans leur monde dépourvu d'amour. Pour faire face à la démence quotidienne, leurs grimaces se font plus énergiques et c'est dans l'usage de cette énergie qu'on pourra redécouvrir le goût de la vie. **$5.95**

FIDES



Le Sorcier d'Anticosti

et autres légendes canadiennes
par
Robert Choquette

Adaptation des "Légendes du Saint-Laurent enrichie d'illustrations de Michèle Théorêt.

Dans la collection du Goéland

$4.95

ÉDITIONS LA PRESSE



Étienne Parent 1802-1874
(par Jean-Charles Falardeau)

Étienne Parent se dresse comme l'un des très grands personnages de notre histoire.
Ce livre constitué des textes les plus typiques de Parent ainsi que d'une biographie et d'une bibliographie, ambitionne de le faire mieux connaitre et, de plus d'une façon, de mieux comprendre ce que nous avons vécu sinon ce que nous voulons.

$7.95

FRANCE-QUÉBEC



À la rencontre des dragons et des oiseaux de paradis

Édition Fernand Nathan
Coll. "chasseurs d'images"

Heinz Sielmann se propose, dans cet ouvrage de nous donner un aperçu du comportement des animaux des Îles Galapagos, de l'Australie, de la Nouvelle Guinée...

Grand format, couleurs

$16.30

GRANGER FRÈRES



Clous et fils

N. Genotte et
J.-M. Dufour
Fleureux-Idée

Simples clous d'acier, de cuivre, grands ou petits, fils variés, soie, coton, laine, etc... voici des matériaux très ordinaires qui pourtant, associés entre eux, permettent des créations aux formes riches.

60 pages — Croquis et photos couleurs — Couverture laquée

$4.75

ÉDITION DU JOUR



La femme qu'il aimait

Ralph G. Martin

Le roman d'amour du duc et de la duchesse de Windsor.

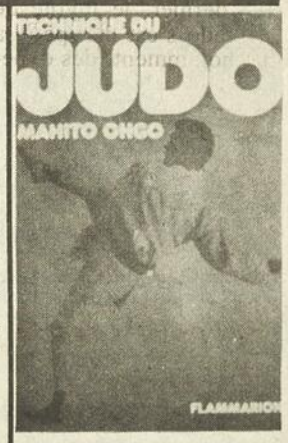
450 pages **$9.90**

EDITIONS PAULINES



De 0 à 14 ans
C. Wolfensberger
Réponses aux questions embarassantes des enfants.
Le pédiatre Wolfensberger touche ici les problèmes éducatifs quotidiens qui posent des points d'interrogation aux jeunes parents. Le ton engageant et amical de l'ouvrage plaira à ces derniers qui y puiseront des conseils précieux et extrêmement utiles. Le livre aidera aussi les parents plus expérimentés en confrontant et en complétant leurs connaissances.
184 pages **$5.00**

FLAMMARION



TECHNIQUE DE JUDO

Traduit de l'allemand par Monique Avérous. Par sa présentation un livre qui s'adresse aussi bien au débutant qu'au professeur de judo ou moniteur.

TECHNIQUE DE JUDO, Mahito Ohgo, 205 pages, broché

$7.50

EN LIBRAIRIE

Les livres annoncés dans cette page sont en vente chez Votre libraire

PAR TÉLÉPHONE

MESSAGERIES DE L'ÉTOILE INC.

apporte chez-vous les livres que vous aimez

COMPOSEZ **279-4515**

ou par POSTE

MESSAGEIRES DE L'ÉTOILE INC.
ÉCRIRE à
8145, ST-HUBERT, MTL, P.Q.
JOINDRE: CHÈQUE OU MANDAT
MENTIONNER: NOM, ADRESSE, ET LIVRES DÉSIRÉS

Pour avoir réponse à tout

Petit Robert **$29.00**
Petit Robert 2 **$45.00**

Séguin et Boivin: de l'ancien nouveau

par Gaëtan Dostie

Nos ancêtres savaient rire ... Cela ne paraît pas toujours dans notre production littéraire, mais un Robert-Lionel Séguin nous a bien montré dans sa **Vie libertine en Nouvelle-France,** que nous savions même être grivois. C'est infiniment plaisant de voir le prix Duvernay échoir à ce sagace ethnologue, un personnage astucieux qui a investi tous ses avoirs depuis toujours à tenter de sauver notre patrimoine national. Son ahurissante collection d'objets artisanaux répartie dans au moins 5 granges sont le plus important embryon de ce que nous devrons un jour nous donner: un musée d'art populaire. Nous l'aurons un jour ce musée et si c'est possible même de toucher au but, ce sera grâce à des hommes comme Séguin.

Séguin a réclamé ce musée lors de la remise du prix Duvernay: nul représentant de ceux qui, dans l'immédiat, pourraient nous donner ce musée ne s'était dérangé. C'est vrai que la culture de la pauvreté n'a jamais dérangé la bourgeoisie. Or Séguin s'intéresse à cette culture prolétarienne qui est la véritable culture de l'immense majorité de l'humanité soumise au régime de la pauvreté. Cette culture, ces moeurs, ces techniques n'ont rien en commun avec les institutions et les monuments érigés par la classe possédante. Les moules à sucre, les courtepointes, etc., sont des richesses pour nous; c'est ça que nous avons reçu en héritage.

L'héritage

Dans le second numéro de la **Revue d'ethnologie du Québec,** (publié par Leméac et le Centre documentaire en civilisation traditionnelle de l'Université du Québec à Trois-Rivières sous la direction de Robert-Lionel Séguin), Séguin parle de la "Récolte du jonc de cajeu et de la rouche à l'Ile d'Orléans et à l'Ile aux oies". Cest la narration de la débrouillardise de nos pères et de leur judicieuse utilisation du sol. La réaction créatrice de notre petit peuple explique notre survie au sein des situations les plus difficiles et elle est admirable en ce qu'elle affirme la puissance du besoin de dignité qui les anime.

C'est ce même besoin de dignité qui a fait que les seules constructions importantes de notre patrimoine furent infailliblement les lieux de culte. L'intérêt d'une telle revue, c'est de donner des étincelles, pour ne pas perdre de vue l'acharnement qu'on doit mettre à poursuivre cette harmonie ou communion intime jusqu'à la bestialité même que nos pères ont pratiquée dans leurs relations aussi bien avec la nature que leurs semblables. Le sommaire de ce numéro est déjà riche d'intention: "Etude sur trois tabernacles anciens de Québec" par Raymonde Gauthier, "La pêche en Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles" par Jean-Paul Massicotte et Claude Lessard, "Les élèves des Séminaires de Nicolet et de Trois-Rivières: leur origine géographique, leur persévérance" par Claude Lessard, "Il y a cent ans ... Guibord" par Monique Vachon et Maurice Carrier, "Raphaël Giroux, architecte et sculpteur de l'école de Thomas Baillairgé" par Luc Noppen.

Le conte littéraire

L'ouvrage d'Aurélien Boivin chez Fides, **Le Conte littéraire québécois au XIXe siècle,** essai de bibliographie critique et analytique, est un genre de pierre angulaire à l'édification d'une littérature nationale: enfin apparaît le corpus littéraire de d'autres époques. J'emploie instinctivement le mot déblaiement pour qualifier ce travail de Boivin: le dépouillement systématique de journaux et revues du XIXe siècle pour retrouver quelque 1200 contes littéraires. La moisson est phénoménale quand on sait l'ignorance qui nous faisait prétendre à l'absence d'un corpus littéraire national.

Boivin nous présente donc une bibliographie et un résumé de l'intrigue du conte, mais aussi une bibliographie des écrits qui peuvent nous renseigner sur le conteur. Pour Charles-Alfred-Napoléon Leclère par exemple, Boivin retrace 14 contes différents reproduits souvent dans plus d'un journal; chacun est résumé tel cet **Episode de 1837** publié en 1869 dans **L'Union des Cantons de l'Est:** "Deux patriotes attendent de pied ferme les Anglais à Saint-Eustache. L'un d'eux s'informe de l'architecture de l'église. Son compagnon lui avoue qu'elle a trois clochers et deux sans cloches. Deux cents cloches, s'écrie l'autre, tout en espérant que le bedeau ne sonnera pas l'angélus car ils sont perdus." Cela est significatif que même pour une blague, on utilise le cadre de notre première révolte contre les Anglais! Suivent les quelques notes sur l'auteur que Boivin à retracer chez Faucher de Saint-Maurice, le **Bulletin de recherches historiques** et **Les Cahiers des Dix.** On constate que ce livre est un instrument de travail exceptionnel, irremplaçable, premier.

Des chercheurs comme Boivin et Séguin sont la sève même qui permet à une civilisation d'apparaître, de se nourrir d'elle-même pour donner au restant de l'humanité ce que nous pouvons, ce que nous sommes... Séguin et Boivin travaillent dans le sens de l'histoire, puisse l'avenir leur donner raison! De plus en plus comme le dit Michèle Lalonde dans **Speak White:** "Nous savons que nous ne sommes pas seuls"...

Revue d'ethnologie du Québec/2, en collaboration sous la direction de Robert-Lionel Séguin, Leméac, 129p.
Le conte littéraire québécois au XIXe siècle, essai de bibliographie critique et analytique d'Aurélien Boivin, Fides, 386p.

D'une exposition à l'autre

par Diane Bélec

Oeuvres récentes de Sindon Gécin, Lise Lajoie, Claude Le Sauteur et Lilian Reid, à la Galerie Georges Dor, 22 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil. Du mercredi au dimanche, de 13h à 17h.

●●●

Album de Jordi Bonet et sélection de gravures québécoises présentés à la Galerie Bourguignon Plus, 1012A ouest, rue Laurier, Montréal.

●●●

"Balcon les images", 2031, rue Saint-Denis, Montréal, rouvre ses portes après deux mois de relâche. On y verra jusqu'à la fin de février les oeuvres de Ballon, Bénic, Gariépy, Lachapelle, Martin, McLuff, Paradis, Sylvain et Tisari.

●●●

Exposition des oeuvres de vingt artisans québécois et rencontres avec les artisans créateurs, du 12 au 21 février, au Centre d'achat Langelier, rue Langelier, Saint-Léonard. Le 14 février, de 14h à 16h, rencontre avec M. Cyril Simard, de la Centrale d'artisanat du Québec.

●●●

Exposition des gravures de Gildo Bartocci, à la Galerie du Long-Sault, 410 est, rue Sherbrooke.

●●●

La Galerie UQAM présente une exposition de gravures des étudiants du campus Plattsburg du State University of New York, jusqu'au 20 février, au 3450, rue Saint-Urbain, suite 1025, Montréal.

●●●

Sept artistes québécois contemporains "à l'affût du rêve" font partie d'une exposition itinérante du Musée des beaux-arts de Montréal intitulée "La ligne du sourire" et présentée au CEGEP de Matane, jusqu'au 26 février.

Suite page 17

EN LIBRAIRIE

BOUQUETS DE LA MER

de

Pierre Francoeur



Aux Editions Sherbrooke Distributeur au Québec! Librairie Déom (845-2320) $2.95

en librairie

Dr Jean-Marie Marineau

Bien manger pour rester mince

400 recettes de gourmet
Préface de André Bardet

éditions hurtubise hmh

380 ouest rue craig montréal

Le TAMANOIR

EST EN MARCHE AVEC

DEUX

NOUVEAUX LIVRES POUR ENFANTS



LES HUÎTRES MAGIQUES.

Ce conte a été écrit en 1930, à Québec, par Louis-Philippe Côté et illustré à Québec également, en 1975, par Louise Méthé. Dans un décor typiquement québécois, le prince Rigolus aidé de ses huîtres magiques, réussira à retrouver sa bien-aimée Pâquerette. Mais cela ne se fera pas sans peine.

Collection de l'étoile filante — 8½ × 11 — 32 pages
$4.95



LE PRINCE SOURIRE ET LE LYS BLEU.

Ce conte a été écrit en 1930, à Québec, par Louis-Philippe Côté et illustré à Beloeil, en 1975, par Gilles Tibo. C'est l'histoire d'une alliance entre un jeune prince qui aime les fleurs et un lys bleu. Ils réussiront ensemble à déloger Rudoyant du royaume...

Collection de l'étoile filante — 8½ × 11 — 32 pages
$4.95

RETOURNEZ CE COUPON À

Le TAMANOIR
3466, rue St-Denis,
Montréal, P.Q. H2X 3L3

☐ **LES HUÎTRES MAGIQUES,** Louis-Philippe Côté..... **$4.95**
☐ **LE PRINCE SOURIRE ET LE LYS BLEU,** Louis-Philippe Côté..... **$4.95**

Ci-joint la somme de $.....
☐ **CHÈQUE** ☐ **MANDAT POSTE**

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TÉL.:.....

également en vente chez votre fournisseur préféré

nouveautés SEUIL

256 pages $10.85

Jacques Lizot qui vit depuis six ans parmi les indiens Yanomami dans la forêt Vénézuélienne nous livre ici une chronique fascinante sur leur culture.

SEUIL

LA DÉMOCRATIE INDUSTRIELLE

CHARLES LEVINSON

SEUIL

304 pages $11.95

Pourquoi la démocratie s'arrête-t-elle aux portes de l'entreprise? Les salariés sont-ils incapables de participer aux décisions de l'entreprise?

SEUIL

DAVID COOPER

UNE GRAMMAIRE A L'USAGE DES VIVANTS

par l'auteur de Mort de la famille

SEUIL

160 pages $8.50

Plaidoyer pour abattre les écrans entre la vie et les vivants. écrans que notre machine sociale a multiplié. Par l'auteur de "Mort de la famille".

SEUIL

Pour recevoir régulièrement le bulletin des nouveautés des Editions du Seuil.
RETOURNEZ CE COUPON AUX:
Éditions du Seuil (Ltée), 539, rue Lebeau, Ville Saint-Laurent, Québec.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROFESSION.....

arts plastiques

Une exposition pas comme les autres

Montréal des années trente

par Henri Barras

A la reconstitution par imitation, comme il fut fait pour l'exposition Art Déco 1925-1935, il est plus instructif pour le visiteur d'une exposition de se voir confronter à des documents dont la valeur démonstrative, appuyée par des textes d'explication intelligents ou des mises en situation appropriées, a le mérite de respecter la réalité. Une réalité, souvent anonyme cependant en raison de notre façon négligeante d'assumer notre environnement, mais réalité présente que le service d'animation du Musée d'art contemporain, en collaboration avec un groupe d'étudiants en maîtrise de la section Histoire de l'art de l'Université de Montréal.tente de démontrer, dans le Studio du musée jusqu'au 22 février.

Une exposition humble s'il en est, mais dont la force de frappe n'est pas négligeable à une époque où tout ce qui n'est pas d'acier ou de béton, est condamné à disparaître de notre paysage lequel ne nous devient coutumier, et par conséquent nécessaire, que lorsque le pic du démolisseur est passé par là.Notre architecture sera éventuellement épargnée à cause de manifestations semblables et nous serons peut-être redevables, un jour, aux organisateurs de l'exposition **Montréal des années 30.** Quelques exemples de notre architecture de cette époque, en photos; quelques journaux et revues, des clichés immortalisant les vitrines des grands magasins; une bibliographie sommaire des romanciers, poètes et auteurs dramatiques, alors en vogue; des photos montrant l'animation de certaines rues; un téléphone, aujourd'hui, anachronique; quelques modèles de vêtements et tout, de cette époque, est ici suggéré. Le visiteur est pris au piège de son émerveillement ou de sa curiosité. Le public découvre ou reconnaît, le tour est joué. Une exposition pas comme les autres en effet, qui fait plus pour notre connaissance que toute autre démonstration.

Bran Van Velde

Sans nostalgie donc, j'ai parcouru cette exposition qui nous parle du passé sans apitoiements et sans prêches. C'est avec les mêmes dispositions d'esprit et de coeur que j'ai admiré l'exposition des **Lithographies de Bran Van Velde** qui se poursuit jusqu'au 21 février, à la galerie Gilles Gheerbrant. Bran Van Velde, né en Hollande en 1895, est de ces artistes que le temps ne semble pas toucher comme il semble insensible aux diverses tendances qui se suivent et se bousculent depuis l'avènement de l'art informel. Ses premières recherches ont été expressionnistes et ses oeuvres récentes le sont encore. Jamais il ne fut au premier rang de l'actualité et si la fréquence des éclatements a favorisé certains artistes dont le "cri" a déchiré le tissu de l'évolution planifiée ou prévisible, l'oeuvre de Bran Van Velde, s'apparente plus au "style" qui incruste nos esprits par persuasion plutôt que par remises en question successives.

Les oeuvres lithographiques de 1975 empruntent la même syntaxe que celle qui marque les oeuvres de 1935. Les gestes puissants suivent les mêmes courbes. La palette est toujours aussi radieuse quand elle est monochrome, toujours aussi agressive quant elle est polychrome. L'espace, toujours ce même espace qui se dégage d'un enchevêtrement de lignes ténues et de traits épais, laisse présager des paysages exubérants ou des intérieurs austères. Ceux qui veulent méditer sur certaines valeurs qui semblent souvent oubliées se doivent de ne pas manquer cette exposition. Pour ceux qui veulent apprécier une technique impeccable et pour tous ceux qui voudraient vérifier ce que le mot beauté veut dire.

Les problèmes de l'environnement sont présents à tous nos esprits, les questions de communication sont aujourd'hui prioritaires et tout ce qui contribue à modeler cet environnement pour un mieux vivre et ce qui participe à élaborer des voies d'échanges plus aptes à procurer un mieux-être, doit être, à mon avis, favorisé. Or, le graphisme est un facteur primordial à notre épanouissement individuel et collectif et l'exposition **107 graphistes de L'Alliance graphique internationale** présentée dans la galerie des boutiques du Square Westmount par le Musée des Beaux-Arts, en collaboration avec Olivetti, est un événement d'une qualité exceptionnelle, 107 artistes de plus de 25 pays dont 6 créateurs canadiens et québécois forment la plus vaste synthèse de dessin publicitaire jamais rassemblée. C'est impressionnant, et lorsque l'on sait que le graphisme est peut-être la forme d'expression qui a le plus influencé notre comportement et façonné notre environnement, nous sommes à même d'évaluer l'importance de cette manifestation. Il serait vain et fastidieux d'énumérer des graphismes qui captent notre attention au point de les rendre indélébiles à notre mémoire; de caractères typographiques qui rendent attrayant tel livre et telle annonce; d'images dont l'impact visuel est impératif. Il serait inutile, en outre, d'isoler quelques oeuvres de l'exposition pour en faire des exemples. Toutes, d'une part, résument les plus hauts standards de qualité et toutes, par ailleurs, participent d'une culture spécifique qui les particularise. Cette exposition est en accord avec les connaissances globales qui caractérisent notre époque et démontre parfaitement que les artistes sont les véritables porte-couleurs des nations qu'ils représentent.

D'une exposition à l'autre

Suite de la page 16

Exposition des oeuvres de Graham Cantieni, peintre, à la Galerie Espace 7000 du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, Montréal, jusqu'au 21 février.

François Dallegret, sculpteur et graphiste, présente ses travaux sous le thème Art à jouer, à la Galerie du Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria, Montréal, jusqu'au 23 février.

GALERIE SIGNAL

La Société des Artistes Professionnels du Québec

Vous invite à une rétrospective des oeuvres
de
IRENE SÉNÉCAL
du 19 fév. au 9 mars 76
Vernissage le 19 février à 20 heures

4545 St-Denis; Montréal **Tél: 845-1739**

espace 7000
galerie culturelle
7,000, rue Marie-Victorin
Montréal
325-0150, poste 74

Exposition de peintures
de
GRAHAM CANTIENI
du 11 au 21 février 1976
Heures d'ouverture:
9h à 11h et 12h à 15h
du lundi au vendredi
Le soir sur rendez-vous.

PEINTURES RÉCENTES
de
BRUSORIO
du 19 février au 13 mars
GALERIE SAINT-DENIS
3772, rue Saint-Denis, Montréal, Tél. 288-2340

FLEURISTE ST-LUC
1085 à St-Denis Mtl.
842-3987 842-3988
Offrez-lui un Valentin en Fleurs

INITIATION À LA CÉRAMIQUE
Les Céramiques Tison
Techniques de base pour débutant
Cours de 30 heures.
Cession Jour: lundi et mercredi de 1 à 4 heures
Soir: lundi et mercredi de 7 à 10 heures
Débutant le 23 février
Inscriptions jusqu'au 21 février
4214 Saint-Hubert — 522-8213
de 9 à 20 heures.

TOUJOURS AU BON MOMENT
JARDIN DE l'Orchidée ENR.
LIVRAISON METROPOLITAINE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
TEL.: 721-2027
3442 EST JEAN-TALON **MONTREAL**

galerie gilles corbeil
2165, rue Crescent, tél.: 844-7147
Peintures récentes de
PATRICIA PICKEL
jusqu'au 4 mars
DU MARDI AU SAMEDI DE 10h à 17h30

galerie curzi
Assemblages
de
JEAN PIERRE SÉGUIN
du 14 février au 4 mars 1976
2140, rue crescent montréal 844-2287
du mardi au vendredi 13h — 17.30h, sam 11h — 17h.

Allocution du Prix Duvernay 1976

L'ethno-histoire sort de l'oubli

par Robert-Lionel Séguin

L'ethnologue Robert-Lionel Séguin recevait, lundi dernier, le Prix Duvernay 1976 de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal. Ce prix, le plus ancien des cinq grands prix de la SSJB de Montréal, est accordé annuellement depuis 1944. Il a pour but de signaler les mérites d'un écrivain dont l'oeuvre et le rayonnement servent les intérêts du Québec.

En remettant la médaille Bene Merenti de Patria au lauréat, M. Jean-Marie Cossette, président général de la SSJB de Montréal, a rendu hommage à cet "authentique Québécois qui, par ses écrits, ses activités, ses cours a largement contribué à faire connaître, chez nous et outre-frontières, l'histoire, les coutumes et le patrimoine du peuple québécois et dont toute la vie témoigne de sa loyauté et de son appartenance à la patrie québécoise, dont il a bien mérité."

On pourra lire ci-après de très larges extraits de l'allocution qu'allait prononcer M. Robert-Lionel Séguin à cette occasion.

À l'époque de mes vingt ans, le métier d'ethnologue n'était guère encombré au Québec. Il fallait être passablement "sonné", disait-on, pour s'intéresser à ces vieilleries et à ces "traîneries" que sont les mille et une choses de la vie traditionnelle. Comment suis-je arrivé à l'ethnologie, envers et contre tous? C'est un long cheminement. Dans la prime jeunesse, il y a de ces événements et de ces faits qui marquent à jamais notre destinée. Le hasard a voulu que je naisse et que je grandisse dans un milieu riche de traditions et de coutumes folkloriques. Jeune, on m'amenait à la ferme ancestrale pour assister à des veillées, dont celle du Jour de l'An. Je restais de longues heures assis sur une marche de l'escalier du grenier. Que de fois, j'ai combattu le sommeil pour regarder les danseurs et écouter les chanteurs. Folklores oral et matériel me paraissent fascinants, merveilleux. Il n'est pas impossible que ces premières impressions aient décidé de ma vocation d'ethnologue.

Chez nous, nulle discipline n'a été aussi ignorée, dédaignée, boudée que l'ethnologie. Comment expliquer ce mépris maladif de notre civilisation traditionnelle sinon par le contexte colonial dans lequel nous vivions? Comme tout colonisé, il fallait expliquer, justifier, excuser notre présence. D'où la nécessité de valoriser le passé, coûte que coûte. Comme si tout individu ou toute collectivité n'avait pas naturellement droit à son oxygène et à son espace vitale.

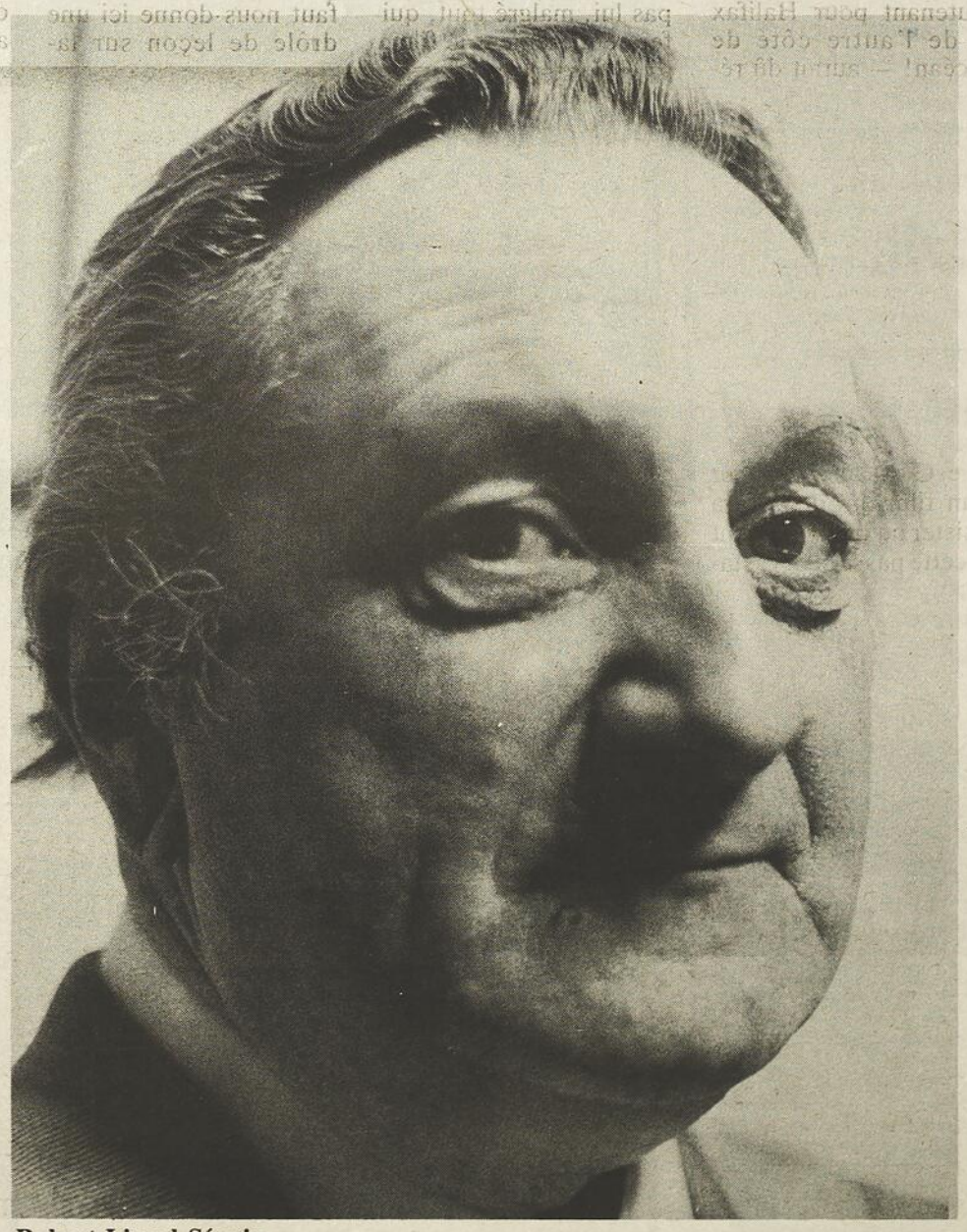
Pendant de longues décennies, l'histoire n'ouvrira ses pages qu'aux dignitaires civils, militaires et religieux. Seuls y seront consignés les noms, les faits et les gestes des grands du temps. Les coutumes, les usages, les moeurs et les mille et une choses du travail quotidien seront autant de laideurs que l'on cachera soigneusement à l'occupant, à l'étranger.

J'ai toujours rejeté cette école conventionnelle. Les joies, les peines, les aspirations de la vie quotidienne m'ont révélé toute la grandeur de l'âme québécoise. C'est dans les choses simples que j'ai découvert le vrai visage de l'ancêtre, visage combien plus beau, plus grand, plus attachant que celui des personnages de l'histoire officielle. J'ai compris que les véritables bâtisseurs de pays sont plus souvent vêtus de guénilles que de dentelles. J'ai voulu revaloriser cet ancêtre, le sortir de sa légende et le replacer dans son véritable contexte. Cet ancêtre était capable de vibrer, de vivre intensément. Il aimait s'amuser, faire bonne chère. Il levait aussi allègrement le coude que le cotillon. C'était un être normal, intelligent, généreux, humain dont je suis fier.

Un besoin d'identité

Individuellement et collectivement, nous éprouvons le besoin grandissant d'une identité. Au fur et à mesure qu'on se débarrasse de la peur, nous nous interrogeons sur nos origines, sur notre vocation, sur notre mission. Qui sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? D'où l'intérêt grandissant des Québécois pour l'ethnologie et le folklore. Justement parce que ces disciplines impliquent obligatoirement un retour aux sources. Pour tout peuple, est-il meilleurs outils d'affirmation que la culture populaire et la civilisation traditionnelle?

Longtemps tenus en veilleuse, ethnologie et folklore matériel ont désormais droit de cité au Québec. Il se lève actuellement toute une moisson de jeunes ethnologues et folkloristes qui vont définitivement épingler le nom du Québec au tableau mondial de l'ethno-histoire. Depuis quelques années, le Québec est invité à participer à des colloques internationaux. Je pense, par exemple, au Premier congrès d'ethnologie internationale tenu à Paris en 1971, et auquel participaient des ethnologues d'une trentaine de pays. Ou encore au premier symposium d'ethnologie euro-américaine, organisé à Mexico, en novembre 1974. J'avais alors donné, en français, une communication sur l'apport européen à la civilisation traditionnelle du Québec. Et plus récemment, au printemps de 1975, alors que le Musée national des arts et traditions populaires de Paris — ce centre mondial de l'ethnologie — déroulait le tapis rouge pour accueillir l'exposition d'anciennes couvertures de lit du Québec. En cette journée du 29 avril, date de l'ouverture officielle, le Tout-Paris était aussi surpris que ravi par le goût, la sensibilité et la dextérité des obscures artisanes de Charlevoix, de Beauce, de l'Islet, de Kamouraska, de Saguenay, de Gaspésie et d'ailleurs. Détail intéressant: la critique parisienne a vite reconnu que la courtepointe québécoise, d'origine française, n'a rien de commun avec le patchwork ontarien ou américain. À l'instar de la chanson et du théâtre, l'ethnologie s'avère une excellente ambassadrice de la culture et de la cause québécoise.



Robert-Lionel Séguin

Un musée des arts populaires

Cette culture matérielle — cette part si importante du patrimoine national — serait disparue à jamais sans l'obstination et l'entêtement d'individus qui, sans aide et de leurs propres deniers, ont recueilli, sauvé, conservé et inventorié ce qu'il convient d'appeler les archives figurées de la civilisation traditionnelle du Québec.

La sauvegarde de notre civilisation traditionnelle et la transmission de notre matériel ethnographique ont été assurées par des individus qui ont patiemment reconstitué, bries par bries, toute la trame de la vie quotidienne des anciens Québécois. Ce qui surprend, ce qui étonne, c'est l'absence et le vide de l'État dans ce sauvetage du patrimoine. Partout à travers le monde, c'est l'État qui recueille et consigne la civilisation traditionnelle, indépendamment de la pensée économique ou politique du système. Que l'on soit capitaliste ou socialiste, chacun a conscience de la richesse éducative et culturelle du folklore oral et matériel. C'est ainsi que les choses se passent dans un camp comme dans l'autre. Mais au Québec, l'État n'a pas eu pareil souci.

Il est d'une extrême urgence que le gouvernement québécois fonde un Musée national des arts et traditions populaires et un Musée de l'Homme où jeunes et vieux, étudiants et travailleurs, initiés et profanes découvriraient et étudieraient les origines, l'évolution et la transmission de la culture québécoise. Il est beau de parler d'identité et de fierté. Encore faut-il donner un sens à cette identité et à cette fierté. C'est au musée d'arts et de traditions populaires qu'un individu découvre et comprend le pourquoi et le comment de son comportement, de ses aspirations et de sa destinée.

Avant de fonder un Musée d'arts et de traditions populaires et un Musée de l'Homme québécois, il faudra apprendre à ne pas confondre culture populaire et promotion touristique, comme on le fait facilement en certains milieux, notamment au ministère des Affaires culturelles. Qu'on me permette cette langue un peu drue. On ne préserve pas la civilisation traditionnelle pour en mettre plein la gueule au touriste, mais plutôt pour donner des tripes au Québécois.

Le musée national des arts et traditions populaires du Québec — si jamais l'État lui donne vie — devra être un centre de recherche nettement scientifique où sera conservée, inventoriée, comparée et diffusée la culture populaire. En le fréquentant, initiés et profanes feront le retour aux sources qui leur permettra de mieux comprendre et d'expliquer la place et la vocation du Québec tant sur l'échiquier nord-américain qu'au sein de la francophonie universelle. On ne le dira jamais trop. Il n'est pas de meilleur gage de fierté nationale qu'une connaissance de la civilisation traditionnelle.

"Histoire d'Adèle H." de Truffaut

Le feu dévorant de la passion

par Jean-Pierre Tadros

Il y a quelque chose d'absolument fascinant dans le dernier film de François Truffaut que l'on peut finalement voir à Montréal. Et c'est tout simplement que "Histoire d'Adèle H." est un anachronisme. Mais un anachronisme génial.

Parce qu'on vit en une époque, il ne faut pas l'oublier, qui rejette toute forme de romantisme. Et quand on y touche, surtout au cinéma, ce sera du côté du mélodrame que l'on tombera, ou alors dans les subtilités remarquables du genre amour à trois, quatre... et surtout ne lésinons pas sur les chiffres. Mais la passion toute nue, celle qui dévore et anéantie un être, on semble l'éviter comme la peste; donc on l'ignore. Or, c'est de cette passion, violente, dévorante, incontrôlable qu'il sera question dans cette magnifique "Histoire d'Adèle H.". Et c'est de là que naît précisément l'anachronisme.

Le cheminement de la passion

Cela, pour vous dire que c'est tout d'abord avec un sentiment d'étonnement que vous recevrez ce film de Truffaut. Étonnement qui va bien vite se transformer en incrédulité, pour finalement vous laisser pantois d'admiration. Car rarement est-on arrivé à décrire la passion, son cheminement exacerbé, avec un tel dépouillement. Et pourtant, c'est ce que fait l'"Histoire d'Adèle H.", dont le titre lui-même laisse entrevoir le parti-pris de simplicité et de désintéressement dont s'est paré le réalisateur.

Truffaut, en effet, nous raconte ici une histoire, celle d'Adèle H. Une histoire qui aurait pu ressembler à des milliers d'autres si, derrière ce H., ne se cachait le spectre des Hugo, et plus particulièrement celui de Victor Hugo. Car Adèle est la fille du grand romancier; elle traînera cette fatale parenté comme un énorme boulet rivé au corps. Et de cette vie d'Adèle Hugo, qu'un chercheur américain, Frances Guille, a tiré de l'oubli en publiant son journal, Truffaut nous raconte l'épisode central, décisif: sa passion pour le lieutenant Pinson.

Pinson, interprété par Bruce Robinson, est un jeune et bel officier anglais qui a su conquérir le coeur d'Adèle alors qu'il se trouvait à Guernesey. Sans autre prestige que sa beauté et son adresse à conquérir les coeurs des dames, Pinson sera vite rejeté avec mépris et dédain par la famille Hugo lorsque l'on commencera à parler de mariage. Le brusque départ de la garnison du lieutenant pour Halifax — de l'autre côté de l'océan! — aurait dû régler à jamais cette affaire de coeur, si Adèle n'avait pas décidé de suivre son amant. "Cette chose incroyable, je le ferai", écrira-t-elle dans son journal. Et cela, sans demander la permission à personne, ni à son amoureux, ni à son père. Ce sera ainsi le début d'un drame qui finira dans la folie. C'est aussi le début d'un film qui nous fera assister au cheminement de cette passion dévastatrice.

Un seul personnage donc, Adèle, interprété avec une sensibilité, une justesse admirable par Isabelle Adjani. Sur cette jeune actrice, les éloges les plus dithyrambiques ont déjà été faits. Elle les mérite tous, car elle arrive à incarner cette passion avec une réalité qui étonne. Avec une facilité déconcertante, vous la voyez se transformer sous vos yeux, vous la sentez lentement sombrer. Avec rage elle poursuit son amant, tour à tour douce, ingénue, désespérée, impitoyable. Avec rage elle écrit son journal sur des pages volantes et en une écriture codée. Avec rage elle se débattra avec le spectre de ce grand homme qui la hante et la poursuit et dont elle n'ose prononcer le nom. Avec détermination elle se laisse sombrer dans un amour sans issue, mais à travers lequel elle pense, elle espère s'affranchir. Isabelle devient Adèle; les deux sont aujourd'hui immanquablement liées, l'une à l'autre, pour le meilleur et pour le pire. Étonnante réussite que celle-là. Étonnante osmose aussi.

Le drame bourgeois

Laissons vite ce visage qui ne manquera pas de vous hanter lorsque le film abandonnera le destin tragique d'Adèle H. Oublions ce visage parce que ce n'est pas lui, malgré tout, qui fera entièrement le film. Car à travers chacune des images on retrouve aussi Truffaut. Rien de gratuit ici. Tout est filmé, tout est montré avec une précision qui vous frappe, même si vous n'y connaissez rien en cinéma. D'autant plus que le réalisateur n'emploie aucun artifice inutile; tout est dit avec une extrême simplicité, avec une économie de moyens, avec un dépouillement total. Et tout sonne juste.

Face à un tel dénuement, mais aussi à une telle précision dans le détail, aussi bien que dans le jeu des acteurs, on reste pantois. "Histoire d'Adèle H." vous révèle toute la magie du cinéma; vous apprend surtout ce que le cinéma pourrait être, avec simplicité et efficacité. Truffaut nous donne ici une drôle de leçon sur laquelle il faudra longtemps méditer.

Car il y a quelque chose d'autre d'absolument remarquable dans ce film: c'est qu'à travers ce drame très personnel, intime, une certaine réalité bourgeoise est impitoyablement mise à nue. Parce que le carcan dans lequel se trouve inexorablement enfermée la pauvre Adèle, il est fait de tous les préjugés que la bourgeoisie triomphante du milieu du 19e siècle a su imposer. Victor Hugo, de par sa réputation et sa gloire, et malgré "Les Misérables", a vite incarné cette bourgeoisie. Sa fille, Adèle, va en vivre les tourments, profondément. Du drame personnel à celui de la bourgeoisie, en passant par le prisme étouffant de la famille, Truffaut arrive à faire déboucher cette histoire sur le drame de toute une époque, qui survit encore aujourd'hui. D'où cette fin en apothéose, pour le père; alors que la fille survivra longuement dans son asile. C'est pourquoi on s'y retrouve beaucoup dans cette "Histoire d'Adèle H.".

Il y aurait beaucoup à dire sur ce film, finalement. Car il ne peut laisser indifférent. Et de quelques biais qu'on l'aborde, de quelques façons qu'on voudrait le regarder, "Histoire d'Adèle H." se laisse interroger. Il suffit de s'y essayer.

François Truffaut vient de nous donner un pur chef-d'oeuvre, avec amour et simplicité. À vous, maintenant, de vous laisser séduire. Pour une fois, je vous le recommande.



Isabelle Adjani en Adèle Hugo: la rage de vivre

"Les Sortilèges" dansent le Québec

par Suzanne Asselin

Une fois de plus, **Les Sortilèges** se font les ambassadeurs du Québec et du Canada à l'étranger. Répondant à une invitation officielle du English Folk Dance and Song Society de Londres, la troupe de renommée internationale s'envolera dimanche pour participer au ''Folk Festival'', version 1976. Ils sont les seuls participants étrangers invités à danser au Royal Albert Hall, les 20 et 21 février.

Les Sortilèges, pas sorciers . . .

Parce qu'il avait fait du folklore, M. Jimmy Di Genova, professeur de français à l'école secondaire St-Stanislas depuis cinq ans, fonda le groupe des Sortilèges en décembre 1966. Cette aventure ''folklorique'' a pris naissance d'une simple activité para-scolaire. ''À cette époque, il était difficile d'intéresser les jeunes de la huitième à la onzième année au folklore. Folklore était synonyme de quétaine. Il fallait donc attirer ces jeunes d'une autre façon. Le groupe que j'ai formé ne se centrait pas autour de la danse. C'était la danse pour le groupe'', confie-t-il au JOUR. À ce moment, la troupe (ils étaient 35) s'affichait comme un groupe favorisant l'éducation et l'animation dans le centre-ville. Mais à l'occasion d'une tournée en France en 1969, sous l'égide de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, la troupe se découvre une seconde vocation: la diffusion des arts populaires traditionnels au Québec et à l'étranger. Dorénavant, c'est l'authenticité et la recherche des us et coutumes québécois qui occuperont les énergies des Sortilèges et de ses nombreux bénévoles (parents, sympathisants, etc.). Mais avant de s'intéresser à nos traditions, Les Sortilèges se sont adonnés au folklore international. ''Il est intéressant de comprendre et de connaître les danses des autres pays. Mais ce n'est qu'à la suite d'un séjour de deux mois en Yougoslavie, où la vie culturelle est intense, que j'ai vraiment compris qu'un peuple ne peut bâtir son futur en rejetant et en ignorant son passé. Au début, les jeunes étaient réfractaires aux danses québécoises. Aujourd'hui, ils sont fiers de danser l'héritage culturel que nous ont laissé nos ancêtres'', conclut M. Di Genova avec un enthousiasme on ne peut plus communicatif.

Formation d'abord

Au début de chaque année scolaire, Les Sortilèges font une campagne de recrutement. Les jeunes viennent surtout des écoles secondaires. Une faible proportion d'entre eux arrive du collégial. Ceux qui passeront les auditions et qui seront choisis doivent signer ''un contrat''. Ce ''contrat'' énonce des règles de conduite sévères. LE JOUR a demandé à quelques-uns des jeunes danseurs ce qu'ils pensaient de cette approche. ''Nous acceptons de bon gré de suivre ces règlements. Les retards sont notés et les absences sont mal tolérées. Sans discipline, nous n'arriverions jamais à être ce que nous sommes'' nous lance Robert. Les Sortilèges n'est pas une troupe de ''loisir à la p'tite semaine''. ''Ici, on forme les jeunes. Il est primordial de développer le sens communautaire. Ainsi, plusieurs activités de fin de semaine sont organisées pour faciliter la vie de groupe'', souligne M. Di Genova. Cette formation humaine et culturelle vise aussi à développer le sens de la fierté québécoise. L'apprentissage d'une technique en danse folklorique ainsi que l'acquisition de connaissances portant sur les arts populaires québécois et ethniques sont à l'ordre du jour.

Pour subvenir à leurs besoins internes et répondre aux besoins de l'extérieur, ils ont mis au point une équipe de moniteurs qui suivent un programme précis en enseignement de danses.

"Et swingne la baquaise . . ."

Ils sont 75 danseurs en tout. Ils se répartissent en quatre groupes distincts: le groupe des spectacles (16-20 ans), deux groupes de la relève (des 14-17 ans et des 16-21 ans) et un groupe composé d'environ quinze enfants du quartier âgés de 10 et 11 ans.

Leur répertoire comprend surtout des danses et gigues du Québec. Les danses amérindiennes et la Shakapoine, d'origine métisse, sont aussi ''dans leurs cordes''. Au chapitre ethnique, ils se spécialisent surtout dans les folklores israélien, ukrainien, croate et roumain.

Leur ensemble musical est également assez diversifié: 2 violons, 1 guitare, 1 guitare basse, 1 batterie, 2 percussions, (cuillères, os, etc). Suffisamment pour se donner l'air d'aller . . .

De 7 à 77 ans . . .

Les Sortilèges ne donnent pas seulement des cours de danse. Leurs activités comprennent aussi des cours de fléché, de broderie, l'enseignement de danses pour enfants (écoles, municipalités, centres de loisirs) et l'enseignement de danses pour adultes. Lors de sa visite dans les locaux des Sortilèges, LE JOUR a fait la découverte de plusieurs modèles de ceintures fléchées confectionnées sur place. Plusieurs modèles de costumes d'époque habillent des poupées miniatures que l'on donne en cadeau lors des tournées. Et tout le monde, dans la mesure de ses capacités, met la main à la pâte. Normand Chiasson, le bras droit de M. Di Genova nous a aussi montré les immenses garde-robes où sont entassés les nombreux costumes et souliers des Sortilèges. ''Saviez-vous que nous sommes la seule troupe de folklore à utiliser des souliers à semelle d'érable, dont le talon renferme une bille de verre et deux de métal!'' s'exclame-t-il.

A, B, C...1, 2, 3...

La troupe s'enorgueillit, et avec raison, d'avoir monté une imposante bibliothèque sur les Arts populaires québécois et ethniques. Ouvrages et manuscrits traitant des différents aspects du folklore sont regroupés et classifiés sur 15,000 fiches de référence. ''Depuis un an, nous avons entrepris d'écrire la musique et la chorégraphie des pièces que nous interprétons. Même si la troupe venait à disparaître, ses recherches lui survivront'', affirme Normand Chiasson. Ce centre de documentation contient également une banque de disques bien garnie. Ils ont aussi entrepris de fixer, sur bandes magnétoscopiques, les chorégraphies qu'ils ont à leur actif.

Sous le signe de l'échange

Les Sortilèges sont profondément engagés sur le plan social. De plus en plus, cette orientation les amène à créer des liens, à échanger d'abord avec les nombreux groupes ethniques (on en dénombre au moins 17) qui composent le quartier où ils ont pignon sur rue, Saint-Louis du Parc. Fêtes de quartier, spectacles dans les écoles, soupers canadiens offrent une bonne occasion de sympathiser entre Québécois et Néo-québécois. Un garçon d'origine chinoise fait maintenant partie de la troupe.

"J'partirais pour . . ."

Les voyages ont aussi permis aux Sortilèges de se faire les représentants de la culture traditionnelle québécoise à l'étranger. De '69 à '76, ils auront fait une tournée en France, dans l'Ouest canadien, en Israël, en Grèce, en Yougoslavie, en Martinique. En 1974, ils ont participé au XXème Festival International de Folklore de Sidmouth en Angleterre.

À part les spectacles et les tournées, les Sortilèges ont apporté leur contribution à maintes manifestations culturelles au Québec. Mentionnons Terre des Hommes, la Superfrancofête, le Festival Ethno-Québec. La liste est longue. Leur participation aux cérémonies d'ouverture des Olympiques, en juillet, est assurée.

De par leur active participation à la sauvegarde du patrimoine culturel québécois, les Sortilèges ont dépassé le stade d'une troupe de folklore ordinaire. Ils forment maintenant un ''noyau culturel''. Lorsque le folklore figurera au programme scolaire comme matière optionnelle, alors seulement pourra-t-on parler de survie pour nos moeurs et coutumes québécoises.

Tous ceux et celles qui désirent communiquer avec Les Sortilèges doivent écrire à: Casier Postal 153, Succursale E, 95 est, boul. Saint-Joseph, Montréal. Le numéro de téléphone: 274-5655. Ils ont un urgent besoin de danseurs mâles . . .



SUCO

par la solidarité des peuples le monde s'organise

Prochainement, au coeur d'une fête de la parole

"6–Une femme, la nef des sorcières"

Treize femmes ont fait corps et coeur afin de présenter la pièce "6-Une femme, la nef des sorcières" au Théâtre du Nouveau Monde du 5 au 28 mars prochains. Six auteurs-femmes et six comédiennes y livreront les témoignages de six femmes ordinaires qui disent simplement mais sans ménagement la violence quotidienne qui leur est faite.

Cas sans doute inédit au Québec à tout le moins, treize femmes travaillent étroitement depuis un an au canevas de "6-Une femme la nef des sorcières". Les textes sont de Luce Guilbeault, Marthe Blackburn, France Théôrêt, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Pour leur donner vie, les comédiennes Luce Guilbeault, Françoise Berd. Michèle Craig, Louisette. Dussault, Pol Pelletier et Michèle Magny prendront la parole et se raconteront sur la scène du Nouveau Monde, projetant ainsi un nouvel éclairage... si ce n'est le premier, sur six réalités vécues quotidiennement par les femmes. A ces noms, il faut joindre ceux de Marcelle Ferron pour la conception des décors et de Marielle Fleury pour la création des costumes. La mise en scène est assurée par Luce Guilbeault, mais il importe de signaler qu'en définitive, c'est un travail d'équipe.

"6-Une femme, la nef des sorcières" est composé de six monologues formant un tout, un portrait de femme. Chaque monologue développe un thème précis. Ces thèmes, ce sont: ceux d'une comédienne, d'un retour de l'âge, d'une ouvrière, d'une prostituée (au jour le jour), d'une homo-sexuelle et d'une femme écrivain. Bien qu'il ne s'agisse en aucun cas de jongleries intellectuelles, cette pièce oblige le public à une réflexion sur la condition féminine. En ce sens, il faut parler d'une rencontre plutôt que d'un spectacle, une rencontre qui ne laissera personne indifférent.

le publicité-club de montreal
présente
le festival du film publicitaire
Les 14-15-16 et 18 fév.
à la séance de 7 heures seulement
Une sélection des meilleurs films publicitaires produits dans le monde entier, gagnants du FESTIVAL DE VENISE 1975 et du FESTIVAL DE CANNES 1974
1248 BERNARD
277-4145
OUTREMONT

SOIRÉE DANSANTE DE LA ST-VALENTIN
du
PARTI QUÉBÉCOIS
COMTÉ TERREBONNE
Date: 14 février
Heure: 20 heures
Endroit: École St-Pierre
rue St-Pierre, Ste-Thérèse
orchestre et discothèque
permis de la SAQ
Admission $2.00 Information: 430-6682

SALLE RESNAIS
14 ANS
Très beau, somptueux et déchirant:
film de LUCHINO VISCONTI
VIOLENCE et PASSION
BURT LANCASTER SILVANA MANGANO
elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
Vérités et Mensonges
un film de
ORSON WELLES

UN TRIOMPHE SANS PRÉCÉDENT
$85,000 spectateurs en 5 jours et la presse mondiale consacrent Robert Charlebois vedette internationale...
Robert Charlebois est la révélation du film... Il traverse l'écran comme une flèche.
N. Féchette - CFGL-FM
Au début, on est surpris... Puis on rit, on rit beaucoup... Voilà enfin un western différent, qui nous révèle un nouveau comédien, qu'on reverra souvent et avec plaisir, Robert Charlebois
Le Soir - Bruxelles
Charlebois, le vrai génie du dernier Leone... Un western drôle, plus drôle que les autres... Charlebois semble avoir passé sa vie à jouer dans les westerns.
N. Juneau - Le Journal de Montréal
Terence Hill et Robert Charlebois, vraiment un duo sensationnel...
Europe No 1 - Paris
Robert Charlebois y est sensationnel...
D. Lautrec - CJMS
Terence Hill, Miou-Miou et Robert Charlebois: un trio par ordinaire, qui nous fera vivre des aventures audacieuses, des poursuites cahotiques, des affrontements surprenants. Ils accumulent les astuces, et les scénaristes ont multiplié les trouvailles...
R. Chazal - France Soir
Charlebois passe l'écran avec intelligence... Il a de la présence. Il deviendra certainement le grand acteur qu'il veut être. Qu'il est déjà. Avec Robert Charlebois, Miou Miou forme un couple pas mal extraordinaire...
D. Tremblay - Montréal-Matin
Un divertissement complet... Et, du Canada, un Robert Charlebois étonnant, aussi à son aise au grand écran que devant un micro, qui nous faire rire chaque fois qu'il apparaît...
RTB - Bruxelles
PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
SAMEDI REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE à 11:45 P.M. aux BERRI-VILLERAY MERCIER
POUR TOUS
RAFRAN CINEMATOGRAFICA
SERGIO LEONE
TERENCE HILL
ROBERT CHARLEBOIS
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
DAMIANO DAMIANI
MIOU MIOU PATRICK MC GOOHAN KLAUS KINSKY
ENNIO MORRICONE
HORAIRE: BERRI-MERCIER-VILLERAY
12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30
VERDUN: SEM.: 7.00 - 9.10
SAM-DIM: 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30
aussi: sujet court en soirée "PORTRAIT DE FEMME, MONIQUE PROULX" un film de Robert Ménard
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
ST-JEAN Capitol | ST-JEROME Rex | JOLIETTE Joliette | VALLEYFIELD Paris | ST-HYACINTHE Maska
TERREBONNE Terrebonne | GRANBY Les Galeries | STE-THÉRÈSE George | VARENNES Varennes | QUÉBEC Frontenac | DRUMMONDVILLE Drummond

Quand le temps corrompt la chair... PourTous
PROSPEC présente
Le jardin qui bascule
un film de Guy Gilles
DELPHINE SEYRIG
JEANNE MOREAU
PATRICK JOUANE
DEMAIN
cinemas LE PARISIEN 5
480 Ste.CATHERINE O. 866-3856

"Seyrig est sublime dans ce rôle de femme insaisissable, qui aime le matin, les fleurs, la chair fraîche, toutes choses qui durent si peu." — France Soir
"Un couple attachant dans une atmosphère faite d'amour du beau, d'amour de la vie, d'amour de l'amour." — Pariscop
"Très beau, très triste, très maîtrisé...Seyrig n'a jamais été aussi belle ni aussi émouvante." — Le Monde
PROSPEC présente
Quand le temps corrompt la chair, détruit l'amour et fait sombrer la raison... PourTous
Le jardin qui bascule
un film de Guy Gilles
DELPHINE SEYRIG
JEANNE MOREAU
PATRICK JOUANE
A L'AFFICHE!
cinemas LE PARISIEN 5
480 Ste.CATHERINE O. 866-3856
(Cinéma-3 12.55, 3.00, 5.05 7.05, 9.10, SAMEDI, DERNIER SPECTACLE 11.10

"National Lampoon", ou quand le mauvais goût se consacre Art!

par Jacques Hurtubise

Plus rien n'est sacré! Ce pourrait être la devise du plus populaire magazine d'humour des États-Unis, le **National Lampoon,** qui tire à plus d'un million et demi de copies et qui fait fureur sur les campus des collèges et universités américains.

En effet, les tabous n'existent plus pour l'équipe de cette revue qui se spécialise dans une parodie sophistiquée des moeurs et traditions de la société nord-américaine W.A.S.P.

Le **National Lampoon** est né en 1969 au moment où le mouvement underground achevait de s'effriter. On peut dire que le Lampoon, s'inspirant dès "comix", a fait de la pornographie son arme de combat, croyant au risque de faire mentir le vieux dicton que le ridicule tue... et que tous les moyens sont bons pour faire vasciller l'establishment sur son socle (spécialement les coups en deçà de la ceinture).

Mais contrairement à la majorité de la production underground, le produit offert par le **Lampoon** est infiniment plus subtil et plus sophistiqué. C'est qu'on a mis l'accent sur la perfection graphique du magazine.

Après Playboy

Quand le **National Lampoon** s'offre une parodie d'une revue, c'est à s'y méprendre. Tellement qu'il faut y regarder de près pour y déceler les éléments qui clochent. Aussi ne faut-il pas s'étonner de sa popularité croissante sur les campus américains où il occupe pour ses ventes, la seconde place, après, bien sûr, **Playboy.**

L'humour y est grinçant, xénophobe, raciste, mysogine, sadique et bien d'autres choses encore, la grande majorité des lecteurs se recrutant parmi cette belle jeunesse blanche, mâle, chrétienne, de la classe moyenne. Ce qui a valu, en retour, à la section de la publicité du **Lampoon,** un rapport de plus de 5 millions de dollars en 1975. Le **Lampoon** se retrouve donc après sept ans d'existence dans une position financière suffisamment solide pour choisir ses annonceurs et refuser les publicités dont le graphisme ou la qualité ne rencontrent pas un niveau acceptable.

Peut-on dire que le **Lampoon** soit si drôle cependant? On y décèle parfois plus de méchanceté que d'humour comme si on cherchait plus à choquer qu'à faire rire. Mais c'est de bonne guerre, je suppose, et le tirage prouve le succès de la formule.

En plus de la revue mensuelle, l'équipe du **Lampoon** se consacre à toute sorte de choses incluant des spectacles sur scène ou à la radio, des disques et des albums spéciaux. Le dernier né de ces numéros spéciaux, **The very large Book of Comical Funnies,** parodie ces bouquins qui prétendent faire une étude sérieuse de la Bande Dessinée; tout y est truqué par la main habile de dessinateurs bien connus des "comics" ou de l'underground tel que Neal Adams, Ralph Reese, Jack Adler, Bobby London, Mike Kaluta, Berni Wrightson, Dave Morris et j'en passe. Je pense que ça en vaut la peine même si quelquefois, en dépit des explications en marge, il faut connaître assez bien les bandes dont ils se moquent pour en retirer sa part légitime de rires et de sourires.

Histoires d'aviateurs

Pendant que, respectivement chez Lombard et chez Dargaud paraissent des histoires d'aviateurs; d'une part, le trop calme Martin Milan dans l'album **Les hommes de la boue,** et de l'autre Yves Sainclair, dans **Sous le ciel du Dragon.**

Si le premier cherche l'existence dans l'azur pur de l'Océanie (chère à son auteur Godard), l'autre trouve l'aventure en pleine révolution chinoise dans un scénario de Claude Moliterni, illustré par Serres, influencé (c'est peu dire) par le style de l'Américain Frank Robbins. J'aurais préféré qu'on publie **"Sous le ciel du Dragon"** en noir et blanc tel qu'il avait paru mensuellement dans **Phénix.** On fait subir au dessin une couleur pour lequel il n'avait pas été conçu; j'ajouterais même que le choix des teintes manque non seulement de goût mais aussi très souvent démontre l'ignorance du coloriste en matière de psychologie de la couleur. Le rose y est d'ailleurs particulièrement dégueulasse.

De son côté, Martin Milan nous offre certaines trouvailles intéressantes non pas au niveau du découpage, très conventionnel, mais plus simplement dans le comique des situations. Il ne faut pas y chercher un gros rire gras continuel mais plutôt une succession de sourires, ce qui, par ces soirées où l'on commence à trouver l'hiver un peu long, n'est pas à dédaigner.

Des latitudes plus chaudes

Je me permets de dédier le prochain album à tous ceux qui auront la chance de s'envoler pour des latitudes plus chaudes au cours des prochaines semaines. C'est une histoire de naufrages et comme par hasard ça s'intitule **"Les naufragés d'Arroyoka"** (scénario de Greg et dessin de Auclair). Je préfère de beaucoup le "Simon du fleuve" d'Auclair. Ici le dessin est moins ferme et moins constant en qualité. D'autre part, le scénario malheureusement ne soutient pas ses promesses et malgré une introduction lourde en "chair de poule", où l'on croit entrer dans une société mystérieuse fermée qui serait demeurée par son isolement à un stade de civilisation de type médiéval, la supercherie est vite dénoncée par une explication un peu trop extravagante. L'histoire a du moins le mérite de se dérouler dans une petite île perdue des mers du Sud. Cela donne lieu à des décors et à des éclairages qui nous font oublier pendant quelques secondes qu'on a les pieds dans la sloche et la tête dans le smog.

Le 2e festival de la BD

A l'Université de Montréal on prépare le Deuxième Festival International de la Bande Dessinée de Montréal, qui se tiendra du 1er au 6 avril prochains au Centre communautaire de l'Université de Montréal. L'exposition reliée au festival portera sur la production réalisée depuis mai 1975.

Il est possible aux dessinateurs qui désirent y participer de demander une fiche d'inscription en s'adressant à Pierre Huet, Deuxième festival etc. C.P. 94, Succ. Côte des Neiges, 5858 Côte des Neiges. Montréal.

La sélection des planches exposées sera laissée au comité de sélection du festival. Les planches et les biographies des exposants devront parvenir au festival avant le 1er mars pour figurer au catalogue et à l'exposition.

Rappelant ses 75 ans...

La BD québécoise à Paris

PARIS (AFP) — La bande dessinée québécoise a 75 ans. Une exposition, qui lui est consacrée, s'est ouverte,mardi soir, au Centre culturel canadien de Paris et une large sélection de la production du Québec en ce domaine y est présentée.

Elle réunit, au long de 22 panneaux, les cartons d'une quarantaine de dessinateurs, depuis les précurseurs, comme Albéric Bourgetis qui commença sa carrière en 1902, jusqu'au "Sombre vilain", de Jacques Hurtubise, de 1974.

On y apprend que la bande dessinée québécoise a connu quelques difficultés. Après un début prometteur au commencement du siècle, elle fut supplantée, vers 1909, par la production américaine. Elle fit une réapparition fugitive en 1922, mais il fallut attendre 1970 pour voir surgir la première revue québécoise de bandes dessinées.

Cette fois, le coup d'envoi était donné. Depuis lors, les bandes dessinées ont proliféré dans les journaux et magazines et se sont étendues au domaine des albums.

L'exposition du Centre culturel canadien a figuré, fin janvier, au Salon international de bandes dessinées d'Angoulême, une des plus importantes manifestations du genre en Europe. Elle sera ouverte au public, à Paris, jusqu'au 29 février et sera présentée ensuite à Montréal.

Rampal, Veyron-Lacroix

Jean-Pierre Rampal
flûte
Robert Veyron-Lacroix
piano

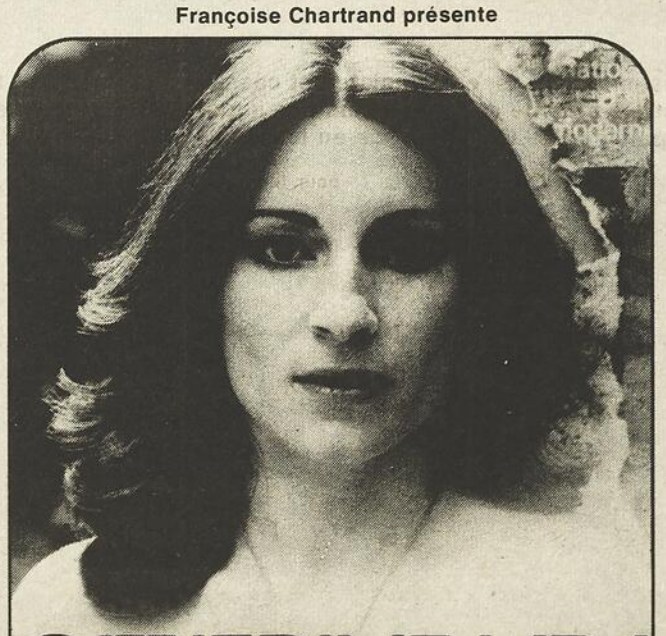
Programme:

Bartók
Suite paysanne hongroise
Beethoven
Duo en ré majeur, opus 41
Copland
Duo pour flûte et piano (1971)
Donizetti
Sonate en do majeur
Martinu
Sonate (1945)
Schumann
Trois romances, opus 94

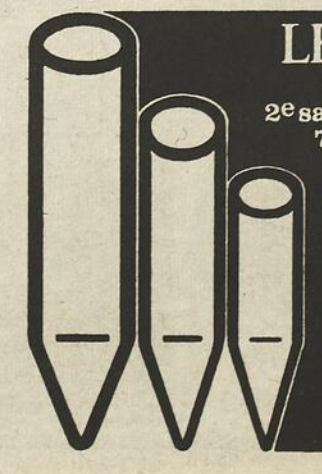
Le lundi 23 février 1976
20 heures 30
Billets en vente aux guichets de la Place des Arts
$3, $4, $5, $6
Une production de la Régie de la Place des Arts

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Françoise Chartrand présente



CATHERINE LARA
mar. 9 mars 20h30
Billets: $4.50 - $5.50 - $6.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
GUICHETS DE 12h a 21h BOX OFFICE FROM 12h to 21h
PAS DE RÉSERVATIONS TÉLÉPHONIQUES NO TELEPHONE RESERVATIONS



LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTRÉAL présentent
2e saison 75-76
Larry Cortner
LONDON, ONT.
15 FEV. à 20h30
QUEEN MARY RD. Un. Church
13 Finchley Rd., Hampstead
Billets $3 $2 (étudiants)
Ed. Archambault
International Music Store
Renaud-Bray

les choix du jour

Télévision

Mêlez-vous de vos affaires (R.Q.) à 19h: "Moi qui pensais te connaître". Comment se débarrasser de ses préjugés dans ses relations avec les autres. Animatrice: Lise Payette.

Dossiers (R.C.) à 22h: "L'histoire de la presse au Québec". Des origines à 1805 (1re de 4).

The 12 Midnight Movie (CFCF, canal 12) à minuit: "Butterfield 8". Drame de D. Mann, avec Elizabeth Taylor, Lawrence Harvey et Eddie Fisher. Un mélodrame avec Miss Taylor qui a plusieurs aventures amoureuses et qui finalement s'éprend d'un homme marié... rien de bien nouveau sous le soleil. (E.U. 1960).

Radio

Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h02: Comment rapatrier la constitution? avec Claude Morin, membre de l'exécutif national du Parti québécois et professeur à l'école nationale d'administration.

Le point du jour (CKAC) à 14h: Robert Charlebois est l'invité de Pierre Pascau aujourd'hui.

Relaxe (CBF 690) à 14h02: Jacques Fauteux s'entretient avec Mouffe au sujet du dernier long jeu de Robert Charlebois qui sera lancé demain et qui s'intitule "Longue distance".

Les grands concerts de Radio-Canada (CBF-FM, 100,7) à 20h30: Récital de Lise Boucher, pianiste. Au programme: Mozart, Haydn, Liszt, Debussy et Ravel.

Théâtre

Le club Frank "Eros" Robidoux par le Théâtre en couleurs. Une comédie à ne pas manquer au Théâtre d'Aujourd'hui... **Jeudi soir en pleine face** de Michel Beaulieu: deux filles se mettent à nu, se vident le coeur, se perdent et se retrouvent, au Théâtre de Quat'sous... **La coupe Stainless** de Jean Barbeau au Patriote-en-Haut, avec, entre autres, l'ex-baronnet Pierre Labelle... **Les précieuses ridicules** de Molière et l'**Empereur Jones** d'Eugène O'Neil, avec Jean Coutu. Au Théâtre de la Main "La stepette impossible", de la musique et du théâtre d'improvisation par le Grand Cirque Ordinaire.

Variétés

Jacques Michel au Patriote... Yvon Deschamps au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts: son spectacle approche de son 100,000ème spectateur, tout un exploit!

À la Casanous, une réinterprétation personnelle du folklore québécois par deux musiciens du Grand Cirque Ordinaire. **Jocelyn Bérubé** au violon et **Louis Baillargeon** à la guitare. Cette fin de semaine à la Portugaise: **Yoland Guérard.**

Cinéma

Parmi les nouveaux films qui prennent l'affiche dans les cinémas cette semaine, notons "Histoire d'Adèle H" de François Truffaut, avec l'émouvante Isabelle Adjani, un film magnifique sur la fille de Victor Hugo, au Parisien. "Le jardin qui bascule", de Guy Gilles, avec Delphine Seyrig, Patrick Jouane, Samy Frey et Jeanne Moreau; c'est l'histoire d'un tueur à gage qui devient amoureux de sa victime, une femme exceptionnelle, au Parisien également. Au cinéma Atwater II, **Swept Away** de Lina Wertmuller, un film drôle et corrosif qui fait le procès des idéologies.

Au Crémazie, un hommage à Agatha Christie avec la transposition à l'écran du **Crime de l'Orient-Express.**

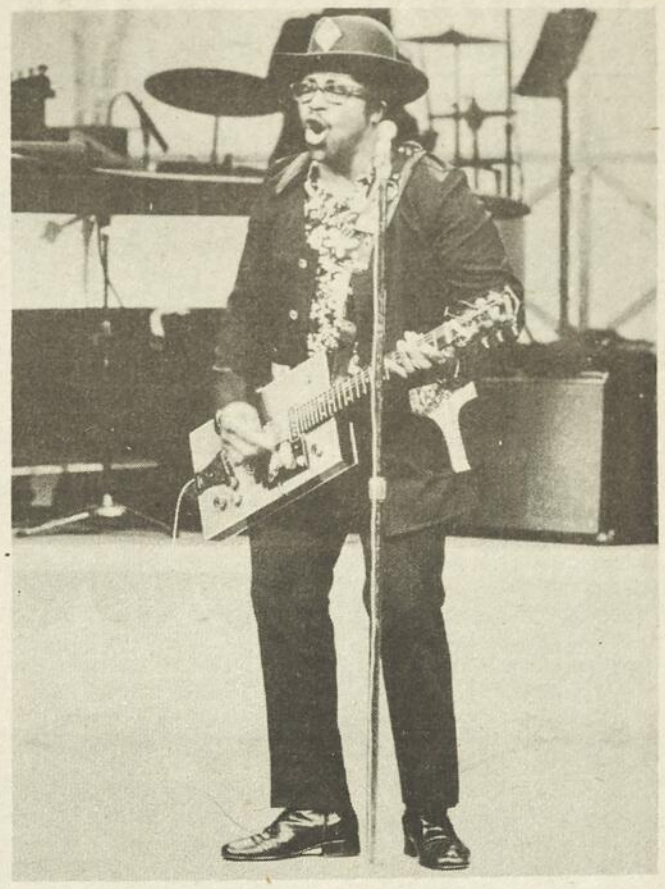
Récital flûte-piano

Lors du récital qu'ils donneront lundi, le 23 février, à 20 heures 30, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, le célèbre flûtiste Jean-Pierre Rampal et le pianiste Robert Veyron-Lacroix se tourneront vers des oeuvres de maîtres romantiques et contemporains.

On entendra en premier lieu le Duo-sérénade en ré majeur, opus 41, une oeuvre enjouée et gracieuse en six mouvements, de Beethoven. Suivront les Trois Romances, opus 94 de Schumann qui furent écrites en 1849 pour hautbois et piano.

Ensuite, Rampal et Veyron-Lacroix se tourneront vers le compositeur américain Aaron Copland, qui célébrait l'an dernier son 75e anniversaire. Les deux artistes ont aussi inscrit au programme une oeuvre du compositeur tchèque Bohuslav Martinu, qui vint aux Etats-Unis en 1940 et y mourut en 1959.

Enfin, Paul Arma, pianiste-compositeur hongrois établi à Paris, a transcrit pour flûte et piano des pages de son maître Béla Bartok, le célèbre compositeur hongrois.



Le grand Bo Diddley à l'Outremont ce soir! Avec Chuck Berry, Bill Hayley et Fats Domino, il fait partie de la génération qui a inventé le rock. Il sera accompagné par des musiciens d'ici dont Serge Fiori à la guitare, Louis Valois à la basse, Denis Farmer à la batterie (tous trois du groupe Harmonium) et Robert Stanley qui, lui, fait partie des groupes Contraction et Toubabou, à la guitare également. Un événement à ne pas manquer, donc. Les spectacles ont lieu à 19h30 et 22h. Hâtez-vous.

DISCO-CLUB TRANS-QUEBEC INC.

8129 ST-DENIS
MONTRÉAL, QUÉ.
(MÉTRO JARRY)
TÉL.: 382-6840



MANEIGE
Les Porches
Rég $7.29 Pour $3.98



LOUISE FORESTIER
Théâtre Outremont
Rég $7.29 Pour $3.98

VOUS OFFRE LES ESCOMPTES SUIVANTS

MINIMUM 30%

SUR TOUS les microsillons, cart. 8 pistes et cassettes disponibles sur le marché canadien, plus des importations non disponibles au Canada et ce en tout temps.

jusqu'à 75% sur les 150 super-spéciaux que vous recevrez chaque mois afin de vous faire réaliser encore plus d'économie

ainsi que 100% pour tous les disques de votre choix que vous recevrez gratuitement grâce à notre système de promotion interne.

Pas nécessaire d'être Mathématicien pour constater qu'il est avantageux d'être membre du

D-C T-Q

CHOIX ILLIMITÉ: Méditation, Blues, Oeuvres classiques, Latino, Underground, Danse, Cours, Littérature, Yoga, Western, Bandes sonores de films, Opéra, Québécois, Soul, International, Discothèque, Militaire, Jazz, Folklore, enfin tout... GARANTIE: 100% SUR TOUT

EXEMPLE: Tous les disques de $7.29 sont à $4.99
VOUS ÉCONOMISEZ: Environ $2.50 par disques et, environ $5.00 par disque parmi les super-spéciaux.



PAULINE JULIEN
En scène
Rég $7.29 Pour $3.98



OFFENBACH
Tabarnac
Rég $9.98 Pour $5.98



DOMPIERRE/François Dompierre.
Rég. $9.98 (1 1/2) Pour: $5.98



ANDRÉ GAGNON
Neiges
Rég. $7.98 Pour $4.55



Le loup, le renard et le lion
Vigneault, Leclerc, Charlebois
Rég. Pour:
$12.98 Double $6.98



VIVALDI les 4 Saisons
ALBINONI Adagio
PACHELBEL Canon
DEUTSCHE Gram.
Rég. $7.98 Pour $4.55



CANTATES DE BACH - VOL. 13
HARNANCOURT - TELE-
Reg. Pour
$15.98 (Coffret) $8.98



MODERN JAZZ QUARTET
The Last Concert
Rég. Pour:
$12.58 Double $6.98

Nos bulletins de chaque mois vous informent:

1) des toutes dernières parutions appartenant à chaque discipline,
2) de tous les disques discontinués disponibles au disco-club,
3) des 150 super-spéciaux du mois atteignant jusqu'à 75% d'escompte.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT EN AUCUN TEMPS

Vous pourrez profiter immédiatement de ces super-spéciaux en nous retournant le coupon-retour ci-dessous en bonne et due forme.

COÛT D'ADHÉSION: (et final): $25.
(Une seule copie du même No par membre)

Vous trouverez ci-inclus mon chèque mandat de $25. pour obtenir ma carte "MEMBRE À VIE" du DISCO-CLUB TRANS-QUÉBEC Inc.
Afin que je puisse moi aussi bénéficier de vos nombreux avantages sans jamais avoir d'obligation envers votre disco-club.

Nom ..... Tél.: ..... RESIDENCE

Adresse ..... Tél.: ..... travail

Ville ..... Code post: .....

Cté .....

J7

SUCO
éducation à la solidarité

en bref

Le prix Jean Béraud-Molson

Messieurs Pierre Tisseyre, président du Cercle du Livre de France et Zotique Lespérance, Vice-président de la Brasserie Molson, dévoileront le mardi 24 février 1976, à midi, aux journalistes présents, les lauréats du 8e Prix Jean Béraud-Molson et du Prix Molson de maquettes, lors d'une réception à la Brasserie Molson.

C'est en 1968, que le CLF instituait conjointement avec la Brasserie Molson, le Prix Jean Béraud, remis chaque année à l'auteur de l'un des manuscrits soumis au Prix du CLF. Le jury est composé uniquement d'écrivains qui ont déjà remporté, soit le Prix du CLF, soit le Prix Jean Béraud.

A ce prix littéraire, auquel est attachée une bourse de $1,000, la Brasserie Molson ajoute le Prix Molson de Maquettes, qui comprend un Premier Prix de $300., un deuxième Prix de $100, et quatre Troisièmes Prix de $25 chacun. De plus, la maquette gagnante illustrera la couverture du livre du lauréat du 8e Prix Jean Béraud-Molson.

Subventions du Maurier

Les troupes d'art d'interprétation qui désirent solliciter une subvention du Conseil du Maurier des arts d'interprétation pour la saison 1976-1977, sont requises de faire parvenir leur demande avant le 1er mars 1976.

Le Conseil du Maurier se réunira au courant du mois de mars pour étudier toutes les demandes parvenues avant la date limite du 1er mars. Le nom des troupes à qui le Conseil accordera des subventions sera annoncé à l'issue de cette réunion.

Les organismes intéressés doivent faire parvenir leur demande au directeur administratif, Conseil du Maurier des arts d'interprétation, casier postal 1378, Montréal, Québec.

Yehudi Menuhin à la Sorbonne

Le violoniste américain Yehudi Menuhin sera dans l'histoire de la Sorbonne le premier musicien à y être reçu docteur honoris causa.

L'Epitoge, marque de cette récompense suprême, sera remise au virtuose par le professeur Alphonse Dupront, président de l'Université de Paris-Sorbonne, au cours d'une séance solennelle le 14 février dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris.

On prête à Yehudi Menuhin, qui aura 66 ans en avril prochain, l'intention de remplacer son discours de remerciement par l'interprétation d'une pièce de Bach pour violon seul.

L'ancien premier ministre britannique M. Edward Heath recevra également le 14 février le diplôme de docteur honoris causa en Sorbonne, ainsi que quatre autres universitaires étrangers: le directeur de l'Institut d'histoire de l'Université de Varsovie, M. Aleksander Gieysztor; le professeur Vittoire Branca, de l'Université de Padoue; le professeur Bruno Snell, de l'Université de Hambourg et le professeur Mircea Eliade de l'Université de Chicago.

Folklore grec

Athan Karras, professeur de danses grecques, est de passage à Montréal. Ce folkloriste de réputation mondiale dirigera un atelier de travail, le jeudi 19 février de 20:00 heures à 22:30 heures, à l'école Marguerite d'Youville, 8735 Henri-Julien (entrez par la porte arrière), près du métro Crémazie. L'inscription pour ce cours est de $2.00.

"La bataille d'Arnheim"

La réalisation de "La bataille d'Arnheim", l'oeuvre à succès de Cornelius Ryan, commencera en avril au Pays-Bas avec un budget de 25 millions de dollars, a annoncé mercredi soir Sir Richard Attenborough, l'acteur britannique chargé de la mise en scène.

Parmi les vedettes dont les noms ont été révélés mercredi soir on relève notamment, côté britannique, Lord Olivier, Dirk Bogarde, Michael Caine, Sean Connery et Anthony Hopkins; côté américain Robert Redford, James Caan, Elliot Gould, Gene Hackman et Ryan O'Neil, Hardy Kruger et Maximilian Schell joueront les rôles allemands.

Lee Cobb n'est plus

L'acteur américain Lee Cobb, 64 ans, est mort mercredi, frappé d'une attaque cardiaque. Acteur de premier ordre, il s'était imposé à la scène — notamment dans une pièce d'Arthur Miller, "Death of a Salesman" (La mort d'un vendeur), en 1949 —, puis à l'écran ("On the Waterfront"), avant de tourner des films pour la télévision. "Lee est le plus grand acteur dramatique que j'ai jamais vu", avait dit de lui Arthur Miller. Fils d'un typographe juif, Lee Cobb était né à New York le 8 décembre 1911. Marié deux fois, il était père de quatre enfants.

casanous
Jeudi à dimanche
Jocelyn Bérubé
"Violonneux"
(10 heures et minuit)
admission $1.00
485 ouest, Sherbrooke
métro McGill
tel: 844-3691

SOLEIL LEVANT
2860. Ste Catherine
844-6028 — 861-0657
"SPÉCIAL VALENTIN"
"Le jazz n'est pas mort"
Le Quinte Professionnel
avec
HERNIE NELSON
les 12-13 et 14 fév.
Permis de la régie

les productions BEAU BEC présentent
BO DIDDLEY
13 fév. 19h30 & 22h
OUTREMONT
LIBRAIRIE DU CINEMA OUTREMONT
1248 Bernard
reserv: 277-3186

CANNED HEAT
Invité spécial
MICHAEL POLACCO
en plus
Salem Witchcraft
LE PLATEAU
Samedi, 21 février 19h. et 21h30
Billets achetés d'avance $5.00
Billets achetés à la porte $6.00
Tous les sièges réservés
En vente chez:
Phantasmagoria
Sauvé & Frères
et dépôts T.R.S.
Québec, jeudi 19 février, Théâtre Capitale. Sherbrooke, vendredi 20 février, Théâtre Granada.

LA CROUTE
191 St-Paul o.
Vieux Montréal
"Pour un peuple sans histoire, on est un peuple plein d'fun". G. Vigneault
EDOUARD BOUCHER
VIOLONNEUX
MONIQUE JUTRAS
Chansons traditionnelles des rois de France au Québec
Spect. 21h30 et 23h30
Jeudi vend. Sam.
$1.00
Permis S.A.Q.

LES PRODUCTIONS MAGES LTÉE
Présentent
PAPA JOHN CREACH
et
Jean Carignan
EN
Récital Minuit
Samedi le 28 février
AU
THÉÂTRE ST-DENIS
(Metro-Berri-Demontigny)
Billets en vente dans tous les comptoirs TRS et Phantasmagoria
$6.00
Inf.: 849-4211

Solset présente
LOUISE FORESTIER
du 29 janvier au 28 février
Représentations supplémentaires
27 février 20h30
28 février 18h30 - 22h00
Semaine à 20h.30.
$3.50 à 6.00
Samedi à 18h.30 & 22h.
$4.00 à 6.50
en vente des maintenant chez Sauvé Frères & P.D.A.
Une production
kébec spec
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Le Grand Cirque Ordinaire
présente
LA STEPETTE IMPOSSIBLE
au Théâtre de la Main
1585 Saint-Laurent
les jeudi, vendredi et samedi soirs à 20hres30
Réservations: 844-3236

Compagnie Jean Duceppe 1975 INC
en collaboration avec CJMS
LES VILAINS
UNE SOIRÉE DE RIRES!
avec
LUC DURAND
ANDRÉE BOUCHER
LIONEL VILLENEUVE
JEAN-MARIE LEMIEUX
DENISE PROULX
GERARD POIRIER
JEAN-LOUIS PARIS
CLAUDE GAI
NORMAND LEVESQUE
SERGE TURGEON
MARGUERITE LEMIR
JOCELYNE ST-DENIS
YVAN SAINTONGE
Luc Durand éblouissant à la fois mime et comédien constitue un spectacle à lui seul.
Pierre Luc, Journal de Monréal
jusqu'au 29 février
BILLETS EN VENTE
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 842-2112

Un "Dossier" en quatre tranches

Le Québec à travers sa presse

par Marc Gilbert

L'émission "Dossier" présentera ce soir (à 22h. au 2) la première d'une série de quatre émissions sur l'histoire de la presse au Québec. Il faut bien comprendre l'importance et la valeur de cette série. L'histoire du Québec sous le régime français est passablement négligée dans notre système d'éducation. Mais que dire de l'histoire du Québec d'après la conquête sinon qu'elle correspond à une mer d'ignorance inconcevable chez une nation qui cherche de plus en plus ses racines.

Cette série sur la presse du Québec devrait donc permettre, d'une façon intéressante, de mieux connaître cette vaste période de notre histoire. Le réalisateur Pierre Valcour, de la maison Ciné-Mundo, a d'ailleurs choisi d'étudier quatre périodes historiques bien définies qui collent parfaitement à l'histoire du Québec d'après la conquête. L'émission de ce soir, à laquelle participeront plusieurs historiens, racontera notamment la fondation, en 1764, du premier journal québécois, "La Gazette de Québec". La Gazette de Québec tirait à 150 exemplaires et publiait surtout des proclamations gouvernementales. Elle accordait cependant aussi de l'espace aux nouvelles importantes en provenance de l'Europe et des Etats-Unis.

La deuxième partie de ce dossier risque cependant d'être encore plus intéressante. Cette fois, on décrira l'avènement de 1805 à 1885, de la presse d'opinion, religieuse et politique. On y relatera notamment le fameux affrontement entre "Le Canadien" et le "Mercury". A cette époque les Fils de la Liberté ne rigolaient pas et quand ils rencontraient les partisans anglophones du "Mercury", la bagarre éclatait dans les rues de Montréal. Combats de rue, incarcérations et incendiat émaillent donc cette histoire épique des journaux montréalais du début du XIXe siècle, qui permet de replacer dans un contexte plus précis les "troubles" de 1837-38.

Troisième élément de ce dossier, l'émission du 27 février décrira, elle, la naissance de la presse à grand tirage. Cette évolution est due évidemment aux développements de la technologie et des transports. En 1905, par exemple, "La Presse" tirait déjà à 100,000 exemplaires par jour. L'arrivée de la radio dans les années 20 traumatise cependant les journaux. Au cours de cette émission, Paul Sauriol, qui a travaillé au "Devoir" de 1928 à 1971 décrira le métier de journaliste tel qu'il se pratiquait dans sa jeunesse.

La quatrième émission, enfin, débute avec l'après-guerre. Elle montre le développement accéléré de la presse et le mouvement de concentration des entreprises de presse que rien, apparemment, ne peut stopper. Yves Michaud, directeur du dernier-né de la presse québécoise, "Le Jour", apportera son témoignage en conclusion de ce dernier volet.

"Vivre comme du monde"

"Vivre comme du monde"... Tel sera le titre d'une semaine-dossier sur la santé présentée par Radio-Québec du 23 au 27 février. Ce dossier sur la santé sera composé de cinq émissions de deux heures chacune, diffusées du lundi au vendredi à 19.30 heures.

"Vivre comme du monde" sera avant tout une réflexion sur le mauvais état de santé général des Québécois (mauvaise alimentation, obésité, alcoolisme, abus du tabac et des drogues, manque d'exercice, mauvaise hygiène et autres). Mais ces émissions ne se limiteront pas à un simple exposé de la situation; elles tenteront également d'expliquer pourquoi et comment il faut modifier nos habitudes de vie dans une optique de santé préventive.

Pour animer cette semaine-dossier, Radio-Québec a fait appel à Fernand Séguin, homme de science et vulgarisateur réputé. Au cours de ces émissions, on pourra entendre des spécialistes mais aussi des témoignages d'individus qui ont entrepris de modifier leur comportement face à diverses questions relatives à la santé.

De brèves capsules scientifiques décrivant le fonctionnement des différentes parties de l'organisme viendront entrecouper le déroulement de chacune des émissions. Le tout sera présenté dans un langage simple et à la portée de tous.

Les quatre premières émissions du dossier **"Vivre comme du monde"** seront consacrées respectivement à l'alimentation, à l'hygiène physique et mentale ainsi qu'au travail et aux loisirs. En plus de présenter une synthèse globale de la situation, la cinquième émission, diffusée vendredi le 27 février, exposera le cas de la première grande maladie industrielle du monde, l'intoxication au mercure survenue à Minamata au Japon. Des films tournés à Minamata au cours des quinze dernières années permettront au téléspectateurs de retracer l'évolution de cette maladie qui pourrait aussi se développer chez nous.



Fernand Séguin, animateur de "Vivre comme du monde", le dossier sur la santé de Radio-Québec.

Le dossier **"Vivre comme du monde"** est une réalisation de Jacques Dupont et Michel Beaulieu. Les textes et la recherche sont de Michèle Verner. Les émissions diffusées chaque soir à 19.30 heures seront reprises le lendemain durant l'après-midi de 16 à 18 heures, sauf l'émission du vendredi qui sera reprise lundi le 1er mars.

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
Solset présente
JEAN-GUY MOREAU
TABASLAK!
30 personnages avec les mots de JACQUELINE BARRETTE
SUPPLÉMENTAIRES 5-6-7 MARS
Semaine $3.50 à $6
Samedi $4 à $6.50
UNE PRODUCTION KEBEC SPEC.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

BO DIDDLEY avec trois musiciens québécois — 13 FEVRIER 7h.30, 10h.00
le grand CIRQUE ordinaire — 19-20-21 FEVRIER 21h.30
MONIQUE LEYRAC dans MADEMOISELLE MARQUERITE — 26-27-28 FEVRIER 7h.30
SYLVAIN LELIÈVRE — 6 MARS 7h.30
OUTREMONT 1248 BERNARD 277-3186
autobus 160 au métro Beaubien
commandes postales acceptées
Billets en vente à la librairie du cinéma (Une production BEAU BEC)
TOUS LES MARDIS 22 h. PERFORMANCE A CKVL-FM

La Manufacture
Présente en collaboration avec le THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
Jeudi Soir en Pleine Face
de Michel Beaulieu
avec
Louise Gamache
Christiane Raymond
Mise en scène de
Claude Maher
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, avenue des Pins
DU 29 JANVIER AU 22 FÉVRIER
Spectacle à 20 heures. Réservations: 845-7277-78

tnm 861 0563
soirée MOLIÈRE O'NEILL
à partir du 30 janvier
mise en scène
jean coutu
l'empereur jones
jean coutu victor désy
jusqu'au 28 fév.
les précieuses ridicules
jean coutu
nathalie naubert
angèle coutu
victor désy
bertrand gagnon
billets en vente $ 2.50 a $ 5.50
tarif dernière heure pour étudiants, âge d'or et jeunes travailleurs
semaine $ 1.75 samedi 21 h. $ 2.25
tnm 84 boul. de Maisonneuve E.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine 288-2943 "Shampoing": 2.15, 5.50, 9.25 "Scandale à Rome": 12.40, 4.10, 7.45.
ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Killer Force": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313 Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "Anomalies" et "Sinthia"
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 samedi, dernier spectacle à 11.45.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Trahison se paie cash" et "Les durs".
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25 "Kara tigresse aux mains d'acier": 1.20, 4.35, 7.50.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Love and Death": 2.00, 5.15, 8.40. "Undercovers Hero": 3.25, 7.00, 10.05. Vend. et sam: "The Lords of Flatbush": minuit.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Que la fête commence": 7.30, sam.: 7.30, dim.: 3.15, 7.30. "La grande bourgeoise": 9.35, sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.15, 5.25, 9.35.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Pour le meilleur et pour le pire": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "American Graffiti": 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.) **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule". **Salle 2:** "Les demoiselles à péage" et "Les hommes de joie" **Salle 3:** "American Graffiti" (s.t. français): 7.05, 9.10 sam. et dim: 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10. **Salle 4:** "Le sexe qui parle" et "Avortement clandestin". **Salle 5** "Histoire d'Adèle H": 6.00, 7.50, 9.40 sam. et dim: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, sam. dernier spectacle: 11.25.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa est, 381-6116. "Mandigo": 9.20, sam.: 3.10, 9.20, dim: 1.00, 5.10, 9.20 "Un justicier dans la ville": 7.30, sam.: 7.30, dim: 3.20, 7.30
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 samedi, dernier spectacle à 11.45.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145.: Vendredi: spectacle sur scène de "BoDiddley": 7.30 et 10.00 Cinéma, à minuit: "Janis".
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Framed": 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Le baiser": 2.10, 5.45, 9.20, "Rêves érotiques": 12.45, 4.15, 7.50.
PAPINEAU 2: "Frankenstein Junior" et "Le flic ricanant".
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Histoire d'Adèle H": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, Sam. dernier spectacle: 11.35.
PARISIEN 2: "Cooley High": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.35.
PARISIEN 3: "Le jardin qui bascule": 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.10.
PARISIEN 4: "American Graffiti": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, sam. dernier spectacle à 11.15.
PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Carry On Behind": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Tarz, Jane, Cheetah and Boy" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35 et "Roadside Service": 1.30, 4.20, 7.15, 9.45
RIVOLI 1, 6906 St-Denis, 277-4129. "Réincarnation de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00. "Les gagneurs": 3.20, 7.10.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Lies my Father Told me": 1.25, 3.25, 5.20, 7.20, 9.15.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40,4.50, 7.00, 9.25
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les insectes de feu": 2.00, 6.00, 10.00, "Nevada Smith": 12.00, 4.00, 8.00.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Arthur Rubinstein, Love of Life": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10 sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "C'est pas un cadeau" de Tahami Rashed. Tous les soirs à 8h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30, samedi dernier spectacle à 11.45.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
ECOLE CENTRALE DE ST-DENIS-SUR-LE-RICHELIEU: Samedi, dimanche et lundi (14, 15 et 16 février): "St-Denis dans le temps": 8.30
CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 17 février: "Le fantôme de la liberté" de Luis Bunuel: 12.30, 3.30, 7.00, 9.30.
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 18 février: "Hiroshima, mon amour" d'Alain Renais: 7.00, "Que la bête meure" de Claude Chabrol: 8.45.
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUSTIN: 5025 rue Joffre, 353-2379. Ciné-participation présente, le 17 février: "Le monde de l'enfant" (5 films) à 8.00 Entrée libre.
CINEMAONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 17 février: "Dusseldorf équilibre urbain", à midi et 8h. Entrée libre
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349: Vendredi: relâche. Samedi Alfred Hitchcoek: "Easy Virtue" (E.U. 1928): 3.00, "Spellbound" (E.U. 1945): 5.00, "The Paradine Case". (E.U. 1947): 7.00, "Rebecca" (E.U. 1940), 9.00.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Vendredi: Oberhausen 75 (2): "Brescia 74", "Explotados y Explotadores", "Une grêve n'est pas une école du dimanche": 7.30 "Mitlaufer", "Bolero", "Deux hommes et une armoire", "Black Power", "Judas", "L.B.J." et "Le chant de la prairie": 9.30.
CINE CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke, 282-7083 (auditorium du Pavillon Lafontaine) Vendredi le 13 février: "Montréal Main" de Frank Vitale, à 8.30.
CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (salle Maurice O'Bready) 565-5445 Dimanche le 15 février: "Tintin et l'étoile mystérieuse" et "Le chant de la forêt": 2.00

Théâtres

THEATRE DE LA MAIN: 1585 St-Laurent, 844-3236. Le Grand Cirque Ordinaire présente: "La stepette impossible", jeudi, vendredi et samedi, à 20h30.
QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-7277. "Jeudi soir enpleine face" de Michel Beaulieu, par la troupe "La Manufacture", (Louise Gamache et Christiane Raymond) mise en scène de Claude Maher. Du mardi au dimanche à 20h. Jusqu'au 21 février.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "L'empereur Jones", d'Eugene O'Neill et "Les précieuses ridicules" de Molière, mise en scène et rôle principal: Jean Coutu. Sur semaine, à 20h. samedi: 17.00 et 21.00 et dim: 19.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 21 février.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Lundi et mardi 14h30. Mercredi et samedi: 20.30. Jusqu'au 3 mars
LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "La coupe Stainless" de Jean Barbeau, mise en scène d'Yvan Ponton, avec Michel Forget, Pierre Labelle, Yves Corbeil, Monique Joly et Francine Ruel à 20h. Relâche le lundi.
CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL: 455-9311 Jeudi le 12 février: "La reine des chanteuses de pommes" présenté par le théâtre populaire du Québec, avec Nicole Leblanc et Guy Nadon, à 14.00
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros"Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et P. Houdy, Jean-Guy et L. Munger) mise en scène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 22 février.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Les vilains" comédie d'André Gille, d'après Ruzzante, avec Luc Durand, Andrée Boucher, Denise Proulx, Jean-Louis Paris, Claude Gai et plusieurs autres. Du mardi au dimanche, à 20h30.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 Edouard Montpetit (métro Laurier autobus 51) "Les Pichous" présentent: "Les mûres de Pierre" d'Yves Sauvageau, mise en scène de Gilbert Lepage. Les jeudi, vend. sam. & dim. à 20.30. Jusqu'au 29 février.
THÉÂTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS D'OTTAWA: 996-5051. Du 12 au 14 février: "Mademoiselle Marguerite" de Roberto Athayde, adaptation de Michel Tremblay, avec Monique Leyrac.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Jocelyn Bérubé", violoneux, à 23h. Entrée $1.00. Vendredi et samedi: "Le théâtre national de mime du Québec", à 22.00
EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Marie Dépatie et Ungava" à 21.30 et 23.30
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 16 février: "Quintonal Jazz et Nébu", à 21.30 et 23.30. Entrée: $2.50
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Jacques Michel". Semaine et dimanche à 21h. samedi à 20h et 23h. Commencant le 16 février: "Suzanne Garceau Off Broad way".
OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Vendredi le 13 février: "Bo Diddley" avec Louis Valois, Serge Fiori et Denis Farmer à 19h30 et 22h.
VALENTIN: 291 rue Mont-Royal ouest, 849-1371. "Laura Kenyon". Mardi, mercredi et jeudi: 21.30 et 23.30, vendredi, samedi et dimanche: 22.30 et minuit trente.
CAFÉ HIRONDELLE: 3 rue Paré. 435-7575. Vendredi: "Yves Alix", chansonnier, à 21h.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. De jeudi à dimanche: "Jean-Pierre Bérubé" et "Danielle Oddera", à 22h. et minuit. Entrée: $2.00.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Aut'Chose" à 23h et 1h30
CENTRE PAUL SAUVÉ: 871-9212. Samedi le 14 février: "Soirée d'amour", avec Fernand Gignac, Julie Arel, Aimé Major, Suzanne Lapointe et Raymond Berthiaume, direction musicale: Claude Emond, animateur: Emile Genest. Entrée: $3.50. et $4.50. Dès 20.30.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: "Duo guitare jazz" avec Daniel Lafrance et Claude Bourdon, à 21.00. Entrée: $1.50
L'ATRE: 4461 rue St-Denis. Samedi: "Les Frères Brosse", à 21h. et 23h. Entrée: $3.00
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Raymond Lévesque", à 22h30. Entrée: $1.50
LA CROUTE: 191 St-Paul ouest, 843-7444. Jeudi et vendredi: "Monique Jutra" (chansons traditionnelles) et Edouard Boucher, violoneux. Samedi: "Monique Jutra" et Jérôme Arsenault, violoneux. Dès 21.30. Entrée: $1.00
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Yoland Guérard"
AU VIEUX CLOCHER: 64 Merry nord, Magog (819) 843-1177. Samedi: "Le temps", à 20.30.
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) Du 10 au 15 février: "Yvon Deschamps", à 20.30, samedi: 18.30 et 22.00
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Vendredi: Relâche. Samedi: "Labelle", à 20.30. Dimanche: "Benny Goodman and His All Stars": 20.30
CEGEP ST-LAURENT: 625 boul. Ste-Croix, 747-6521. Samedi: "Sloche".
CAFE DU PORT: 356 Berri, 845-8765 Jeudi: "Son de laine" (duo chanteuses, guitares et flûtes) à 21h. Vendredi, samedi et dimanche: "Soirée de contes et légendes traditionnelles et libres", à 21h et 23h.
SOLEIL LEVANT, 286 rue Ste-Catherine ouest, 844-6028 ou 861-0657. Jeudi vendredi et samedi: "Ernie Nelson Quintet", à 21h.
CATHÉDRALE DU CHRIST ROI: rue Ste-Catherine angle Université. Samedi le 14 février: Concert de musique de Chambre, avec 8 musiciens. Au programme: A. Borodin, P. Hindemith, J. Brahms. A 17h et l'entrée est libre.
PALAIS MONCALM: de Québec, 681-0237. Les 17 et 18 février: "L'Orchestre et les choeurs de l'Opéra Don Pasquale, sous la direction de Charles Dumas.
MUSÉE HISTORIQUE DE VAUDREUIL: 455-9311, poste 204-206. Samedi le 14 février: "Concert Intime" avec Gyorgy Terebesi, violoniste et Charles Reiner, pianiste. Au programme: Schumam, Brahms et Frank. Entrée: $3.50

Télévision

●2.00
4 Cinéma "Accuse, Assis" (Almostg a Gentlemen), E.U. 1939.
6 All in the family
●2.15
17 Les oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Willard", E.U. 1970. Drame d'horreur de D. Mann avec Bruce Davidson, Ernest Borgnine et Sandra Locke
7 10 30 Super Car
5 6 The edge of night — Téléroman
12 What's the good work - Jeu
●2.45
17 Au cours des mots
●3.00
4 7 10 Les olympiques
5 6 Take thirty
17 Un maillon de la chaine
●3.30
5 6 Celebrity Cooks
17 Les gros sous
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 The Forest Rangers
17 Mêlez-vous de vos affaires
●4.30
2 (9) (11) 13 La ribouldingue
5 6 Comin'up Rosie
●5.00
2 Daktari - Aventure
4 Voyage au fond des mers
5 6 The flaxton boys
7 10 30 Perdu dans l'espace - Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "La charge du 7e lancier" E.U. 1958. Film d'aventures de J. Gilling avec Victor Mature, Anne Aubrey et Norman Wooland.
12 It's your move - Jeu
17 Tam Ti Delam
●5.15

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

30 Dessins animés
●5.30
5 6 The Partridge family - Comédie
12 The new price is right - Jeu.
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir — Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The best of Groucho
12 Pulse — Information
17 Minouche
●6.30
5 6 The city at six
(9) 13 La soeur volante
(11) Nouvelles locales
17 Tout est possible
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Regional 03
●7.00
2 Les pierrafeu
4 Aujourd'hui le 13 février
7 Monsieur le maire
12 Winter Olympics
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Mêlez-vous de vous affaires
30 Le quotidien — Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Marcus Welby, M.D. - Drame
4 7 10 30 Les Olympiques"
5 6 Howie meeker hockey school.
●7.45
5 6 Mr. Chips
●8.00
5 6 The Mary Tyler Moore show - Comédie
17 De concert avec vous
●8.30
2 (9) (11) 13 Hors série "Splendeurs et misères des courtisanes".
5 6 M*A*S*H - Comédie
●9.00
5 6 The Tommy Hunter show.
12 Friday mystery movie
●9.30
2 (9)(11) Science-réalité
13 Au coeur des événements
17 Divers pour l'automne
●10.00
2 (9) (11) Dossiers - "Histoire de la presse québécoise"
4 7 10 13 30 La corne d'abondance
6 Police Story
5 The Lawrence Welk show - Musique
●10.15
4 7 10 30 Deux pianos
13 Documentaire
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Cinéma "Le chant de la mer", Brit. Mélodrame de Perter Hammond, avec Tom Bell, Philippe Leotard, June Ritchie et Angela Browne.
4 7 10 30 Résumé Olympique
5 6 12 News
12 Winter olympics 1976 summarypackage 2
13 Ciné-soir "Angelique et le sultan", Fr. 1968. Film d'aventure avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean-Claude Pascal
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.30
4 La météo
6 Montreal Tonight
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Cinerotique
●11.35
4 Nouvelles du Carnaval et pee wee
●11.45
4 Ciné-4
7 10 Sans pantoufles "Douce violence", Fr. 1962. Drame de M.Pecas avec Elke Sommer, Pierre Brice et Christian Pezey
●11.50
6 Lapierre — Interview
12 Pulse
●12.00
12 The Twelve midnight movie - "Butterfield 8", E.U. 1960. Drame de D. Mann avec Elizabeth Taylor, Lawrence Harvey et Eddie Fisher.
●12.30
2 (11) Ciné-nuit - "Le grand sabordage", Fr. 1972. Drame poétique de A. Périsson avec Pascal Bressy, Nathalie Drivet et Luce Guilbault.
13 Ciné-qua-non - "Furie sur le nouveau Mexique". E.U. 1964. Western de C. Nyby avec Rory Calhoun, Virginia Mayo et Preston Pierre
●12.50
6 Cine-six - "Doctor in love" . Comédie avec Michael Craig, Virginia Maskill, Moira Redmond et James Robertson Justice
●1.15
10 Sans pantoufles "L'ambitieuse", Fr. 1959. Drame psychologique de Y. Allégret avec Andrea Parisy, dmond O'Brien et Richard Basehart.
●2.00
2 Le téléjournal
●2.45
10 Le 10 vous informe

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Qui ment? L'un, l'autre ou les deux?

Dans un communiqué du 27 janvier 1976, on nous faisait part du grand succès remporté par "l'opération Zénith". A en croire le communiqué émis par le service des communications du ministère du même nom, les demandes de renseignements pleuvaient plus que jamais sur les bureaux régionaux du gouvernement.

"Du 15 septembre au 31 décembre 1975, nous disait-on, les agents de renseignements de Communication-Québec ont répondu à 66,666 demandes, soit une hausse de 86% sur les demandes de la même période en 1974 se chiffrant à 35,898; si je calcule bien, les demandes de renseignements, d'après cette version, se chiffraient donc à environ 10,000 par mois au cours du dernier trimestre de 1974, alors que le nombre s'est hissé à 18,000 par mois pour la période comparable de 1975.

Malheureusement, M. Charles Denis n'a pas du tout la même version. Le 28 décembre 1974, le directeur de l'information du Conseil exécutif faisait, en tout cas, un bilan passablement différent du travail effectué par le ministère des Communications. "Les bureaux régionaux, nous affirmait-il, ont répondu mensuellement à plus de 28,830 demandes de renseignements" au cours de la dernière année. On voit tout de suite la différence.

La question est donc pleinement légitime. Ou bien M. Charles Denis, ce que je ne peux pas croire, nous mentait quand il faisait son bilan de 1974. Ou bien le ministère des Communications, ce qui me surprendrait autant, nous ment quand il vante les résultats obtenus par l'opération Zénith. Je ne parviens pas à trancher le dilemme.

Mais quelqu'un de plus cynique que moi me demande d'étudier une troisième hypothèse: peut-être les deux communiqués sont-ils menteurs et peut-être les vrais chiffres sont-ils encore inconnus...

Un contrôle insuffisant

Puis-je vous lire une phrase pondue par le propagandiste en chef de M. Bourassa, M. Charles Denis. Je promets d'ailleurs de faire vite et de m'arrêter vraiment au premier point que je rencontrerai, "quant aux contributions électorales, disait M. Denis, le Gouvernement présentera au cours de la prochaine session un important projet de loi dont avis est donné au feuilleton de l'Assemblée nationale". La date? Le 28 décembre 1974. Il faut croire que les sessions de M. Denis sont sensiblement plus longues que les nôtres.



L'armée canadienne en action (photo C. Beaugrand-Champagne)

Si la vie vous intéresse

Depuis quelque temps, je m'interrogeais avec angoisse sur l'efficacité des commerciaux télévisés au sujet de l'Armée canadienne. Je me demandais si vraiment un francophone aimait assez peu la vie pour s'enrôler dans une armée où, visiblement, on passe son temps à jeter les gens à l'eau, à les faire jouer à Tarzan au lieu de placer des passerelles et à les faire courir au lieu de fournir des camions. La Presse canadienne, hier, m'a fourni une partie de la réponse. A Vancouver, l'armée n'utilise pas les mêmes commerciaux: pour séduire les recrues, on leur promet là-bas un voyage avec solde aux Jeux olympiques de Montréal. Décidément, les anglophones ont toutes les chances: ils sont venus, toutes dépenses payées, en octobre 1970 et ils vont revenir en juillet 1976. Pendant ce temps, nos soldats francophones doivent attendre qu'une insurrection appréhendée surgisse quelque part dans le Canada anglais. A nous l'armée promet la vie dure du coureur et du grimpeur; aux anglophones la même armée promet des voyages.

Une bonne réponse

Un téléphone du ministre Paul Berthiaume répond d'heureuse façon à la question que je posais vendredi dernier: oui, la commission d'étude formée pour étudier Loto-Québec a un mandat suffisamment large pour remettre en cause tous les aspects du jeu socialisé. La commission peut aussi bien suggérer à l'Etat d'envahir le monde du bingo que critiquer les formules publicitaires utilisées jusqu'à maintenant par Loto-Québec.

Le mandat est, en effet, parfaitement explicite. La lettre qu'écrivait M. Berthiaume aux trois commissaires le 29 janvier le démontre aisément. On leur demande, à titre de consultants, "d'étudier les moyens à prendre pour assurer que la Société puisse disposer des méthodes de mise en marché, de commercialisation et de distribution les plus efficaces et les plus justes" et on les prie "d'effectuer les recherches et études appropriées pour faire des recommandations sur les nouveaux domaines d'exploitation des jeux et paris qui pourraient procurer des revenus additionnels au gouvernement".

Si jamais les commissaires Gilbert, Rondeau et DeBreux remettent un rapport sans rigueur ou sans imagination, c'est à eux qu'il faudra s'en prendre, non au mandat.



La reine du Carnaval 1975

Le pauvre son d'une pauvre cloche

Quelqu'un, quelque part au ministère des Richesses naturelles, a vu le film "Le soleil n'a pas d'chance", mais ça ne l'a pas impressionné. Sous le titre "Bravo Dominique et vive le carnaval", ce quelqu'un-là publie donc dans la revue de ce ministère une lettre où une duchesse du carnaval 1975 pronait la défense de cette organisation. Libre à Mlle Dominique Tremblay de conserver ses illusions sur un carnaval dont elle a fait les frais, mais pourquoi les responsables d'une revue consacrée aux fonctionnaires imposent-ils ce seul son de cloche à tous leurs lecteurs?

Jones se retire de la course au leadership conservateur

OTTAWA (d'après PC) — L'ex-maire de Moncton, M. Leonard Jones, a annoncé, hier, sa décision de se retirer de la course à la direction du Parti conservateur.

M. Jones, bien connu pour ses positions anti-canadiennes françaises avait vu sa candidature rejetée par le comité de sélection du congrès, au début janvier, mais avait depuis continué de solliciter l'appui des délégués au congrès.

Toutefois, devant l'impossibilité de se faire accréditer officiellement comme candidat, M. Jones s'est rendu à l'évidence. Il a annoncé, au cours d'une conférence de presse, qu'il renonçait "pour le moment" à tout nouvel effort pour faire accepter sa candidature.

"A ce stade-ci, il est clair que les autorités du parti n'ont aucunement l'intention de reviser leur décision concernant ma candidature, ou seulement de me donner la chance de m'expliquer ou de soumettre mon cas aux délégués du congrès", a-t-il déclaré.

M. Jones a accusé les membres du comité de sélection ainsi que l'exécutif du parti de s'être laissés manipuler par des "forces extérieures". Il a soutenu que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, était intervenu personnellement pour bloquer sa candidature.

"Il n'y avait aucune raison valable de rejeter ma candidature. La véritable raison réside dans l'intervention du premier ministre du Nouveau-Brunswick et cela n'est pas une raison valable" a-t-il prétendu.

Yvan Beaupré: prison à vie

(LE JOUR, PC) — Un Québécois de 31 ans, Yvan Beaupré, a été condamné à la prison à vie, hier à Québec, après qu'un jury de dix hommes et deux femmes l'eût reconnu coupable du double meurtre survenu durant le congé de Noël dans la Vieille Capitale.

Suzanne Masse et Yvon Houle, âgés de 17 et 19 ans, avaient été descendus "par erreur" alors que Beaupré croyait qu'il s'agissait de deux membres d'un club de motards, les Pacific Rebels. Le meurtre était survenu le 20 décembre en fin de soirée.

Les deux victimes, et quatre autres occupants de leur véhicule, avaient été la cible d'une pluie de projectiles, alors que l'automobile se trouvait immobilisé à un feu rouge.

AUX JEUNES
DE CÔTE-DES-NEIGES
ET NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

LE JOUR a besoin de camelots pour votre région...

ON ATTEND VOTRE APPEL!!

331-8961

SOIRÉE DANSANTE
du
PARTI QUÉBÉCOIS
COMTE ANJOU

Date: *14 février*
Heure: *20 heures*
Endroit: *Restaurant Le Sambo*
5666 rue Sherbrooke est

discothèque mobile

Invités: *Marcel Léger*
Camille Laurin

Admission: $3.00

Information: 351-0130 – 351-2460

éditorial

par Jacques Parizeau



Leçons d'intoxication dans un parc

Monsieur Jean Chrétien n'est pas content. Le gouvernement de Québec hésite à accepter l'offre "généreuse" du président du Conseil fédéral du trésor de dépenser $20 millions dans un morceau de territoire que l'on baptiserait Parc Saguenay, et que Québec aurait préalablement donné à Ottawa. Monsieur Chrétien est si peu content qu'il affirme au journaliste qui l'interroge à ce sujet: "Vous ne l'aurez jamais l'indépendance!" Le journaliste n'étant pas spécialement connu pour ses convictions indépendantistes (c'est le moins que l'on puisse dire), le "vous" du ministre est plein de saveur. C'est à tous les Québécois qu'il s'adresse, révélant du même coup le sens des opérations de Parc-Canada qu'il a inspirées et dont il fait joujou.

Pourtant à Forillon, dans la Mauricie, à Témiscamingue et maintenant dans le Saguenay-Lac Saint-Jean, les mérites des parcs nationaux sont d'abord présentés à la population pour leur rentabilité économique et les bienfaits commerciaux qu'ils entraînent. La formule est classique. Un comité de notables, né spontanément bien sûr, lance des chiffres à faire saliver le plus pondéré des commerçants. Un parc fédéral amènerait 500,000 ou un million de visiteurs. Cela entraînerait la création de quelque milliers d'emplois. Et cela peut se faire à la condition que la population le demande. Des fonctionnaires ou des ministres viennent confirmer les chiffres. La population commence à bouger. Les corps intermédiaires aussi. A la limite, cela frise le délire. Un poste de TV dans la Mauricie clamait son appui au parc chaque fois qu'il s'identifiait.

Devant cet appui massif de la population, on en conclut que ce que le peuple veut, Dieu le veut. Le parc est donc créé. Ou tout au moins, deux parcs ont ainsi été créés: ceux de Forillon et de la Mauricie.

Très vite, on s'est rendu compte que ce à quoi on avait soumis les populations locales était — soyons gentils — une opération d'intoxication pure et simple. Alors que le gouvernement fédéral avait fait état d'"un regain d'activité capable de créer 3,000 emplois dès 1972", le parc Forillon embauche une centaine de personnes l'été pour les travaux d'aménagement surtout et a 30 employés permanents. En somme, un petit hôtel crée plus d'emplois permanents que Forillon. Quant au nombre de visiteurs, il n'a été ni d'un million et demi, ni de 500,000, mais de 132,000 en 1974. On pense cela élevé? C'est fort peu. Combien croit-on qu'un bon hôtel d'une ville de taille moyenne reçoive de "visiteurs" au cours d'une année, en incluant les "visites" aux chambres, aux bars et à la salle à manger?

Quant aux projections faites au sujet du parc de la Mauricie, elles étaient plus exubérantes encore que celles que l'on avait présentées à l'occasion de la création du parc Forillon. Madame Claire Kirkland-Casgrain, alors ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, prévoyait qu'en raison de l'établissement du parc, 750,000 nouveaux emplois seraient créés uniquement dans la restauration et l'hôtellerie. Compte tenu de ce que Parc-Canada compte 15 employés permanents dans la Mauricie et n'envisage pas d'avoir plus de 50 employés temporaires l'été, on voit quel prodigieux multiplicateur d'emplois le parc était aux yeux du ministre. Ce n'est pas de l'économie, c'est de la féerie. D'autant plus que le nombre de visiteurs atteignait 36,000, en 1974, soit la fréquentation d'un motel de bonne taille, avec bar mais sans piano.

Le projet d'un parc au Témiscamingue a été retiré. Il faut saluer ici l'intelligence de l'obscur fonctionnaire qui s'est rendu compte que ce parc ne créerait pas plus d'emplois qu'ailleurs mais en ferait disparaître un beaucoup plus grand nombre dans l'industrie forestière. Il est agréable de penser qu'au milieu des esprits intoxiqués, il reste parfois quelqu'un, seul peut-être, mais qui sait se servir d'une feuille de papier et d'un crayon.

En définitive, l'argumentation principale du gouvernement fédéral, à savoir les avantages économiques des parcs, ne tient pas debout. Il est d'ailleurs curieux de penser qu'il ne viendrait jamais à l'esprit des braves gens qui poussent si fort à la roue de Parc-Canada de lancer des slogans du genre "Notre Auberge des Gouverneurs nous l'aurons" ou le "Hilton-Percé je suis pour".

En fait, les parcs, les réserves de chasse et de pêche, les terrains de camping, la préservation des sites historiques ou pittoresques, tout cela s'incorpore à une politique générale d'aménagement de circuits touristiques, au même titre d'ailleurs que la construction ou la reconstruction de routes panoramiques et d'un circuit hôtelier de qualité. C'est la responsabilité du gouvernement de Québec d'intégrer toutes ces démarches ou de les faire démarrer.

Que le gouvernement fédéral cherche à prendre en main un des morceaux d'un tel ensemble, on le comprend. Il veut ainsi montrer aux Québécois qu'il est présent non pas seulement par des chèques d'allocation mais par des initiatives tangibles. Le parc remplace le quai d'autrefois. L'opération est essentiellement politique. Et on comprend aussi les formes de chantage qui entourent l'opération. Après tout, quand Ottawa est prêt à refuser de signer une série d'ententes avec Québec, tant que le Parc Saguenay ne sera pas accepté, quand Monsieur Chrétien sort de ses gonds une fois par semaine, ce n'est tout de même pas pour assurer la meilleure utilisation possible de $20 millions répartis sur cinq ou sept ans. C'est pour faire céder Québec, et bien indiquer ainsi que le seul gouvernement, le vrai gouvernement est à Ottawa. Puisque le cabinet de Monsieur Bourassa semble, pour une fois, retrouver une épine dorsale, c'est le devoir de tous ceux qui croient au Québec, de l'appuyer dans sa résistance.

commentaire

par Pierre Sormany



L'inflation vue par le "vrai pouvoir"

L'une des causes principales de l'inflation au Canada est, depuis quelques années, le manque d'investissements dans de nouvelles installations productives. Dans les années 1972 et 1973, au sortir de la mini-crise de 1970, les sociétés accumulaient des profits sans précédent, et fonctionnaient à pleine capacité, mais elles retardaient pourtant leurs investissements pour des raisons diverses, dont la faiblesse du marché des actions, les haut taux d'intérêt, ou des facteurs plus conjoncturels comme la hausse phénoménale du prix du pétrole, des céréales, de la majorité des "produits chimiques" etc... Ces facteurs, directement inflationnistes certes, vinrent en quelque sorte cristalliser la crise qui couvait déjà.

Suite à une analyse de ce genre, l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières dénonçait, mardi dernier, le gel des dividendes décrété dans le cadre du programme fédéral de lutte contre l'inflation.

À défaut de s'en prendre catégoriquement à ce programme ("Nous estimons, affirme le président Andrew G. Kniewasser, que cette offensive contre l'inflation doit réussir"), l'Association réclame donc que le gel en question ne soit que de courte durée, et que l'ensemble du programme anti-inflation soit repensé dans une optique de "stimulation de la croissance", au lieu de simple frein à l'inflation.

Le porte-parole des courtiers note donc que si M. Pépin est chargé de s'occuper des symptômes de l'inflation (les hausses de salaires ou de prix), M. MacDonald, ministre des Finances, doit, lui, en attaquer les causes, dès maintenant. "Il faut faire pencher la balance en faveur de la croissance en prenant des mesures destinées à augmenter les investissements, la productivité et la production".

Le message est discret. Il représente toutefois l'opinion d'un des groupes qui, au Canada, détiennent le vrai pouvoir: les agents financiers.

En effet, peu de pays industrialisés dépendent autant que le Canada des activités commerciales. Tout le développement industriel a été basé sur cette activité. Et la bourgeoisie canadienne a, dès le début du siècle, été associée au financement de cette activité: les banques, d'abord, puis les courtiers, et enfin, au sens le plus large, l'ensemble des institutions financières, y compris les fiducies, compagnies d'assurances, etc...

Essentiellement, le message de Kniewasser à M. MacDonald véhicule donc une conception du développement canadien calquée sur cette histoire. "Au Canada, note-t-il en effet, le marché des capitaux est très développé. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles ce pays est prospère".

L'année dernière, rappelle-t-il encore, "nous avons mobilisé $8,8 milliards sous forme d'emprunts pour les gouvernements, $4 milliards pour les entreprises, qui s'ajoutent à $1 milliard pour les émissions d'actions. En outre, $7 milliards d'actions ont changé de mains, et le volume des transactions sur les marchés monétaires a atteint $40 milliards."

Chiffres impressionnants, certes, mais M. Kniewasser s'empresse de noter que "le seul point sur lequel les économistes sont d'accord est que le Canada aura besoin de $500 milliards, en dollars constants, d'ici 1985", ce qui signifie que la part du produit national affecté aux réinvestissements devra s'accroître de près de 20% (passer de 22% à 26%).

Il aurait été fondamental de remettre en question d'abord pareils objectifs de croissance. Mais on ne peut guère attendre des courtiers, ceux-là même qui bénéficient du négoce des dollars, qu'ils soient les premiers à pousser cette analyse.

Ce qui est plus "décevant" toutefois, dans le message de Kniewasser, c'est qu'il en conclut qu'il faut non seulement mettre l'accent sur l'épargne (ce que personne ne conteste), mais aussi ouvrir grandes les portes au capital étranger. Or ce capital doit, lui aussi, être rémunéré de façon attrayante. Solution élégante à court terme, le recours aux investissements étrangers finit par coûter plus cher, en dividendes et intérêts, qu'il ne fournit de nouveaux fonds. Le Canada est déjà, depuis plusieurs années, dans cette situation déficitaire, et, entre-temps, la majeure partie de son économie (pour ce qui est des centres de décision) s'est déplacée vers les États-Unis.

Dans le cadre de l'économie capitaliste libérale, le message de Kniewasser identifie sans doute une des causes profondes de l'inflation. En suggérant de stimuler l'épargne, il aurait aussi amorcé une solution valable, si cela ne s'était pas simplement résumé en une demande de laisser grimper les dividendes. Mais en abordant le chapitre des investissements étrangers, le porte-parole des courtiers choisit une solution à court terme, qui s'avère vite désastreuse.

Le seul groupe qui ait toujours profité de cette domination étrangère de notre économie, c'est le groupe des négociants, et plus particulièrement celui des financiers. En y revenant à nouveau, il démontre que son propre intérêt passe encore avant celui du pays.

vous avez la parole

La loi 22 est toujours là!

Et tant qu'elle est là, l'avenir du français au Québec est en danger

Sommes-nous assez conscients de cela? Il semble que non! Autrement on s'inquièterait plus de fournir au MQF les moyens d'une action vigoureuse. Si la situation était mieux comprise, on aurait plus le sens d'une urgence, car chaque jour que nous vivons sous la loi 22, est un jour qui donne des assises juridiques et pratiques de plus en plus solides à la BILINGUISATION OFFICIELLE au Québec, et finalement à la MISE EN MINORITE DE L'ELEMENT FRANCOPHONE AU QUEBEC.

Une question mal comprise

Trop de gens croient que la loi 22 est au moins... un bon pas, un progrès dans l'établissement du français. Alors que c'est une loi qui a avant tout consacré des droits inexistants à l'anglais au Québec.

Trop de gens oublient que le Québec a été reconnu, depuis 1774, comme devant rester français de plein droit. En vertu de quoi on a donné aux Anglais leur pays canadien en 1791 - l'Ontario, qui était alors une partie de notre Québec français sous domination britannique. ils ont eu leur Canada anglais; il nous faut absolument notre Québec français!

Cessons de nous contenter des demi-mesures

Avec la loi 22, le gouvernement Bourassa a donné de droit aux anglophones la moitié du Québec culturel, dans l'idée de leur faire accepter de nous reconnaître l'autre moitié, alors que tout le Québec est déjà nôtre de par les constitutions que nous a données Sa Majesté britannique sous le régime colonial même. *Pourquoi nous contenterions-nous de moins?*

Empêcher la loi 22 de produire plus d'effets néfastes qu'elle n'en postule, en luttant dans les détails pour empêcher les anglophones de l'exploiter au maximum à leur profit. C'est nécessaire, c'est indispensable. Mais si nous nous en tenons à cela si en même temps nous ne menons pas une vigoureuse campagne pour une version propre de la loi 22, nous jouons le jeu des compromis pour un équilibre anglo-français à l'intérieur du Québec. Nous jouons le jeu du *bilinguisme officiel en voie de s'établir au Québec grâce à la loi 22*. Car c'est ce que la loi 22 peut apporter au maximum pour le français; une égalité réelle avec l'anglais. En nous contentant de cela au Québec c'est trahir la cause de l'Etat français.

Le temps est venu où jamais, avec la démographie qui joue aussi contre nous, d'affirmer nos droits et notre autorité totaux sur le pays du Québec. Et cela réclame un vaste mouvement d'appui populaire au MQF. C'est la façon concrète pour chacun de montrer au gouvernement la volonté des Québécois, tout en donnant par une modeste contribution au MQF les moyens d'entreprendre, de mener pour vous la lutte populaire indispensable, vu la faiblesse de notre gouvernement.

La langue française doit devenir au plus vite la seule langue officielle et nationale du Québec.

Dans l'état actuel des choses c'est une question d'urgence... Pensons-y bien!

François-Albert Angers
Président MQF

Lettre du bébé de l'année

Les media d'information de tout le pays ont salué ma naissance survenue sur le coup de minuit à l'Hôpital Sainte-Justine, le premier janvier 1976.

A mon tour, je voudrais bien lancer un message relatif à une autre dimension de ma naissance.

En effet, après l'épuisante lutte menée pour finalement parvenir à mon premier souffle de vie, j'ai connu l'agréable surprise, — et peut-être aussi le rare privilège, — d'être accueilli, non pas dans un climat de violence, mais tout doucement, presque sans heurt et sans bruit.

Dans le calme des lumières tamisées et des conversations à voix basse, ma mère m'a câliné pendant de tendres instants avant le détachement ombélical. De plus, je n'ai pas connu la vigoureuse "fessée" qu'on nous sert en guise de bienvenue en ce bas-monde.

Pourtant, dans le néant d'où je viens, les anges m'avaient chuchoté que le climat de violence entourant les naissances sur Terre symbolisait parfaitement un univers plongé dans une crise de folie.

Au cours des âges, m'avait-on instruit, les humains ont oublié le sens profond de la naissance et le travail ardu abattu par les chérubins. De fait, la science humaine a atteint un tel degré de compétence que les faits et les statistiques l'emportent sur l'humanisation.

Durant les longs mois d'attente et de sérénité passés au sein de ma mère, je me suis souvent demandé pourquoi la médecine ne pourrait pas être à la fois plus humaine et tout autant qualifiée.

Qu'il me soit donc permis de presser le pas non seulement à l'Hôpital Sainte-Justine, — dont on dit grand bien dans l'au-delà, — mais celui de tous les hôpitaux afin que ces institutions poursuivent les recherches ainsi que la mise en application de nouvelles techniques permettant des naissances moins violentes. Ainsi on réconcilierait bien des femmes avec le sens véritable de la maternité. Peut-être qu'également votre monde changerait-il si, dès la naissance, on nous enseignait le respect, la paix et l'amour.

Louis-Philippe Laurin
Premier bébé 1976

par: Jean Laurin
Saint-Lambert

Arrachements

Sol liceulisé
où roule la geste automnale
incantation d'arbres nus
pourissement d'été
orange de soleil crépusculaire
rouille or
courtepointe de lit mortuaire
folie errance de feuilles
soroît fou
tout me parle de la colère blanche qui vient

Le pays meurt
le pays s'en va
sol de nos sueurs ancestrales
terre possédée par nos labours
terre de nos essouchages
terre coupaillée de cultures
de pain prêt sur la table
on te vend à l'étranger
pourquoi ce temps de la dépossession?

Michel Legendre
Cap-Rouge

La convention du PQ dans Charlesbourg

Sous le titre: "L'exécutif du P.Q. met fin à la course aux conventions", le journaliste François Demers commettait ce dernier jour de janvier un articulet dont l'odeur de jaunisme expliquait du moins en partie les taches rouges polluant la page couverture de cette édition.

"... La décision du National met fin à un branle-bas de combat qui aurait probablement abouti à un affrontement spectaculaire lors de la convention demandée pour le 14 mars." Avides de sensations, vos lecteurs auraient sans doute apprécié qu'on les tienne au fait des coordonnées de cet affrontement. D'autre part, si le dessein du journaliste était justement de noyer le poisson, l'intention justifie assez mal le choix des expressions BRANLE-BAS DE COMBAT et AFFRONTEMENT SPECTACULAIRE. Il n'est pas coutume d'utiliser ces mots chargés d'explosif dans une anodine spéculation.

L'article dont il est question présente le candidat Jean-François Bertrand comme le "fils du premier ministre **bleu** ... ". La langue française a ceci de merveilleux (et de dangereux) qu'elle gonfle les mots d'une signification sentimentale imposant le respect. Elle commande, en corollaire, une prudence qui a fait défaut à Demers. Pourtant, le mépris envers un allié sied mal au Jour et le savant journaliste serait bien avisé de méditer à son profit cette merveilleuse pensée de Sir Thomas Overbury: "Celui qui n'a rien à se glorifier, sauf de ses illustres ancêtres, est semblable à la pomme de terre: la seule qualité qu'il possède se trouve sous terre."

Tel n'est pas le cas pour Jean-François Bertrand. Et François Demers, ce me semble, eut été bien placé pour référer à des faits positifs et sérieux pour présenter l'une des personnalités les plus prometteuses de notre si proche pays (qu'on songe seulement à l'excellence du travail de Jean-François Bertrand dans certains dossiers chauds — région de Québec). Il est vrai que le jeune politicien oeuvre surtout dans la région de la capitale et que les gens du Jour ne semblent pas encore très familiers avec la route qui y conduit, à partir de Montréal ... Enfin, il ne faudrait pas oublier que tout le monde ne peut avoir la chance de jouir d'une ascendance rouge!!!

Demers prétend que le candidat (à la convention) Bertrand "est considéré comme un parachuté". A ce sujet, le journaliste aurait été bien inspiré de consulter un peu les militants du comté ... ou encore de signifier PAR QUI Bertrand est considéré comme un "parachuté". De telles omissions risquent de frustrer la clientèle du Jour. Et que signifie le mot "parachuté"?

L'auteur commet un peu plus loin une gentillesse digne de l'ineffable Louis-Philippe Lacroix. "Récemment, écrit-il, était d'ailleurs apparu sur la scène un troisième larron, Laval Grondines ..." A moins que l'Académie n'ait statué avant-hier à ce propos, le seul synonyme du mot larron est VOLEUR (lat. latro, voleur). Tout au plus, accepte-t-on qu'on accole ce nom peu enviable à des individus qui se sont mis d'intelligence pour quelque friponnerie. Ca ressemble assez peu, croyez-moi, à Laval Grondines. Et aussi peu, du reste, à Jean-François Bertrand. Quant à Fernand Roy, Demers semble jouir d'un vocabulaire plus adéquat que le mien pour le qualifier!

Selon les informations obtenues par le Jour, l'Association de Charlesbourg n'aurait regroupé, vers la Noël 75, que 300 membres alors qu'elle en aurait affiché 900. Vous savez ce que je voudrais signifier si, dans un geste court et manifestement calculé, je pointais l'index vers les nuages en esquissant une moue dédaigneuse et méprisante. Eh bien oui ..., dans l'cul, votre système d'information ... Pour sa gouverne, Demers peut assumer maintenant qu'après huit à neuf mois de chaos, l'Association de Charlesbourg comptait, au 31 décembre, 764 membres en règle ... et près de 600 en instance de renouveler. Et si jamais quelque vantard a tenté de pavoiser en jonglant avec les chiffres, il faut bien comprendre que fanfaronnade et opportunisme ne sont pas l'apanage exclusif du Parti libéral. Ou alors, faut-il convenir qu'il est certains péquistes qui, sur ce point, sont libéraux?

François Demers annonce le recrutement de 800 nouveaux membres. Ses sources sont sans doute fort bonnes. Bien meilleures, tout au moins, que celles du conseil de comté, qui, lui, évalue à 400 environ, le nombre, des nouvelles adhésions qu'il a reçues au 1er février 1976. Evidemment, la différence n'est que de 400!!! Si l'Association comptait déjà 10,000 membres, je ne ferais pas de manières!

Ca n'est pas la peine, ce me semble, de tirer moi-même ici la moindre conclusion. La cause que servent le Jour et les humbles travailleurs au fin fond des comtés ne mérite pas les crocs-en-jambe que lui tendent les forces de l'opposition. La cause de l'autonomie du Québec est trop éminemment noble et belle pour que ses artisans se chargent eux-mêmes de la bousiller. Il n'est pas la peine de chercher très loin pour constater que les forces de l'opposition sont bien capables de se charger de cette besogne!

(...) Nos enfants nous font quelquefois des "coches mal taillées", ce qui ne nous empêche pas de les idolâtrer!

André Dion
Charlesbourg

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs
coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

50 messages

Jeune homme marié 25 ans désire rencontrer Québécoises (18 à 30) ans) pour rencontres occasionnelles C.P. 332 Limoilou Québec.

ARTS-QUEBEC recrute jeunes chanteurs (garçons, filles) 7-10 ans: théorie, technique, chorégraphie. Mme Lambert, 366-4299.

Administrateur agréé recherche "vraie femme" libre 35-45 ans professionnelle, séduisante, douce, pratiquante, région Québec. Ecrire 387 Boul. Lebeau C.P. 205 Le Jour.

Deux Hongroises, célibataires, professeurs, distinguées, désirent correspondre hommes sérieux. écrire: Annamaria Kendoff, Braniszkoutca 25, Budapest (Hongrie).

Célibataire, début quarantaine professionnel, propre désire fille distinguée 28 à 38 ans. Ecrivez L.C. 1524 St-Thomas, LeMoyne.

"Femme célibataire, 45 ans, cultivée, aimerait connaître homme sympathique, actif et aimant la nature." Écrire à: Françoise, C.P. 1244, Station "H" Montréal.

51 messages divers

L'émission de télévision "Dollars et douleurs" passe de 30 à 60 minutes et s'appellera "Une cenne ou deux". Cette démystification de l'économie est destinée aux personnes peu scolarisées. Nous avons besoin d'un concepteur visuel de plus, ainsi qu'un recherchiste pour des films vidéo, diapos, etc. Emission communautaire. Pas de salaire. Un peu de "FUN" et beaucoup de satisfaction. Appeler Paul Unterberg 934-0841.

S.O.S. Démographie. Entre le masqué et le démasqueur, je me perds dans la science humaine. Anti-dogme.

Hélène, quinze mots ne suffisent pas: probablement 50. Un tendre solitaire qui cherche sa voie. Claude.

101 propriétés à vendre

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU. Bord de l'eau. Splendide bungalow brique, garage, 7 1/2 grandes pièces, salon foyer plus salle à dîner vitrée, face rivière, 3 chambres, sous-sol une pièce finie, bord de l'eau, idéal bateaux, arbres matures. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

ST-HILAIRE. Occupation immédiate. Bungalow brique, 5 1/2 grandes pièces, salon 17 x 13, belle cuisine, 3 chambres, beau secteur, prix $31,500. T TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMMEUBLE SELECT COURTIERS

ST-HILAIRE. Dans boisé avec ruisseau, 20,060 p.c. bungalow brique pierre, garage, 6 1/2 pièces, 2 salles de bains, sous-sol foyer, secteur privé, tranquille. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

Deux-Montagnes, bungalow 4 pièces, chauffage électrique, grand terrain avec maisonnette de jardin $17,500. 473-2728. Marthe Germain.

Blainville, cottage propre, 4 chambres beau terrain arbres. $28,000 occasion 71 des Lilas, près 48e ave. 430-2611.

101 propriétés à vendre

BELOEIL. Bungalow brique pierre, abris d'autos, 7 1/2 pièces, salle à dîner, belle cuisine, grand salon et chambres, entrée cave extérieure, près église, centre-d'achat, très beau terrain paysagé professionnel. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SLECT COURTIERS.

ST-BRUNO. Terrain boisé de plus de 9,000 pi. ca. Superbe bungalow de construction supérieure. Salle à dîner, foyer au salon. Occupation 2 semaines, $40,000. Marthe Toutant 653-2496, 653-8307.
MONTREAL TRUST COURTIERS

105 propriétés à revenus

A MONTREAL. Maison cinq loyers, (3 commerciales), renovée, très bien entretenue, centre-ville, G.H. Guimond 861-0083, 658-8493.
FIDUCIAIRE COURTIER.

St-HILAIRE. 4 logis plus local commercial, plus terrain interressant, construction solide, très rentable, revenus: $670./mois, secteur choix, T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

108 propriétés à la campagne

Maison campagne Chambly 3étages 12 pièces dépendance terrain 131' x 200' brique chauffage eau. $45,000.00 658-5965.

Compton, maison spacieuse, 8 pièces terrain 30,000 p.c.; chauffage central, taxes minimes; site agréable, $35,000.00 (819) 835-5369.

108 propriétés à la campagne

ST-ROCH SUR LE RICHELIEU. Une maison en cèdre, 2 foyers, terrain 84 x 225, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, à trente minutes du centre-ville par la futur-autoroute 30. $49,500. 785-5637.

147 terrains à vendre

Cantons de l'Est: Stukely Sud, 60 milles de Montréal mangifique boisé, en montagne, vue panoramique 180 x 600 pieds, soir: 332-6513.

113 propriétés demandées

Désirons louer maison, 5½-6½ pièces, rayon 15-20 milles de Montréal. Tél.: 374-4838.

117 propriétés commerciales industrielles

SALON de coiffure, très bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Après 6 hres. 366-0476.

BELOEIL. Boutique sport, clientèle établie, très rentable. Ski, pêche, costume de cuture physique, patin, baseball, exclusivité: manteau sport, costume de bain, motoneige, etc. Inventaire. Plus résidence 6 1/2 pièces, terrain commercial, belle occasion. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

132 fermes à vendre

ST-CHARLES SUR RICHELIEU. Très belle ferme, face rivière, 120 arpents, près trans-canadienne, plus bâtiment, plus animaux, sucrerie, machineries, produit laitier, très rentable. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIER.

ST-HYACINTHE. Le confesseur. Ferme 90 arpents, terre noire une maison, vieux bâtiment, très rentable, 3 récoltes par saison ou peut se vendre, belle occasion. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SLECT COURTIERS.

STE-HELENE. Ferme 69 arpents plus belle résidence, 7 1/2 grandes pièces, chauffage central, bâtiment possibilité de 40 têtes, porcherie, terre jardinage, bornée par rivière, près trans-canadienne, rentable. T. TRUDEAU LARIVIERE. 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

ST-CHARLES SUR RICHELIEU. Ferme 120 arpents plus 4 bâtiments. Sucrerie, face rivière, près trans-canadienne, peut se diviser, 3 arpents façade, 5 milles p.c. profonds, très bien situé. T. TRUDEAU LARIVIERE. 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

132 fermes à vendre

Grande maison de ferme, 8 arpents, bon puits, comté de Joliette. 889-2531.

147 terrains à vendre

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, $15,000. $5,000 comptant. Après 6hres. 656-3357.

204 appartements chauffés à louer

10750 Bois de Boulogne 1½ à louer 1er mars 76, près CEGEP Bois de Boulogne, Arrêt d'autobus à l'entrée Concierge 209 336-3358.

211 appartements et logements à partager

Jeune femme partagerait appartement avec autre jeune femme déjà installée. Micheline. 389-5763.

224 logements demandés

NOUS CHERCHONS
Jeune couple nouvellement marié sans enfants et sans animaux désire un logement chauffé à louer dans quartier résidentiel (Ahuntsic, N.D.G., Grande-Allée, Cartierville, Outremont, Ville MOnt-Royal) loin du trafic. Un très grand 4 1/2 ou un 5 1/2. Pour avril ou mai. Prix raisonnable. Appeler à 731-8122.

Jeune couple sans enfant désire trouver bas Duplex dans région d'Outremont pour 1er Juillet 1976 M. L. Laroche 341-6841.

Outremont, bas Duplex, chauffé, trois chambres à coucher, garage, quartier tranquille pour 1er mai. Tél: 276-5866.

Jeune couple cherche un 4½ chauffé, environ $100, dans le quadrilatère St-Zotique, Villeray, Iberville, Christophe-Colomb, juin, juillet (entre 5 et 7 h) Gilles 725-0587.

258 chalets à louer

Val David neuf près de Vallée bleue louerais ou partegerais toutes commodités semaine mois saison $200.00 par personne ou $700.00 famille saison à discuter Georges 342-3079.

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

302 ameublement

Grand divan et fauteuil de salon - style renaissance italienne - bois blanc et doré - à vendre. Pierrette Paquette, 589-3042.

Table de cuisine, arborite ivoire, 4 chaises chromées, $40. table de centre, reteint noyer. $30. Carolyn Fick, 274-5726.

302 ameublement

Set de salon, style colonial, trois pièces, prix exceptionnel, téléphonez après six heures, 737-4819, Mlle Charest.

Poêle électrique à 2 éléments (1000 et 500 W). Valeur: $25.98, en vente: $15.00, 2 mois d'usure. Sylvie Robitaille, 655-8796.

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

305 antiquités à vendre

25 disques, 78 tours de plus de 30 ans. Chansons en espagnol et musique rythmée d'Amérique latine, 321-2681.

Antiquités à vendre; cause départ. Appels sérieux particulier. Mercredi et vendredi 3.45 à 9.00 hres. Jean-Roch Gauvin, 273-1043.

310 articles de ménage

Fournaise à l'huile Coleman, 35,000 B.T.U. Très bon état, $40.00, Jean, 324-8682.

314 articles camping caravaning - tentes

A vendre - intérieur de Volkswagen pour camping de compagnie, à Granby, Denis Demers, 372-6701.

316 articles sport - skis

Ski Alpin Rossignol Strato, comme neuf. $70. Après 5:00 hres, 271-5532.

634 décès

DR. ROLLAND VINCENT. À Montréal, le 12 février 1976 à l'âge de 77 ans, est décédé, Dr Rolland Vincent (médecin de l'Hôpital Notre-Dame) époux de Gertrude Bédard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Georges, (son épouse Odette Lefebvre), Guy et ses filles, Claire, (épouse du Dr J. J. Larocque), Marcelle (Mme P. St. Denis), Viviane (Mme A. Cook), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles, samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savarias Ltée, 340 est, rue Jarry à 9:50 A.M. pour se rendre à l'église Saint-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 10:00.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETITE ANNONCE GRATUITE
Bon valable pour une parution par jour, par personne. Maximum 15 mots.
Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

_____
_____
_____

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, **Montréal:** 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:
Sainte-Justine, 731-4931
Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

316 articles sport - skis

Bottes de ski "Zermatt, grandeur 11, comme neuve, vente cause maladie. 341-6814.

Skis Rossignol Strato — Bottes lange "Pro" pt. 14 - fix. Marker - $100.00, excellente condition. Michel Rudel-Tessier, 482-0463.

319 instruments de musique

Cours de guitare classique et populaire, Yves 842-0625.

Jeune compositeur québécois recherche bon piano à queue d'occasion, pour vraiment pas cher. Un rêve? Daniel Constantineau, 737-9950.

322 photos et cinés

Location de chambres noires (couleur, noir et blanc). Location de studios-photo équipés à l'heure ou à la journée. Téléphonez Laborama 845-4547.

335 tableaux - peintures

Nature morte, d'André Bertounesque (36 x 36) à prix réduit. Tél.: 622-4775 après 17.00 hres s.v.p.

Artiste peintre talentueux mais fauché vend belles peintures du Mont St-Hilaire, paysages québécois, scènes cosmiques. Cordier, 467-7287.

Achèterais tableaux et peintures signe Ayotte Léo. Donnez année, grandeur, prix. C.P. 157 St-Germain, Co. Drummond, 819-395-4515.

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maitres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

337 livres

Livres, magazines science-fiction (poste seulement), liste sur demande, Maurice Henault, 2039 Sherbrooke est, Montréal, Qué.

338 artisanat

A vendre: abats-jours en papier de soie en forme de bulles, fleurs, masques éclatants de couleurs. Hélène Blain, 849-2529.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Manteau mouton gris. Comme neuf. Grandeur 12 ans. Valeur $1,000.00 5 ans d'usage. Vendrais $200.00. Après 6:00 P.M. 637-2867

FOURRURE LESSARD
& REHEL
Pour achat de vos fourrure épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1954 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

Vendrais collection timbre neufs Canada 1930 à 1974 Valeur achetez aux bureau poste $300.00 Valeur non cataloguer Lyne Paquette 819-537-6310.

369 animaux à vendre

Petite chienne bichon. 2 ans. bon prix 677-8537. Jean de Bonville.

Jeune chat mâle, opéré, tigré, vacciné, à donner. Jour 871-9350. Soir. 523-7716. Micheline Lavigne.

Magnifiques chatons siamois "Seal point" 8 semaines. Belle aubaine $25.00. Après 17 heures Michelle 352-9748.

379 divers à vendre

Boite de vêtements fillette 4-5 ans aussi manteaux de printemps après 6 h Louise 671-1293.

Cuisinière électrique G.E. 4 ronds récente propre, chaise d'auto de bébé, matelas et sommiers diverses grandeurs penderie, commode antique, poids ou Est d'hiver pour coffre d'autos, pneus d'hiver 13" avec crampons pour Toyota Corolla etc. George 342-3079.

Aspirateur bonne condition marque "Singer" raison achat d'un plus puissant prix à discuter sur rendez-vous 523-9573.

380 divers demandé

Achèterais souffleuse à neige de 5 à 8 hp bonne condition prix abordable après 6 p.m. Denis Caron 670-3618.

Je cherche une presse à gravure de fabrication ancienne de préférence Jacques Adrien Tremblé 658-5965.

Tour à fer 12" x 30" bon état tente de toile 12 x 12, mercedez 200D ou pièces 648-7329.

410 rembourreur

Le Capiton Enr. Rembourrage, remodelage, spécialiste en tentures murales. Ouvrage et satisfaction garantis. Inf.: 622-9834.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

430 perdu et trouvé

Chat noir & blanc avec collier jaune perdu (récompense promise) sur rue Sacré-Coeur. Diane Chouinard 334-7480 OU 332-1624.

Sac kaki reviendra tu? J'ai besoin de toi téléphone-moi Richard 279-82?8 ou 666-6440.

436 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6 hres.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gadette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823.

DECLARATIONS
D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

455 impôts - tenue de livres

Commerçants, R. David et associés, spécialistes en tenue de livres, payroll et impôts. 388-4954.

602 activités sociales

ROMANTICA "5,000": Rencontres sérieuses, amicales. Correspondances. Spécial du mois 388-1800.

Québécois, Québécoises, Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

1ère PUBLICATION

AVIS

Prenez avis que Pierre Joron Service Ltée débitrice faillite, suivant la portée de ses droits, et Grégoire Bellavance, ès-qualité de syndic à la faillite de Pierre Joron Service Ltée, suivant la portée de ses droits, et Service Pierre Joron (1975) Ltée, s'adresseront à la Commission des transports du Québec, conjointement, afin que soit transféré à Service Pierre Joron (1975) Ltée le permis no: 14134-V.
Tout intéressé peut s'il y a lieu, s'adresser à la Commission pour s'opposer à ce transfert, dans un délai de 4 jours de la première des trois publications de cet avis.

Québec, le 12 février 1976.
André Joli-Coeur,
Procureur des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

NO: 500-12-057956-769
(Aide juridique)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

DAME SHEILA FRANCO;
Requérante
c
RONALD THOMAS;
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RONALD THOMAS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intentin. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
St-Hubert, le 9 février 1976.
A. BEAULIEU
REGISTRAIRE ADJOINT

LAMARRE, LAFONTAINE, LAVIOLETTE & TREMBLAY
3258 Grande-Allée
St-Hubert. 678-9936.

DISTRICT DE MONTREAL
No.: 02-046987-751
COUR PROVINCIALE
RICHARD LECLAIRE, domicilié et résident au no.:
790 Boul. Lafayette, à Longueuil, district de Montréal;
Demandeur
—VS—
JULIO TORRES, actuellement d'adresse inconnue
Défendeur

Par ordre de la Cour:
Le défendeur est requis de comparaître dans les 30 jours suivant la seconde publication des présentes afin de répondre à la demande formée contre lui. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissés au Greffe de cette Cour à son intention.
Montréal, le 21 janvier 1976
A Beaulieu,
Officier Autorisé
Me Robert Saint-Louis,
210 rue Ste-Catherine Est,
Suite 200, à Montréal.
Procureur du demandeur

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-048730-752
COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

Le 11ème jour de novembre 1975.

PRESIDENT: L'HONORABLE JUGE
RAYMOND HANNEN

DAME MAUDE TRUDEL, ménagère, résidant au 284, rue Nobert, Longueuil, district de Montréal,
Partie requérante
c
PAUL PLOUFFE, d'adresse inconnue,
Partie intimée

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE

ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;
ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;
VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;
CONSIDÉRANT que la requête est fondée;
PAR CES MOTIFS:
LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 6 octobre 1962, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.
CONFIE la garde de l'enfant mineure Manon, à la partie requérante;
RESERVE les droits de la partie requérante quant à une pension alimentaire;
PERMET la signification du présent jugement par voie des journaux faite à raison d'une publication dans un journal de langue française;
Le tout avec dépens.

BARBARA BLAZER WALCZEWSKA

Nous donnons avis que Barbara Blazer Walczewska, enseignante, domiciliée au numéro 3505, rue Ste-Famille, ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Barbara Walsh.
Le 10 février 1976

Les avocats de la requérante,
CARTIER & FAVREAU

625 divers

Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

722 cours de piano

Cours de piano populaire et accompagnement airs de votre choix, efficacité d'exécution bienvenue débutants et amateurs Luc Arsenault (Rive-Sud) 672-2894.

725 divers — cours.

Quebec - Cours (privés) de guitare classique Denis Vaillancourt (418) 687-4785.

Artisane spécialisée en batik diplomée des Beaux-arts donnerais cours région de Montréal écrire à: A. Gingras 3605 rue St-Urbain app. 1609 Montréal.

820 femmes - filles demandées

SECRÉTAIRE DEMANDÉE. Ouvrage général de bureau avec expérience dans tenue de livres, un peu d'anglais, base: 40 heures/semaine. Salaire selon expérience. 273-2188.

810 hommes demandés

PLACE DESJARDINS INC.
SERVICE D'ENTRETIEN MÉCANIQUE

Homme à métiers multiples

SERRURIER

TACHES:
Réparation, entretien et modification de mécanisme de serrure et des accessoires s'y rattachant.

EXIGENCES:

— Avoir obtenu un certificat d'aptitude
— Avoir 10 ans d'expérience et plus.
— Sujet à cautionnement.

POUR ENTREVUE:

Téléphoner au 871-1551 poste 288
Joseph Lavallée ou en son absence Gaston Desforges poste 273.

810 hommes demandés

Agence d'Illustration photographique, recherche photographes pouvant assurer prises de vue ou possédant archives sur loisirs, tourisme, animaux, nature, vie humaine, beauté, etc. Ecrire à: ADIP, C.P. 1966 Montréal, Place d'Armes, H2Y 3L9.

Boucher expérimenté demandé, le mardi de chaque semaine et occasionnellement. Boul. Ste-Foy coin Ste-Hélène, Longueuil. Pour entrevue, appeler 674-4051 ou 679-1034.

845 emplois demandés

Prendrais travaux de dactylographie à la maison. Marie-Thérèse Charlesbourg 628-4198.

Hydro-Québec

Votre déménagement s'en vient...

Si le service d'électricité est à votre nom, avez-vous avisé l'Hydro-Québec?

Communiquez sans tarder avec le bureau le plus près de chez vous; c'est important.

903 bateaux moteurs yachts

Achèterais voilier 20 pieds environ avec équipement. Demander Guy à 584-2889 ou André à 526-0776.

910 remorques roulottes

Roulottte Bonanza 35 pi, hiverni-sée visible au Camping Waterloo 658-5862 ou 671-5991. Prix $4,995.00 658-5862.

Louerais tente roulotte toit dur pour famille (6) 3 semaines en mars. Tel. 323-2325.

914 bicyclettes

Recherche une bicyclette 5 ou 10 vitesses de bonne marque (Peugeot, C.C.M) en bonne condition à prix raisonnable pour achat Georges Pierre 527-6916.

962 pièces d'auto

Pièces de Volvo P-1800: portes, pare-brise, etc., 589-5494.

999 autos à vendre

Volvo 122S, carosserie et mécanique remises à neuf: 845-2759.

Louez une Volvo Austin à long terme Fort Chambly Auto 658-6623.

Simca 1971 traction avant, pneus Michelins, traitée aux petits soins, $800. Michel Delisle, 679-7662.

RENAULT 12 familiale 1973, très bon état, particulier 381-2100.

Citroen SN 73, 40,000 m. $6,500. 739-2522 ou 524-3058.

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS

LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

de Serge Langevin

De notre département des scandales politiques



le sombre vilain



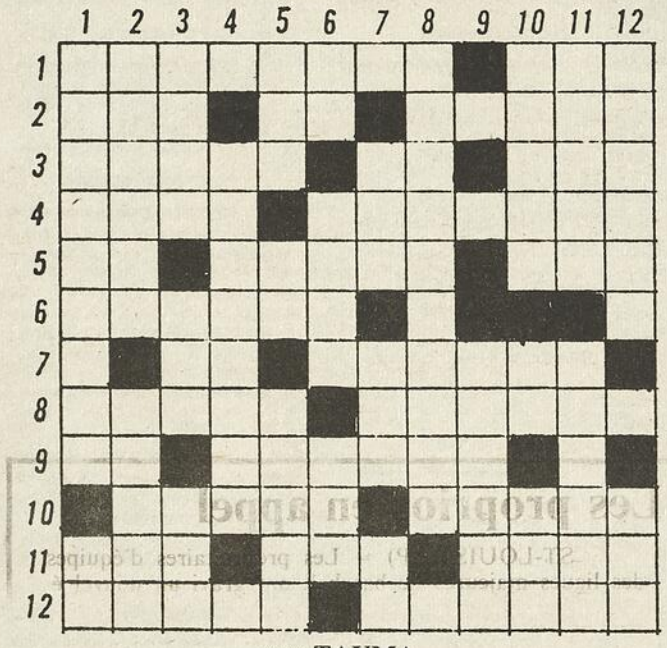
L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Economiste du Parti québécois — Diplôme ou bateau.
2—Quand on en a un vrai, il faut le garder — Pronom personnel — Le champagne du pauvre.
3—Un vaut mieux que deux tu l'auras — Conjonction négative — Venus au monde.
4—Volcan de la Sicile — Grévistes convaincus.
5—Conjonction négative — Esprit mal tourné — Hiverne dans le sac de golf.
6—Terre qui était concédée par un seigneur.
7—Conjugaison — Resserrée dans un petit espace.
8—Couches pigmentaires de l'iris — Il faut en avoir beaucoup dans son jeu.
9—Symbole du xénon — Quelle femme n'aime pas en perdre?
10—Chez les Grecs, galerie couverte d'un gymnase, où les exercices avaient lieu en hiver — Autrement, sans quoi.
11—Carabosse en était une, bien que méchante — Voisin de la lentille — Dieu des Vents.
12—Embellis, décores — On en prend parfois plusieurs, que ce soit de café ou de scotch.

VERTICALEMENT

1—Inventeur, en joual — Nom du bouddha, en Chine.
2—Attachement mutuel — Froisser, humilier, offenser, alouette!
3—Bagatelle — C'est une fille! — Unité monétaire principale du Japon.
4—Produits très à la mode de nos jours.
5—Situé — Noir, jaune ou blanc — Paysage pittoresque (pl.).
6—Article étranger — Comme un scout — Bon pour la pêche.
7—Habitation d'amoureux — Rivière de Suisse — Au ciel.
8—Personnes ou êtres qui paraissent présents dans plusieurs lieux à la fois.
9—Personnes qui ressemblent parfaitement à d'autres.
10—Niais, sot, imbécile — Possédé — A nous.
11—Dans le poisson — Affaiblit, anémie.
12—Prendre fin — Ce sont des jumeaux!

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	E	K	R	E	T	T	E	■	L	A
2	I	U	■	I	■	V	■	R	O	S	E	S
3	G	R	I	P	P	E	M	I	N	A	U	D
4	A	L	L	E	E	■	■	■	S	■	R	I
5	R	U	■	R	U	C	H	E	■	A	■	C
6	E	B	R	E	C	H	E	M	E	N	T	S
7	T	E	E	■	H	O	■	M	U	E	R	■
8	T	R	A	V	E	S	T	I	■	M	A	L
9	E	L	■	E	R	E	■	E	P	I	N	E
10	■	U	R	N	E	■	E	L	U	E	S	■
11	A	■	O	U	■	O	■	L	E	S	E	R
12	C	U	I	S	I	N	I	E	R	■	S	U

Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

le sport

Un patin oublié cause l'élimination du Jonquière au tournoi pee-wee...

QUEBEC (PC) – Un patin "oublié" à Jonquière lors du départ a coûté la victoire aux Marquis de Jonquière, jeudi, lors du 17e tournoi international de hockey pee-wee de Québec.

C'est du moins l'impression des jeunes Marquis pee-wee à l'issue du match où ils ont été éliminés par l'équipe albertaine St-Albert au compte de 7 à 3.

Les faits se résument à peu près comme ceci: après leur partie, dimanche dernier, où ils ont battu Beaconsfield 5 à 2, les Marquis pee-wee sont revenus de Québec à Jonquière. Ils ont pratiqué quotidiennement dans leur patelin. Mercredi, à l'issue de la pratique, un patin est malencontreusement glissé d'un sac d'équipement.

"L'erreur" a été constaté jeudi, de retour à Québec, lorsque les joueurs ont revêtu leur équipement pour l'important match contre St-Albert. Le capitaine des Marquis et meilleur compteur de l'équipe, Dany Tremblay, ne possédait qu'un seul patin.

Il a dû emprunter une paire de l'équipe de Verdun, mais le mal était fait. Mal à l'aise pendant toute la partie, Dany n'a pu offrir son rendement habituel et les représentants de l'Alberta en ont profité.

Dufour

Assis calmement dans un coin du vestiaire après la défaite, l'instructeur du Jonquière, Reynald Dufour, analysait la situation froidement: il attribue la victoire du St-Albert à la grosseur des joueurs albertains, et à la nervosité qui a paralysé les siens au cours du match.

Il avait parfaitement raison: deux joueurs de l'équipe de l'Ouest, Ken Mych et Scott Holiday, mesuraient cinq pieds et 11 pouces, et pèsent plus de 180 livres. "On n'était pas capable de les contourner car ils étaient trop gros", selon l'instructeur Dufour.

"De plus, la nervosité a paralysé complètement mes gars, a poursuivi Dufour. Les passes ne fonctionnaient pas et notre jeu de position non plus. C'est dommage pour le gardien Daniel Tremblay qui a fait son possible."

Gardien

C'était effectivement le gardien de buts des Marquis qui a paru le plus affecté par la défaite. Il a pleuré longtemps dans le vestiaire après la partie, alors que ces coéquipiers avaient l'air d'avoir déjà oublié.

Pour Daniel Tremblay, c'est la dernière année comme pee-wee de Jonquière, puisqu'il sera trop vieux pour cette catégorie l'an prochain.

Comme il en était à sa troisième participation au tournoi de Québec, il espérait que cette troisième année serait celle du championnat.

Partie

Lors de la partie, disputée devant une foule évaluée à 10 000 personnes entassées au Colisée de la Vieille capitale, les Marquis ont rapidement pris les devants au premier tiers grâce à Alain Audet.

Même si St-Albert a pris les devants 2 à 1 en deuxième période, rien ne semblait perdu pour les valeureux porte-couleurs du Saguenay.

Mais le début du troisième engagement a été fatal: les Albertains ont marqué à 0:59 secondes, puis à 1:48 et à 2:13. Ces trois buts en une minute et 14 secondes étaient autant de clous qui fermaient le cercueil.

Les Marquis ont ajouté deux autres buts à la fin du match, soit ceux de Dany Tremblay et Stéphane Gagnon, mais il était trop tard.

Les Albertains ont eu l'avantage 25-21 dans les lancers et chaque club a mérité trois punitions mineures.

L'élimination de Jonquière signifie que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est maintenant rayée du 17e tournoi international de Québec.

Chicoutimi, Arvida et Kénogami avaient été éliminés plus tôt cette semaine.

bref sport

Connors et Evert ont gagné plus de $1 million en 1975

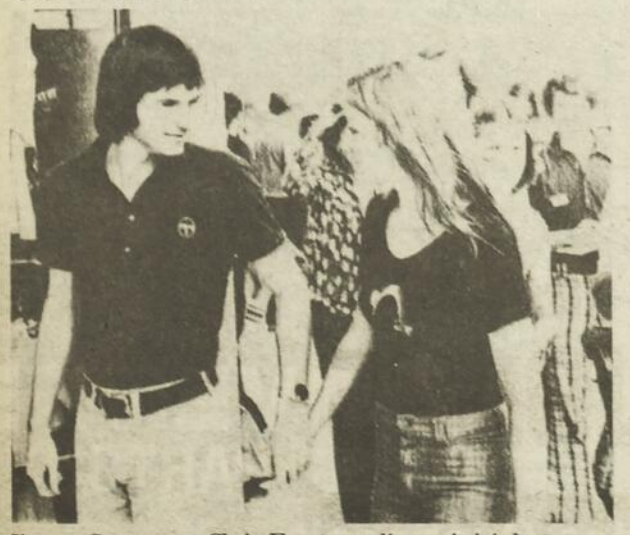
NEW YORK, (AFP) – Jimmy Connors et Chris Evert, les ex-fiancés du tennis, ont gagné à eux deux plus d'un million de dollars sur les courts en 1975. C'est ce qui ressort de la liste officielle des gains publiée jeudi à New York par la Fédération des Etats-Unis de tennis.

Selon cette liste, qui ne tient compte que des prix payés dans les tournois, matches-défi et autres compétitions, mais pas des contrats publicitaires également très bien rémunérés, Connors a encaissé $600,273 et Chris Evert, $412,977 l'an dernier.

Connors, qui a crevé tous les plafonds, a gagné la plus grande partie de cette somme, $442,250 exactement, dans ses trois matches-défi contre Rod Laver, John Newcombe et le double mixte avec Chris Evert, à Las Vegas.

Dans les tournois réguliers, par contre, Connors n'a touché que $158,023 et ne figure qu'en cinquième position derrière Arthur Ashe (243.379), l'Espagnol Manuel Orantes (186.066), le Suédois Bjorn Borg (174.875) et le Roumain Ilie Nastase (158.293).

Ashe, champion de la WCT et de Wimbledon, a gagné au total $338,337.



Jimmy Connors et Chris Evert que l'on voit ici du temps de leur célèbre idylle, ont récolté à eux deux plus de $1 million en 1975.

L'Espagnol Manuel Orantes suit en troisième postion avec $271,068 devant l'Argentin Guillermo Vilas (247,372).

Chez les dames, la Tchécoslovaque Martina Navratilova, qui s'est réfugiée aux Etats-Unis pendant le tournoi de Forest Hills, a été la deuxième joueuse la plus riche de l'année avec $185,518 de gains. La Britannique Virginia Wade était troisième.

7,000 billets de saison sauveraient les Roadrunners

PHOENIX (AP) – Les Roadrunners de Phoenix, de l'Association mondiale de hockey, ont déclaré hier que s'ils ne vendent pas 7,000 billets de saison additionnels pour la prochaine saison, ils devront déménager ou dissoudre l'équipe.

"L'équipe complètera la présente campagne, parole d'honneur", a indiqué Karl Eller, le président de Combined Communications Corp., et un des cinq copropriétaires des Roadrunners. "Le problème n'est pas aussi sérieux qu'à Denver ou St-Paul. Nous n'avons pas de difficultés à payer nos joueurs".

Il se trouve cependant que les propriétaires ont subi des pertes de $6 millions jusqu'à maintenant et qu'ils ne sont pas intéressés à perdre davantage.

"Il faudra porter le nombre de détenteurs de billets de saison de 3,000 à 7,000 avant la fin du calendrier 1975-76, faute de quoi les propriétaires devront choisir entre un transfert ou une dissolution". Les Roadrunners vendent en moyenne 5,300 billets par match mais il leur faut en vendre 10,300 pour boucler leur budget.

Athlétique: Grande-Bretagne-Canada au Forum le 5 mars

MONTREAL (PC) – Une rencontre internationale d'athlétisme en salle opposera le Canada à la Grande-Bretagne, le 5 mars, au Forum de Montréal.

Le quotidien La Presse sera le principal commanditaire de cette réunion sportive et, comme par le passé, décernera un trophée à l'athlète par excellence de la rencontre.

L'équipe nationale d'athlétisme du Canada avait défait l'an dernier l'Allemagne de l'Ouest par 107 points à 105, et l'année précédente la France par 131 points à 95. Lors de la première réunion de ce genre, en 1974, le Canada s'était incliné devant l'Union soviétique.

L'équipe canadienne sera sélectionnée lors des championnats d'athlétisme en salle du Canada, prévus pour les 21 et 22 février, à Edmonton.

Les proprios en appel

ST-LOUIS (AP) – Les propriétaires d'équipes des ligues majeures de baseball ont gravi un nouvel échelon juridique, hier, et en ont appelé de la décision du juge John W. Oliver, de la Cour de District des Etats-Unis, relativement à la clause de réserve.

Le statut d'agent libre ayant été accordé en arbitrage aux lanceurs Andy Messersmith et Dave McNally, les propriétaires d'équipes avaient porté la cause devant les tribunaux. Le juge Oliver a toutefois maintenu hier la décision de l'arbitre Peter Seitz et a rejeté la requête des propriétaires visant à retarder l'entrée en vigueur du jugement. Il leur a accordé un délai de 10 jours pour qu'ils puissent porter la cause devant la Cour d'appel, ce qu'ils ont fait du reste en n'omettant pas de loger une requête en injonction contre la décision du juge.

Un trophée Graham Hill pour le Grand Prix des champions

LONDRES – Le Grand Prix des champions de formule Un, une épreuve qui se dispute chaque année en Grande-Bretagne à Silverstone, portera désormais le nom de Trophée Graham Hill en souvenir de l'ancien champion du monde britannique, tragiquement disparu en novembre dernier au cours d'une catastrophe aérienne.



Ce spectateur solitaire a été le témoin de cet accident spectaculaire qui a conduit John Banks, de Windsor, en Ontario, à l'hôpital où il est gardé sous observation. Ceci se passait lors d'une des deux courses de 125 milles de Daytona.

hockey

Association mondiale

Mercredi

Québec 6, Winnipeg 4
Minnesota 4, San Diego 2
Cleveland 4, Cincinnati 2
Indianapolis 2, Phoenix 1

Hier

Québec au Minnesota
Houston à Phoenix
Denver à San Diego

Aujourd'hui

Calgary à Indianapolis
Toronto à Edmonton
Cincinnati en N.-Angleterre

Section canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn	59	38	20	1	249	174	77
Qué	**55**	**34**	**17**	**4**	**248**	**213**	**72**
Calg	53	27	23	3	202	179	57
Edm	57	20	34	3	193	243	43
Tor	53	15	33	5	218	266	35
Section est							
N.-A	55	25	25	5	179	188	55
Clev	54	22	27	5	185	195	49
Ind	54	22	30	2	150	165	46
Cin	54	22	31	1	199	237	45
Section ouest							
Hou	52	34	18	0	218	178	68
Minn	53	27	22	4	187	191	58
Phoe	53	26	21	6	199	178	58
SD	55	26	25	4	214	196	56

Les compteurs

Tardif, Qué.	47	50	97
Nilsson, Win.	31	64	95
Hull, Win.	36	54	90
Hedberg, Win.	41	43	84
S. Bernier, Qué.	**26**	**55**	**81**
Cloutier, Qué.	**44**	**32**	**76**
Ftorek, Phoe.	25	50	75
Lacroix, SD	20	51	71
Houle, Qué.	**30**	**39**	**69**
Ullman, Edm.	24	44	68

Ligue nationale

Mercredi

Atlanta 5, Toronto 2
Pittsburgh 4, Californie 4
Buffalo 4, Détroit 2
Los Angeles 7, Chicago 4
Boston 5, Minnesota 2

Hier

Vancouver à **Montréal**
Rangers à Philadelphie
Islanders à Kansas City

Aujourd'hui

St-Louis à Washington
Buffalo à Atlanta
Philadelphie à Rangers
Boston en Californie

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil	53	33	10	10	234	147	76
NY I	53	28	15	10	207	130	66
Atl	58	26	24	8	189	170	60
NY R	54	20	28	6	175	223	46
Section Smythe							
Chi	55	23	16	16	170	153	62
Van	54	21	23	10	177	183	52
St. L	54	19	27	8	167	197	46
Minn	54	16	34	4	132	193	36
KC	53	12	35	6	129	228	30
Section Adams							
Bos	54	34	11	9	214	156	77
Buff	55	31	15	9	235	164	71
Tor	55	23	21	11	193	189	57
Cal	55	19	29	7	165	187	45
Section Norris							
Mtl	**55**	**40**	**7**	**8**	**234**	**115**	**88**
LA	57	29	24	4	191	190	62
Pitt	55	22	25	8	220	215	52
Det	56	18	31	7	150	211	43
Wash	56	5	44	7	150	281	17

LES COMPTEURS

Lafleur, Canadien	**36**	**49**	**85**
Clarke, Phil.	25	54	79
Mahovlich, Can.	**25**	**51**	**76**
Dionne, LA	32	38	70
Perreault, Buff	31	39	70
Barber, Phil	29	4p	70
Pronovost, Pitt	35	33	68
Larouche, Pitts	31	36	67

L.J.M.Q.

Mercredi

T.-Rivières 7, Sorel 3

Hier

Montréal à Cornwall

Aujourd'hui

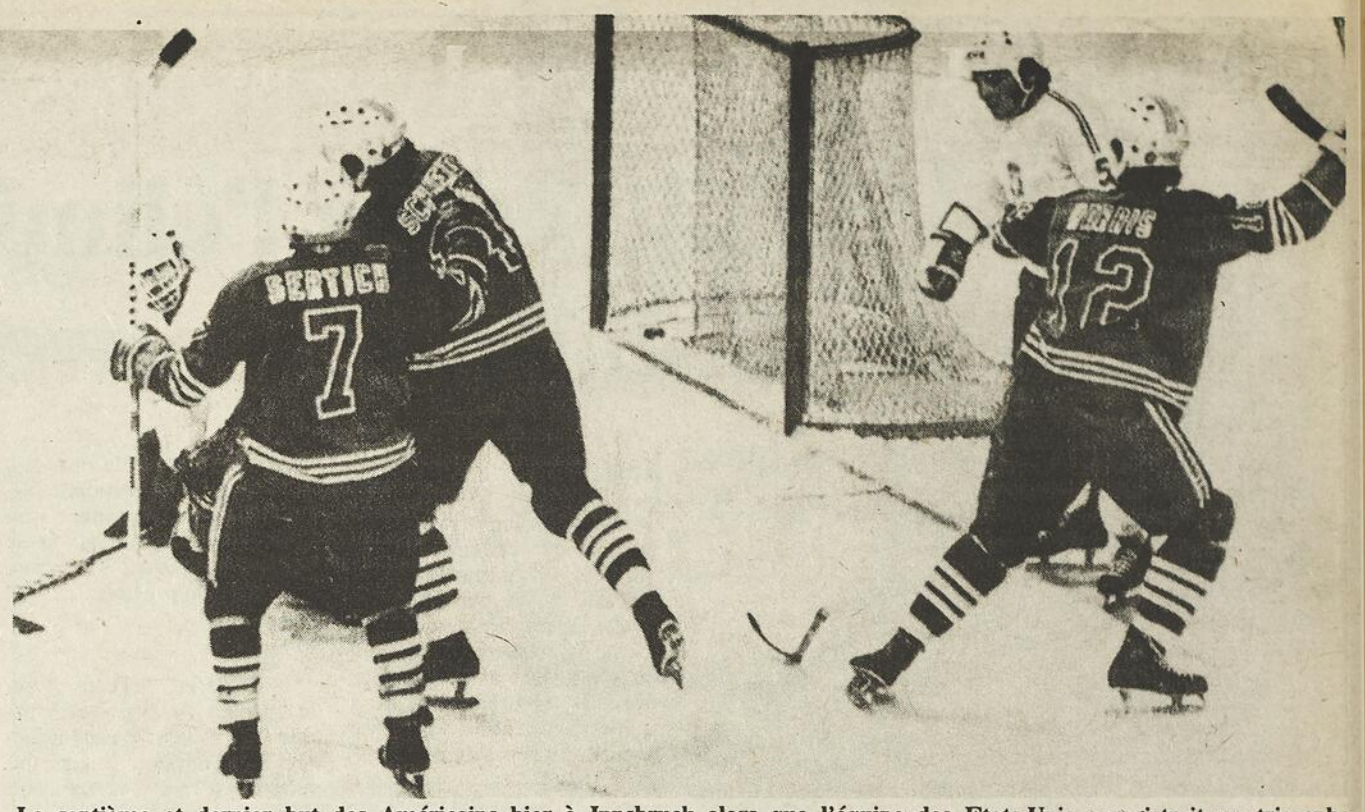
T.-Rivières à Montréal
Laval à Chicoutimi
Québec à Shawinigan
Sorel à Sherbrooke

Section est

Qué.	29	19	7	249	225	65
T.-Riv.	29	23	4	301	279	62
Chicou.	22	24	9	261	282	53
Sorel	19	27	9	229	287	47
Shaw.	9	41	4	215	391	22
Section ouest						
Sher.	39	10	6	386	215	84
Corn.	27	20	9	272	220	63
Mont.	28	21	6	258	214	62
Hull	24	28	6	247	260	54
Laval	19	32	6	242	287	44

Les compteurs

Dalpé, T.-Riv.	53	67	120
Locas, Chi.	60	58	118
Marsh, Sher.	58	57	115
Sharpley, Hull	45	63	108
Bossy, Laval	59	46	105



Le septième et dernier but des Américains hier à Innsbruck alors que l'équipe des Etats-Unis enregistrait un triomphe de 7-2 aux dépens de la formation polonaise.



Peter Mueller, des Etats-Unis, alors qu'il se dirigeait vers une médaille d'or hier dans le 1,000 mètres hommes en patinage de vitesse.

Pour vous abonner au

JOUR

Montréal Laval Rive-sud St-Jean (Iberville) 331-8961	St-Hyacinthe 773-1951	Rimouski 723-5616
Sorel 742-3328	Québec 658-8920 626-6925	Baie-Comeau Hauterive 589-5017
Granby 469-3580	Chicoutimi Jonquière Kénogami Ariva 543-1290 545-0139	Sept-Iles Port-Cartier 968-5044
	Alma 662-5673	

AUX GENS DE

VICTORIAVILLE ET

ARTHABASKA

Vous désirez recevoir quotidiennement Le JOUR par camelot motorisé? N'HÉSITEZ PAS et signalez:

752-2866

369-9343

Des amateurs à $100,000...

PARIS (AP) – Jean-Noël Augert, champion français du slalom mondial en 1970, a révélé hier ses gains en tant qu'amateur et déclaré que les skieurs amateurs actuels doivent gagner au moins $100,000 par année, "ou bien devraient devenir professionnels".

Selon lui, l'Italien Gustavo Thoeni doit gagner "beaucoup plus que $230,000 par année".

Augert, qui est maintenant un pro, a révélé que "les offres d'argent se sont multipliées après son championnat amateur".

"Avant mon titre, les compagnies se contentaient de me donner $5,000 par course. L'année suivante, je récoltais de $800 à $1,000 par mois, plus les prix des manufacturiers. Cet argent était d'abord versé à la fédération française qui me le remettait, mais je devais verser la taxe sur les montants.

Augert a dit que le meilleur pro a récolté $113,000 l'an dernier, "si bien que si les meilleurs amateurs font moins que cela, ils devraient devenir pros".

Les Jeux olympiques d'hiver



Le capitaine Frantisek Pospisil, de l'équipe tchécoslovaque, avait été choisi au hasard pour subir le test anti doping règlementaire à l'issue de la victoire des siens contre la Pologne hier. Le test s'est avéré positif et l'équipe a perdu ses deux points au classement. Voir détails en page 38.

Une journée creuse, hier

INNSBRUCK (Reuter) –Journée creuse hier aux Jeux olympiques d'hiver: deux médailles d'or seulement ont été attribuées.

En ski nordique, l'Union soviétique a effacé sa mésaventure du relais 4 x 10 km messieurs mercredi en remportant sans problème le relais 4 x 5 km dames malgré une bonne résistance de la Finlande.

L'équipe soviétique, emmenée par Galina Kulakova, triple championne olympique aux jeux de Sapporo en 1972 et médaille de bronze du 10 km individuel mardi, a triomphé avec près d'une minute d'avance. Elle a assuré sa victoire dans le troisième relais grâce à Raisa Smetanina, déjà médaille d'or du 10 km, qui a creusé un écart décisif sur ses adversaires. La dernière ralayeuse Finlandaise, Helena Takalo, en assurant la deuxième place de son équipe, a ajouté une deuxième médaille d'argent à sa médaille d'or.

Pour la médaille de bronze, l'Allemagne de l'Est a battu de peu la Suède après une lutte au coude à coude entre les dernières relayeuses des deux équipes.

En patinage de vitesse, Peter Mueller a donné une deuxième médaille d'or aux Etats-Unis, après celle remportée par Sheila Young dans le 500 mètres dames la semaine dernière.

Mueller, qui participe à ses premiers Jeux olympiques, a enlevé le 1,000 mètres messieurs avec plus d'une seconde d'avance sur le Norvégien Jorn Didriksen, médaille d'argent. Le Soviétique Valeri Muratov, détenteur du record du monde de la distance, a pris la médaille de bronze.

Classement

URSS	197
All. de l'Est	118
Etats-Unis	67
All. de l'Ouest	54
Finlande	49
Autriche	38
Suisse	32
Norvège	31½
Suède	18
Canada	16
Italie	16
Hollande	11½
Gr.-Bretagne	10
France	6
Tchécoslo.	5
Liechtenstein	4
Hongrie	2

Médailles

	Or	Arg.	Br.
URSS	11	5	8
All. de l'Est	6	4	4
All. de l'Ouest	2	4	1
Etats-Unis	2	3	4
Finlande	2	3	1
Suisse	1	2	1
Norvège	1	2	1
Autriche	1	1	2
G.-Bretagne	1	0	0
Canada	0	1	1
Hollande	0	1	1
Italie	0	1	1
Suède	0	0	1
Liechtenst.	0	0	0

Boucher ira à Oslo et Holloway aux jeux d'été

INNSBRUCK (PC) – Gaétan Boucher, patineur de 17 ans de Ste-Foy, a mérité un voyage aux championnats mondiaux de patinage de vitesse à Berlin Ouest le mois prochain avec un 6e rang dans les 1,000 mètres des J.O. d'hiver hier.

Ce fut la meilleure tentative canadienne en vue d'une médaille depuis les J.O. d'Oslo en 1962, alors que Gordon Audley, de Winnipeg, s'était classé 3e dans les 500 mètres.

La bataille se livrait entre Boucher, qui s'était classé 14e dans les 500 mètres mardi, et Tom Overend, de la C.-B., qui avait alors pris le 11e rang.

Hier, Boucher a beaucoup mieux fait que Overend, qui a terminé 23e sur 31. Boucher a affiché un temps de 1:21.23 et Overend, 1:25.06.

Boucher détient déjà trois records canadiens et est considéré comme le meilleur patineur de 17 ans au monde.

"Je me sentais très bien au début, a déclaré Boucher qui avait attrappé la grippe. Tout est allé très bien au cours des 600 premiers mètres, mais la glace était lourde et mes jambes fatiguaient, si bien que je suis content de mon temps".

Ses espoirs aux championnats mondiaux sont modestes. "L'an dernier, j'ai fini 30e dans les 500m. Cette année, je pourrais terminer parmi les 20 premiers".

D'autre part, tôt ce printemps, Sue Holloway remplacera ses skis par des rames. La jeune skieuse d'Ottawa dit que la résistance obtenue dans le ski de fond l'aide beaucoup dans le canotage. Après avoir pris part aux J.O. d'hiver ici, elle sera des J.O. d'été à Montréal en canoes.

Juste après la fin de la saison de ski en mars, elle se reposera un peu à Ottawa avant de rejoindre l'équipe canadienne de canotage au Texas en vue des J.O. d'été.

"Mon but était de participer aux deux J.O. et je l'ai atteint. Maintenant, j'aimerais me spécialiser pour les J.O. 1980". Ses meilleures chances seront sur l'eau. "Je vais continuer de skier, mais mes chances sont meilleures en canotage, où la compétition est moindre et où je suis plus habile".

Mlle Holoway a été la troisième en relais féminin hier alors que le Canada s'est classé 7e dans les 20 kilomètres, devant la Pologne et les U.S.A.

Le Tournoi Invitation: tout est prêt

INNSBRUCK (PC) – Les représentants des six pays qui participeront à un tournoi international de hockey en Amérique du Nord en septembre prochain se sont rencontrés hier et en sont venus à une entente générale au sujet du calendrier.

Alan Eagleson, qui dirige les négociations, a révélé que tous les pays avaient convenu de ne jouer qu'à tous les deux jours.

Le tournoi débutera le 4 septembre, puis se poursuivra les 6, 8, 10 et 12, tandis que la finale ser disputée les 14, 16 et 18, si nécessaire.

Les endroits des matches n'ont pas encore été déterminés, mais la plupart des pays favorisent les villes de Toronto, Montréal et Ottawa.

Les six pays impliqués sont le Canada, les USA. l'URSS. la Suède, la Tchécoslovaquie et la Finlande, le Canada les USA et la Suède ayant le droit d'utiliser les joueurs professionnels évoluant dans la LNH et l'AMH.

Il y aura probablement des matches dans l'Ouest du pays.

Les six pays ont reçu quatre ensembles de calendriers et devront présenter leur choix final en Pologne le 21 avril.

Arbitres

On en est aussi venu à une entente au sujet du choix des arbitres. Dix-huit arbitres, dont 10 de l'Amérique du Nord, seront invités une clinique du 28 au 31 août sous la surveillance d'un comité composé de représentants soviétiques, canadiens, américains et suédois.

A la fin de la clinique, on choisira huit arbitres et 10 juges de lignes par un directorat composé de neuf membres, dont trois canadiens.

Par ailleurs, on n'a pas discuté le retour du Canada aux championnats mondiaux de hockey, car le problème relève de l'ACHA et de la FIHG.

Le club qui terminera au premier rang dans le tournoi à la ronde recevra $100,000; le 2e, $85,000; le 3e, $65,000; le 4e $55 000; le 5e, $50 000; le 6e, $45,000. Dans la finale, le vainqueur ajoutera $50,000 et le vaincu $25,000.

Selon Eagleson, les négociations sont en avance sur l'horaire prévu.

"Nous avons la coopération de la LNH et de l'AMH et tous les pays participants s'entendent sur la proposition en général, si bien qu'il ne s'agit plus que de détails pour être prêt en septembre.

"En somme, tout le monde est heureux, notamment les Russes, les Tchèques et les Suédois qui veulent le retour du Canada dans les compétitions mondiales.

LOUEZ OU ACHETEZ UN
Télécouleur
LIVRAISON RAPIDE Service de vendeur à domicile
expo 274-7688
de 9h a.m. à 9h p.m.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE
Vente et service
5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320
Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.
Les Montréalais sont les bienvenus également
La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!
PEUGEOT

Noli France — Air France
Vols A.B.C.
Montréal-Paris-Montréal
Départs: les Samedis et dimanches de mai à septembre 76
Prix: $299 à $369
Location voiture
Hotel
Itinéraire routier etc....
SETA VOYAGES
1176 rue Drummond, Montréal
861-0200 861-3906

Condamnée pour doping, l'équipe de hockey tchèque perd tout espoir!

INNSBRUCK (AFP) – L'équipe de hockey de Tchécoslovaquie a été sanctionnée par le Comité olympique international, l'un de ses joueurs, son capitaine Frantisek Pospisil, ayant été reconnu coupable d'avoir absorbé de la codéine, un analgésique puissant mais interdit par la commission médicale du CIO, à l'occasion du match contre la Pologne le 10 février. Ce match que la Tchécoslovaquie avait remporté par 7 buts à 1 est considéré comme perdu pour les Tchèques, qui ne seront donc pas champions olympiques. En outre, le médecin de l'équipe de Tchécoslovaquie, le Dr Trefny ne pourra plus jamais faire partie d'aucune délégation aux Jeux olympiques.

Cependant la commission exécutive du CIO reconnaît que Pospisil a été suffisamment pénalisé par cette sanction et qu'il pourra participer aux dernières rencontres du tournoi.

Les dirigeants de la délégation tchécoslovaque ont décidé de se réunir pour décider si leur équipe de hockey sur glace poursuivra le tournoi ou abandonnera.

"Tous les joueurs grippés de l'équipe de hockey sur glace tchécoslovaque ont pris de la codéine sur instruction du médecin", a indiqué, le président de la Fédération tchécoslovaque, M. Zdenek Andrst, au cours d'une conférence de presse qui a suivi l'annonce de la sanction.

M. Andrst a tenu à prendre la défense du médecin de son équipe, le Dr Trefny. "Celui-ci a prescrit à des joueurs grippés un médicament qui ne figure pas sur la liste des produits prohibés par la Fédération internationale et qui n'est pas non plus nommément cité dans la liste de la Commission médicale du CIO", a-t-il déclaré.

D'autre part, M. Andrst a rappelé la situation difficile de son équipe, dont de nombreux joueurs sont grippés, et a indiqué qu'il avait pensé un moment demander le report du match contre la Pologne.

D'autre part, "la codéine figure au nombre des produits interdits par la Commission médicale du CIO car elle est classée dans la catégorie des narcotiques analgésiques et qu'elle se transforme dans l'organisme humain en morphine", a déclaré au cours d'une conférence de presse le prince Alexandre de Mérode, président de la Commission médicale du CIO à propos des sanctions prises contre l'équipe tchécoslovaque et contre son capitaine, Frantisek Pospisil.

Le prince de Mérode a précisé que dès le 16 janvier, toutes les délégations avaient été informées des prescriptions de la Commission.

En ce qui concerne le hockey proprement dit, il a indiqué que, pour chaque équipe et pour chaque match, deux joueurs tirés au sort sont contrôlés. Il a indiqué également qu'un des effets de la codéine est de diminuer et même de supprimer la douleur musculaire.

En réponse à des questions, le président de la Commission médicale a déclaré que, d'après les analyses effectuées sur le joueur tchécoslovaque, on ne pouvait préciser la doxe exacte de codéine qu'il avait absorbée mais que cette dose était supérieure à la moyenne utilisée en cas de grippe et qu'en tout état de cause il existe une multitude de produits non interdits par la Commission médicale pour soigner les affections grippales.

Il a justifié la sanction prise contre le docteur de l'équipe tchécoslovaque: interdiction de participer dès maintenant et à l'avenir aux Jeux olympiques par le fait qu'il n'avait informé la Commission médicale du CIO qu'il prescrivait de la codéine à ses joueurs qu'après que le capitaine tchécoslovaque eut été contrôlé et qu'il ait été vérifié qu'il avait absorbé un produit interdit.

Quant à Frantisek Pospisil, le joueur qui est à l'origine de la sanction prise contre son équipe, le prince Alexandre de Mérode a déclaré qu'il était convaincu de son entière bonne foi.



La deuxième médaille d'or des Etats-Unis dans ces Jeux d'Innsbruck est allée hier au patineur de vitesse Peter Mueller qui a enlevé les honneurs dans le 1,000 mètres. La première médaille américaine est allée à Sheila Young, une autre patineuse de vitesse qui avait remporté le 500 mètres.

Réflexions d'un athlète scandinave...

INNSBRUCK (AP) – A l'extérieur, les 12e Jeux olympiques d'hiver déroulaient leur carnaval de glace et de neige. A l'intérieur, un grand Suédois aux blondes moustaches flottantes sirotait une bière à un coin de table tout en méditant sur la valeur des choses.

"Les cérémonies de remise de médailles, les hymnes nationaux, la grandeur nationale – qu'est-ce que ça veut dire? demandait-il d'un ton solonnel. C'est comme une page de la Rome païenne Le gladiateur doit transpercer le lion. Le lion doit dévorer le chrétien. Les spectateurs crient pour avoir du sang".

Se saisissant d'un journal autrichien, l'homme lut une petite dépêche en provenance de Moscou: "Le journal moscovite Sovietsky dit que la récolte soviétique de médailles réaffirme les avantages irréfutables du système soviétique d'éducation physique".

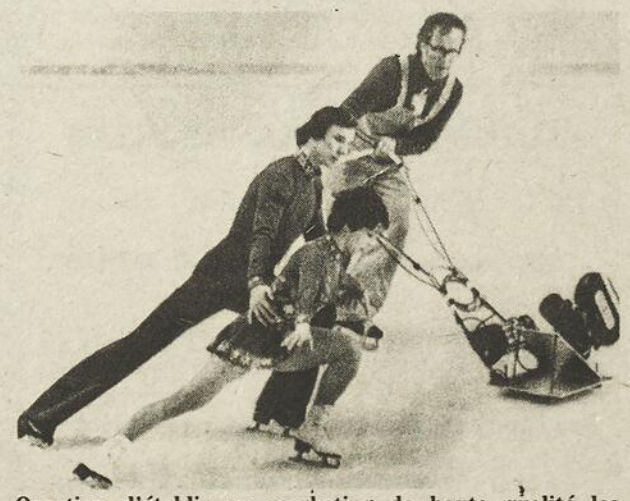
"Regardez cela, dit-il, ce grand pays base son idéologie sur le fartage de ses skis et le tranchant des lames de ses patins.

"Il y a une petite fille de 12 ans qui porte la faucille et le marteau de l'URSS. Elle est déjà bien plus vieille que son âge, entourée d'entraîneurs et d'officiels. Elle pourrait jouer à saute-mouton ou sauter à la corde avec ses jeunes amies. Au lieu de cela, elle est prisonnière d'un système. Elle n'aura jamais connu l'enfance".

Le philosophe scandinave rappela une information américaine selon laquelle des athlètes américains avaient été perturbés parce que leur simple costume n'était pas aussi magnifique que les somptueuses fourrures des Soviétiques.

"Voilà maintenant, dit-il, qu'un autre grand pays mesure sa magnificence à la composition de ses vêtements. Cela ne suffit pas que les Soviétiques collectionnent les médailles. Ce qui est pire, c'est de les voir mieux habillés.

"Quelle folie! Sommes-nous donc des paons ou des sportifs? Le Suédois moustachu tendit le bras en travers de la table pour s'emparer d'un biscuit et une tranche de fromage.



Question d'établir un marketing de haute qualité les réalisateurs du film officiel des Jeux olympiques ont même pensé à la caméra sur patins afin de ne rien perdre de l'esprit de la compétition...

"Dans votre pays, le gouvernement désigne une commission d'études des sports olympiques. Peut-être dépense-t-il quelque $90 000 peut-être moins. Pourtant, j'ai lu qu'il y a tant de gens sans travail. Beaucoup de gens n'ont pas de bons logements ni suffisamment de nourriture.

"Est-il si important que vous deviez gagner plus de médailles que vos ennemis politiques? Qu'est-il arrivé aux sports? Pourquoi les hommes ne peuvent-ils concourir dans la bonne humeur et sans amertume?"

L'homme prit un crayon et traça deux lignes sur la nappe:

Ca, c'est l'Est, l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Est, les satellites, les républiques socialistes. Pour eux, le sport est très important. C'est une grande arme de propagande. Leur raisonnement c'est: si un homme est le plus rapide à la course, s'il veut courir plus longtemps, s'il patine mieux, alors il est mieux qualifé pour guérir les maladies du peuple.

"Quelle saleté! C'est en vérité un moyen de tenir le peuple à la botte du gouvernement que de bâtir la fierté sur le muscle et la vitesse, sans leur donner une chance de respirer librement".

Le grand Scandinave n'était pas disposé à laisser le monde occidental échapper à son analyse.

"Les occidentaux – ils sont mauvais aussi, poursuit-il. Les sports pour eux, c'est de la fantaisie. C'est un opium".

REÇU LE
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC